Guide pratique 2026 2027



Saint Jean de la Ruelle

www.ville-saintjeandelaruelle.fr

@sjrofficiel

St Jean de la Ruelle

APPARTEMENTS NEUFS À VENDRE

Dernières opportunités pour devenir propriétaire d'un appartement neuf ou réhabilité





Lieu historique

Un lieu chargé d'histoire, sublimé par la réhabilitation de **son cloître**.

SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

INTEMPOREL

Un projet d'exception, où qualité, confort et pérennité s'expriment avec élégance dans chaque détail.

SUCCÈS COMMERCIAL

6 Trophées des Pyramides

FÉDÉRATION PROMOTEURS IMMOBILIERS

Caractéristiques :

- ✓ Confort
- ✓ Durable
- ✓ Lumière
- ✓ Harmonie
- ✓ Pérennité
- ✓ Fiabilité
- ✓ Calme
- ✓ Maitrise

Sully IMMOBILIER





Contactez notre conseiller commercial : 02 38 66 08 08

Illustrations non contractuelles (Elles à une libre interprétation de l'artiste licenciés et susceptibles de modifications. Concernant la topographie des lieux et les façades des bâtiments, se référer au permis de construire. Architecte : Synthèse Architecture. Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques http://www.georisques.gouv.fr. SNC AR INTEMPOREL – Orléans B 902510441 – SCCV au capital de 200,00 € – Siège : 6, cours Victor Hugo 45000 Orléans. Document non contractuel à caractère publicitaire. reproduction interdite, tous droits réservés, 02/2026

Chère Madame, Cher Monsieur,

Je suis très heureux de vous adresser la nouvelle édition du guide pratique de Saint Jean de la Ruelle.

Il a été pensé pour faciliter vos démarches au quotidien : vous y trouverez les ressources nécessaires pour accéder aux services de la mairie et des institutions publiques en lien avec vos demandes ainsi que la liste de nos nombreuses animations culturelles et sportives portées par la ville et les associations stéoruellanes, que je salue chaleureusement.

Nous sommes très fiers de notre tissu associatif et de sa richesse. Il est divers et dynamique et fait l'âme de notre commune : celle d'une ville active, vivante, solidaire et citoyenne qui crée du lien entre toutes et tous.

Nous accordons également une importance toute particulière à l'offre de santé sur notre territoire. Le guide recense les professionnels présents à Saint Jean de la Ruelle qui permettent aux habitantes et habitants de bénéficier d'une large diversité d'offre de soin.

Ce guide met également en avant une ambition : préserver le cadre de vie sur notre commune, développer des dispositifs et des équipements pour toutes et tous, à chaque âge, permettant de s'épanouir au quotidien ou de prendre soin de nos enfants et de nos aînés.

C'est en somme l'identité de Saint Jean de la Ruelle, une ville profondément attachée à la proximité et aux services publics, qui sont, en cohérence avec nos valeurs, au cœur de notre action municipale.



En ce sens nous tenons à accompagner les acteurs économiques et commerciaux présents dans ce guide et à qui je veux exprimer ma reconnaissance. Nous sommes déterminés à poursuivre notre action à leur côté car ils participent au dynamisme de notre territoire et à l'attractivité de notre commune. Nous sommes résolument engagés à demeurer à leur côté pour préserver les emplois et développer l'activité économique.

Je vous souhaite une bonne lecture et je tiens à remercier l'ensemble des partenaires qui contribuent à rendre possible cette nouvelle édition.



Fabien RIVIÈRE DA SILVA
Maire de Saint Jean de la Ruelle
Vice-président d'Orléans Métropole

GUIDE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE 2026

Directeur de la publication : Fabien RIVIÈRE DA SILVA. **Édition 2026 préparée par le Pôle communication et participation citoyenne Ville de Saint Jean de la Ruelle**, Service communication - Tél. 02 38 79 33 13. **Photos :** C TOUT VU, Gérard CHANGEUX, Françoise Gérard CHANGEUX, Ludovic LETOT, Ville de Saint Jean de la Ruelle, Orléans Métropole. Droits réservés Archives municipales. **Tirage :** 8 100 exemplaires diffusés gratuitement. **Conception graphique, mise en page, impression et régie publicitaire :** MAIRIE INFO, Agence de communication au service des collectivités - 13, route de Rouen - 14130 Pont l'Évêque - Tél. 02 19 00 14 14 - info@mairieinfo.fr - www.mairieinfo.fr. **Imprimeur :** Imprimerie spéciale de Mairie Info. **Dépôt légal :** 3ème trimestre 2026. Si vous souhaitez faire apparaître ou mettre à jour des informations, merci de contacter le Pôle communication et participation citoyenne : communication@ville-saintjeandelaruelle.fr

BAUCHARD & FILS

www.bauchard.com

02 38 43 47 47

45140 SAINT JEAN DE LA RUELLE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

ÉCLAIRAGE PUBLIC

CLIMATISATION PAC

SIGNALISATION TRICOLORE

INFORMATIQUE ALARME

MOTORISATION PORTAIL



Sommaire

Découvrir Saint Jean de la Ruelle

L'identité de la ville 08
L'histoire de la commune 09
Une ville européenne et solidaire : les jumelages et partenariats 10
Une ville engagée 11

La Mairie

Le Conseil municipal 14
Les commissions municipales 16
Vos services de proximité 17
Le Plan communal de sauvegarde 21
Vos démarches et formalités administratives 22

Bien vivre en ville

Aménager l'espace urbain 28
Se balader 32
Sortir 34
Se soigner 37
Se dépenser 42
On se bouge 46
Se déplacer 48
Pratiquer son culte 50

En famille

S'entraider 52
Étudier 56
Grandir 61

Vie associative

Associations 68

Vie économique

Artisanat, commerce, industrie 81
Pépinières d'entreprises 94





Nexity ouvre la porte à
votre première acquisition
grâce à la **TVA 5,5%**

Contactez-nous
pour découvrir nos projets
sur l'agglomération

02 38 54 99 64
Service et appel gratuits

NEXITY CENTRE - 67 rue Arago - CS 70058 - 93585 SAINT-OUEN CEDEX - SNC au Capital 8000 € - RCS Nanterre 434 000 014. Photographie ©Getty Images.

ACTIF IMMO 45

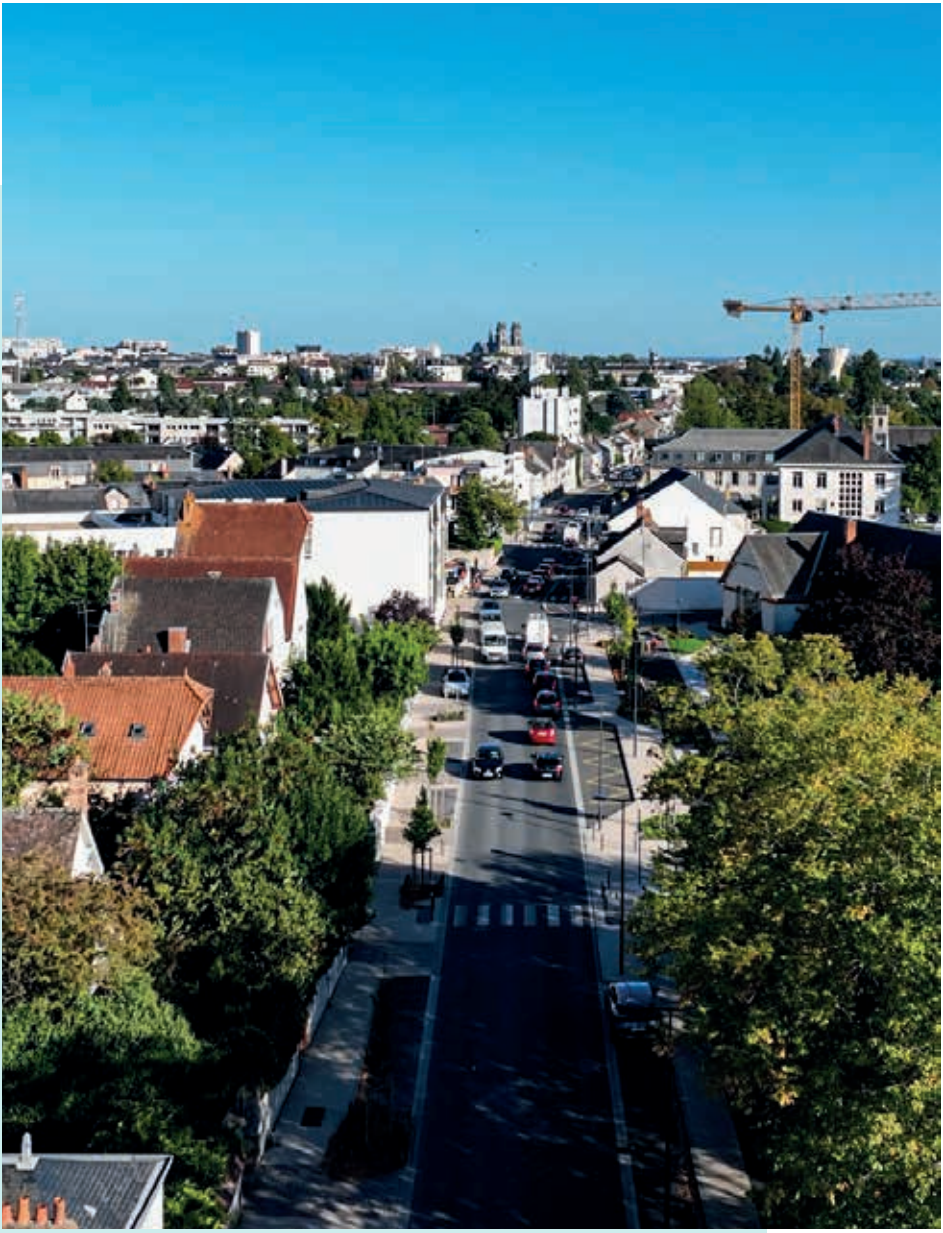
VOTRE AGENCE IMMOBILIÈRE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE
VOUS ACCOMPAGNE SUR VOS PROJETS :
ACHAT / VENTE - LOCATION - INVESTISSEMENT LOCATIF
TRAVAUX DE RÉNOVATION



ACTIF IMMO 45

SERKAN **OZDEMIR**
AGENT IMMOBILIER
06 95 50 35 41
ACTIFIMMO45@GMAIL.COM
58 RUE CHARLES BEAUHAIRE
45140 ST JEAN DE LA RUELLE

DÉCOUVRIR
Saint Jean de la Ruelle



L'identité de la ville

Ville du Val de Loire, sixième commune du département du Loiret, Saint Jean de la Ruelle se situe au cœur de l'agglomération orléanaise, faisant partie des 22 communes d'Orléans Métropole. Limitrophe d'Ingré, La Chapelle-Saint-Mesmin, Orléans et Saran, Saint Jean de la Ruelle se positionne sur la rive droite de la Loire, dans le périmètre inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Saint Jean de la Ruelle

- **POPULATION :**
 16 992 Stéoruellanes et Stéoruellans
- **DENSITÉ DE LA POPULATION :**
 2 749 habitants au km²
- **SUPERFICIE :**
 610 hectares
- **CANTON :**
 Le canton de Saint Jean de la Ruelle regroupe les communes de Saint Jean de la Ruelle, Ingré et La Chapelle-Saint-Mesmin.
- **VILLES ET VILLAGES FLEURIS**
- **VILLE ACTIVE ET SPORTIVE**
- **VILLES JUMELLES :**
 - Amposta, Espagne
 - Gommern, Allemagne
 - Niepolomice, Pologne
- **SPÉCIALITÉ :**
 Miel de Saint Jean de la Ruelle.



SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE !

Retrouvez en quelques clics toute l'actualité sur :
www.ville-saintjeandelaruelle.fr
@sjrofficiel

L'histoire de la commune



© Archives municipales.

Acquis par l'armée française en 1884, le terrain des Groues devint alors un champ de manœuvres militaires.

Forte d'un passé viticole, Saint Jean de la Ruelle s'est reconvertie dans l'arboriculture fruitière à la fin du XIXe siècle. Jusqu'en 1918, des établissements à caractère familial et artisanal ont émergé. Ce n'est qu'après la Première Guerre mondiale, et du fait de sa proximité avec la ville d'Orléans, que se sont implantés des établissements industriels, tout d'abord au sud puis au nord de la commune, qui était restée principalement agricole jusqu'à la fin des années 80.

Saint Jean de la Ruelle accueille aujourd'hui plusieurs zones d'activités qui reflètent le savoir-faire français, dont l'un des principaux parcs d'activités de la métropole (Adelis), une pépinière d'entreprises, ainsi que le Groupe Atlantic-Thermor industrie et d'autres.

La ville a ainsi diversifié ses activités économiques par l'aide à la création et l'accueil de petites et moyennes entreprises.

TESTEZ VOS CONNAISSANCES SUR SAINT JEAN DE LA RUELLE !

D'où vient son nom ?

Dénommée Athos à l'époque celtique, elle prit le nom de Saint Jean après la construction de la première église. « De la Ruelle » y fut ajouté parce qu'on accédait à l'église par une ruelle.

Qui est Anna Marly ?

« Troubadour de la Résistance », les chansons d'Anna Marly constituent un témoignage vivant de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. En 2000, la chanteuse a accepté la proposition de la municipalité de donner son nom à la nouvelle médiathèque de la commune, inaugurée en août de cette même année.

Quelle est l'histoire du quartier de la Petite Espère ?

Le domaine de la Petite Espère a été édifié pour loger le personnel des forces américaines de l'OTAN stationnées à Orléans. En 1972, cinq ans après leur départ, il a été transformé en lotissement. Le 18 juin 2022, la municipalité a célébré les 50 ans du quartier.

En savoir plus sur Saint Jean de la Ruelle

Retrouvez cinq ouvrages qui retracent l'histoire de la commune, écrits par le Groupe d'histoire locale intercommunal Ingré-Saint Jean de la Ruelle (GHILIIS).

En vente à la médiathèque Anna Marly.

- ***ORMES - INGRÉ - SAINT JEAN DE LA RUELLE : 1939 -1945***

Ce livre, réalisé dans le cadre du 80e anniversaire de la Libération de l'Ouest orléanais, retrace la vie quotidienne durant la Seconde Guerre mondiale des habitants d'Ormes, d'Ingré et de Saint Jean de la Ruelle.

- ***PRENDS MA MAIN POUR UNE BALADE DANS LE PASSÉ***

Ce nouvel ouvrage retrace le passé de la commune, mettant ainsi en lumière son riche patrimoine mais aussi ses personnalités.

- ***IL Y A 150 ANS… 1870 PRÈS D'ORLÉANS***

L'année 2020 a marqué le 150e anniversaire de la guerre de 1870, conflit franco-prussien dont les combats se sont notamment déroulés à Saint Jean de la Ruelle.

- ***UN VILLAGE EN TEMPS DE GUERRE 1914-1918***

Saint Jean de la Ruelle était un paisible village de 1 600 habitants, loin des combats qui faisaient rage sur les fronts du nord et de l'est de la France. Mais ses habitants étaient tout autant concernés par cette « Grande Guerre ».

- ***LIVRE-DVD « 1939-1945 : PASSEURS DE MÉMOIRE »***

Ce documentaire regroupe une douzaine de récits autour de la Seconde Guerre mondiale dans la commune de Saint Jean de la Ruelle.



Jean-Pierre BOURDIOT, président du GHILIIS, et Jean-Marie BOIS, trésorier, présentent leur nouvel ouvrage *Prend ma main pour une balade dans le passé* à la médiathèque Anna Marly.

Une ville européenne et solidaire : les jumelages et partenariats

Hôtel de Ville de Saint Jean de la Ruelle
71, rue Charles Beauhaire
Présidente : Françoise Bureau
06 62 00 29 80 - fbureau@gmail.com

Le Comité de jumelage est structuré autour de quatre commissions : Amposta, Gommern, Niepolomice et Niantjila.

L'association, constituée de bénévoles, a pour objectif d'entretenir des liens d'amitié entre Saint Jean de la Ruelle et les autres cités européennes ou étrangères. Son principal objectif est de favoriser les échanges sociaux de jeunes avec les villes jumelles. En lien avec la municipalité, le Comité de jumelage œuvre pour la construction, la citoyenneté européenne et pour la coopération Nord-Sud dans un souci de paix et de démocratie. Son action s'inscrit dans la devise européenne « Uni(e)s dans la diversité ». Avec le soutien actif de la Ville, de la Commission européenne, de la Région Centre-Val de Loire et du Conseil départemental du Loiret, le Comité est ouvert à toutes et à tous. Des soirées festives, des échanges de jeunes et d'adultes, des voyages, des actions de solidarité et la venue de jeunes stagiaires, avec comme principal lien l'échange, sont organisés.

Villes jumelles et coopérations

Saint Jean de la Ruelle et ses villes jumelles ont pour objectif de continuer à promouvoir l'idée européenne et les valeurs d'amitié et de paix.

AMPOSTA (CATALOGNE, ESPAGNE)

Date de signature du jumelage : 15 juin 1985
Aux portes du delta de l'Èbre, Amposta est une commune de Catalogne, située dans la province de Tarragone.

NIANTJILA (MALI)

Année de signature de la coopération internationale : 1991
La ville de Saint Jean de la Ruelle a conduit jusqu'en 2023 des actions de coopération décentralisée menées par le Comité de jumelage, avec Niantjila, une commune du sud du Mali composée de 14 villages. Cette coopération reprendra si les conditions sont de nouveau réunies.

GOMMERN (ALLEMAGNE)

Date de signature du jumelage : 05 octobre 1996
Âgée de plus de 1 000 ans, la petite ville de Gommern se situe au sud du district de Jerichow, à seulement 20 km de la capitale du Land de Saxe-Anhalt, Magdebourg.

NIEPOLOMICE (POLOGNE)

Date de signature du jumelage : 08 juillet 2000
L'histoire de cette petite commune est très liée aux familles royales qui se sont succédées en Pologne et qui ont d'ailleurs offert à la commune un célèbre château. Sa proximité avec la deuxième plus grande ville du pays, Cracovie, lui assure désormais une forte activité économique et culturelle.





La commune et le Comité de jumelage ont accueilli la délégation polonaise de Niepolomice les 8 et 9 octobre 2025. L'occasion de dialoguer sur les questions d'aménagement du territoire et les enjeux environnementaux.

Une ville engagée

Saint Jean de la Ruelle a toujours montré son attachement à la citoyenneté au travers de diverses instances qui font partie intégrante de la vie communale : les réunions de concertation, les forums, les ateliers urbains, le Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités… Depuis 2022, la Ville renforce sa démarche !

LE CONSEIL DES JEUNES POUR LE CLIMAT ET LES SOLIDARITÉS

Afin d'éveiller à la citoyenneté des jeunes Stéoruellans, la Ville de Saint Jean de la Ruelle permet aux enfants, depuis 1990, de siéger à une assemblée participative : le Conseil Stéoruellan des Enfants. En 2022, ce dispositif a évolué pour devenir **le Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités (CJCS)**. Une nouvelle instance, qui renforce l'implication et la prise d'initiative des jeunes citoyens engagés autour des projets de transition écologique et de solidarité.

+ d'info à la page 64.



Le mercredi 17 décembre 2025, les jeunes élu.e.s et membres du Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités ont parcouru les couloirs de la mairie pour une visite guidée.



Tous les deux ans, le Maire et les élu.e.s municipaux vont à la rencontre des Stéoruellanes et Stéoruellans dans tous les quartiers de la commune.

LES RENCONTRES PARLONS QUARTIER

Tous les deux ans, le Maire et les élu.e.s municipaux vont à votre rencontre dans chaque quartier de la commune. L'occasion d'échanger sur les sujets du quotidien, tels que l'aménagement des quartiers, les mobilités ou encore la sécurité, des sujets qui demeurent au cœur de vos préoccupations.

La prochaine édition des rencontres Parlons Quartier se tiendra dans le courant de l'année scolaire 2026-2027.



VOUS VENEZ DE VOUS INSTALLER À SAINT JEAN DE LA RUELLE ?

Chaque année, au mois de septembre, la municipalité organise sa matinée d'accueil des nouveaux habitants. Vous recevrez un courrier d'invitation au début de l'été.

» **Renseignement :**
communication@ville-saintjeandelaruelle.fr



Le 6 septembre 2025, la Ville de Saint Jean de la Ruelle a accueilli ses nouveaux habitants avec une visite guidée de la commune en bus.

PROFIL SUPER PNEUS DRT
8 rue du Clos Saint Gabriel
45140 Saint Jean de la Ruelle
02 38 72 54 00
saintjeandelaruelle@groupe-chiraultpneus.fr



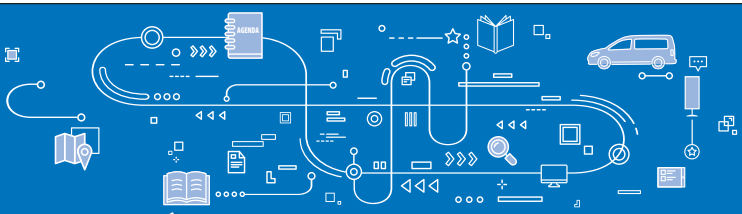
ASSECHEMENT ET TRAITEMENT DE L'HUMIDITE DES MURS PAR INJECTION DE RESINE HYDROPHOBE



Collé Peintures

ARTISAN

PEINTURE EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE
RAVALEMENT / RÉNOVATION / DÉCORATION
TOITURES ANTI-MOUSSE ET PEINTURE
06 63 17 82 44
N° siret : 833 696 198 000 13



RÉUSSIR ENSEMBLE VOS PROJETS

COLLECTIVITÉS NOUS RÉALISONS **GRATUITEMENT** VOS PLANS DE VILLE,
GUIDES PRATIQUES / ÉCO-CITOYENS, AGENDAS ETC.

CONTACTEZ-NOUS : info@mairieinfo.fr – 02 19 00 14 14

MAIRIE INFO
AGENCE DE COMMUNICATION DEPUIS 20 ANS AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
13 route de Rouen - 14130 Pont l'Évêque - www.mairieinfo.fr

LA MAIRIE



Le Conseil municipal



Le Maire

Fabien RIVIÈRE DA SILVA
Maire de Saint Jean de la Ruelle
Vice-président de la Métropole

LES ÉLU.E.S REÇOIVENT SUR RENDEZ-VOUS.

02 38 79 33 10
cabinet.maire@ville-saintjeandelaruelle.fr

Les adjointes et les adjoints



Véronique DESNOUES,
1re adjointe au maire
en charge des Solidarités
et de la Santé



Mathias THIBAUDAT,
2e adjoint au maire
en charge des Sports,
de l'Enfance et du
Développement citoyen



Anne LE BIHAN,
3e adjointe au maire en charge
de la Culture pour toutes et
tous, de l'Animation urbaine et
de la Participation citoyenne



Thomas HUBERT,
4e adjoint au maire
en charge de l'Espace public
et des Voiries apaisées

Conseillère-conseiller métropolitain



Olivia BELLIZIO,
5e adjointe au maire
en charge de
l'Aménagement durable



Dodji GBEDAHOU,
6e adjoint au maire en charge
de la Politique de la ville, du
Logement, de l'Inclusion et de la
Lutte contre les discriminations



Nathalie HAMEAU,
7e adjointe au maire
en charge de l'Éducation,
de la Réussite éducative
et de la Restauration



Guillaume PAOLI,
8e adjoint au maire
en charge du Développe-
ment durable et de
la Transition écologique



Françoise BUREAU,
9e adjointe au maire en charge
des Espaces verts, de la Biodi-
versité et de la Végétalisation
de l'espace public

Les conseillères et conseillers municipaux délégués



Antoinette PARAYRE,
conseillère municipale
déléguée en charge de
la Mémoire, du Monde
combattant et de
la Condition animale



Christophe CHAILLOU,
conseiller municipal
en charge de l'État civil
et des Élections



Martine BERANGER,
conseillère municipale
déléguée en charge de
la Petite enfance, de la
Parentalité et de l'Égalité
femmes-hommes



Guy PIVAIN,
conseiller municipal
délégué en charge
du Patrimoine bâti
et de la Commission
de sécurité



Leïla PAROU,
conseillère municipale
en charge des Relations
intergénérationnelles
et de l'Autonomie



Karim LAFRAYHI,
conseiller municipal
en charge de la Lutte
contre la fracture
numérique et
de l'E-administration

Les conseillères et conseillers municipaux à responsabilité particulière



Catherine BOIS,
conseillère municipale
en charge de l'Espace
funéraire et du Cimetière



Bruno LENORMAND,
conseiller municipal
en charge du Tourisme,
des Arts et des Traditions
populaires



Isabelle GAUTHIER,
conseillère municipale
en charge des
Marchés publics



Mimoun FREDI,
conseiller municipal
en charge de
la Prévention santé



Jouan BAROINI,
conseillère municipale
en charge de
la Citoyenneté



Franck PERNIN,
conseiller municipal
en charge des Relations avec
les partenaires économiques
et commerciaux



Mickaëla LOQUET,
conseillère municipale
en charge de l'Emploi et de
l'Insertion professionnelle
des jeunes



Emilien MONGAS,
conseiller municipal en charge
du Développement culturel, du
Jumelage et de la Coopération
européenne et internationale



Nicolas REGNIER,
conseiller municipal
en charge des Mobilités
douces



Marie GAMBONI,
conseillère municipale
déléguée en charge de
l'éveil culturel et de
la Ludothèque



Prince MABOUSSOU,
conseiller municipal
en charge de l'économie
sociale et solidaire



Somia BALLA,
conseillère municipale
en charge du Handicap



Aghiles ASSAM,
conseiller municipal
en charge du Conseil
des Jeunes pour le climat
et les solidarités

Les autres conseillères et conseillers municipaux



Isabel VIEIRA



**Claude HUYGHUES
DES ÉTAGES**



Kadéjat DAHOU



Benoît POULET

Les commissions municipales

Les commissions, formées au sein du Conseil municipal, sont chargées d'étudier les questions soumises au conseil, soit par l'administration communale, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Chaque commission intervient dans un domaine particulier (éducation, culture, accessibilité…). Le Maire est président de droit de chaque commission.

AMÉNAGEMENT DURABLE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Olivia BELLIZIO, Guillaume PAOLI, Thomas HUBERT, Françoise BUREAU, Nicolas REGNIER, Jouan BAROINI, Guy PIVAIN, Somia BALLA, Franck PERNIN, Kadéjat DAHOU

CULTURE POUR TOUTES ET TOUS, ANIMATION URBAINE ET PARTICIPATION CITOYENNE

Anne LE BIHAN, Emilien MONGAS, Marie GAMBONI, Bruno LENORMAND, Jouan BAROINI, Somia BALLA, Dodji GBEDAHOU, Françoise BUREAU, Karim LAFRAYHI, Benoît POULET

ÉDUCATION, RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET RESTAURATION

Nathalie HAMEAU, Emilien MONGAS, Martine BERANGER, Aghiles ASSAM, Nicolas REGNIER, Mathias THIBAUDAT, Marie GAMBONI, Mickaela LOQUET, Guillaume PAOLI, Isabel VIEIRA

FINANCES

Véronique DESNOUES, Christophe CHAILLOU, Olivia BELLIZIO, Mathias THIBAUDAT, Nathalie HAMEAU, Anne LE BIHAN, Thomas HUBERT, Isabelle GAUTHIER, Dodji GBEDAHOU, Claude HUYGHUES DES ÉTAGES

SOLIDARITÉS ET SANTÉ

Véronique DESNOUES, Leila PAROU, Martine BERANGER, Mickaela LOQUET, Bruno LENORMAND, Jouan BAROINI, Antoinette PARAYRE, Mimoun FREDI, Dodji GBEDAHOU, Kadéjat DAHOU

SPORTS, ENFANCE ET DÉVELOPPEMENT CITOYEN

Mathias THIBAUDAT, Karim LAFRAYHI, Franck PERNIN, Aghiles ASSAM, Leila PAROU, Nathalie HAMEAU, Véronique DESNOUES, Prince MABOUSSOU, Emilien MONGAS, Claude HUYGUES DES ÉTAGES

Représentation du Conseil municipal

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Président : Fabien RIVIÈRE DA SILVA
Représentante du président : Isabelle GAUTHIER
Titulaires : Thomas HUBERT, Guy PIVAIN, Prince MABOUSSOU, Anne LE BIHAN, Claude HUYGHUES DES ÉTAGES
Suppléants : Marie GAMBONI, Antoinette PARAYRE, Franck PERNIN, Véronique DESNOUES, Kadéjat DAHOU

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Véronique DESNOUES, Leïla PAROU, Martine BERANGER, Mickaëla LOQUET, Bruno LENORMAND, Jouan BAROINI, Kadéjat DAHOU

CAISSE DES ÉCOLES - CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nathalie HAMEAU, Mathias THIBAUDAT, Mickaela LOQUET, Martine BERANGER, Marie GAMBONI, Bruno LENORMAND, Isabel VIEIRA

SIRCO (SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION UNIQUE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE)

Titulaires : Fabien RIVIÈRE DA SILVA, Nathalie HAMEAU, Leila PAROU, Martine BERANGER, Anne LE BIHAN
Suppléants : Guy PIVAIN, Jouan BAROINI, Mimoun FREDI, Bruno LENORMAND, Marie GAMBONI

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION UNIQUE (SIVU) POUR LA GESTION DU CIMETIÈRE DES IFS

Titulaires : Catherine BOIS, Guy PIVAIN, Françoise BUREAU
Suppléants : Prince MABOUSSOU, Antoinette PARAYRE, Bruno LENORMAND

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

LYCÉE PROFESSIONNEL MARÉCHAL LECLERC
Titulaire : Mickaëla LOQUET
Suppléante : Véronique DESNOUES

COLLÈGE MAX-JACOB
Titulaire : Nathalie HAMEAU
Suppléante : Leila PAROU

COLLÈGE ANDRÉ-MALRAUX
Titulaire : Nathalie HAMEAU
Suppléante : Véronique DESNOUES

Vos services de proximité

MAIRIE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

71, rue Charles Beauhaire - BP74
45142 Saint Jean de la Ruelle cedex
02 38 79 33 00

Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h30, le samedi de 9h à 12h

cabinet.maire@ville-saintjeandelaruelle.fr
www.ville-saintjeandelaruelle.fr

@sjrofficiel

N° d'astreinte (**en cas d'urgence** pour joindre les services municipaux hors des horaires d'ouverture de la mairie) : 06 73 98 04 43



CABINET DU MAIRE
Secrétariat : 02 38 79 33 10
Pôle Police municipale : 02 38 72 17 17
Pôle Communication et participation citoyenne : 02 38 79 33 13

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
Secrétariat : 02 38 79 33 70
Assemblées et affaires juridiques : 02 38 79 33 81

PÔLE ACCUEIL - FORMALITÉS ADMINISTRATIVES
État civil : 02 38 79 33 00

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DES SPORTS
Pôle Vie des écoles nord : 02 38 79 33 82
Pôle Vie des écoles sud : 02 38 79 33 60
Pôle Sports : 02 38 79 33 42

DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION
Pôle Finances : 02 38 79 33 36
Pôle Systèmes d'information : 02 38 79 33 99

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Pôle Administration du personnel : 02 38 79 33 22
Pôle Compétences, mobilités et santé : 02 38 79 33 54
Chargé prévention sécurité : 02 38 79 58 60

DIRECTION DU CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE
Secrétariat : 02 38 79 58 00
Pôle Ateliers techniques : 02 38 79 33 39
Pôle Espaces verts : 02 38 79 58 23

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DU RENOUVELLEMENT URBAIN
Secrétariat : 02 38 79 58 17
Pôle Aménagement et foncier : 02 38 79 58 19

DIRECTION DE LA CULTURE
Conservatoire municipal : 02 38 79 58 52
Pôle Lecture publique : 02 38 79 03 60
Pôle Diffusion culturelle : 02 38 79 58 01

DIRECTION DES SOLIDARITÉS ET DE L'ANIMATION URBAINE
Chargé de mission Politique de la ville - logement : 02 38 79 33 04
Espace intergénérationnel - antenne C.L.I.C : 02 38 22 02 25 / 06 61 84 73 89
Maison pour tous Léopold Sédar Senghor : 02 38 79 58 70
Maison pour tous Rol Tanguy : 02 38 79 58 45
Pôle Action sociale : 02 38 79 58 30
Pôle Enfance : 06 49 56 50 30
Pôle Petite enfance : 02 38 79 58 30
Secrétariat du CCAS : 02 38 79 58 30
Service Action éducative : 06 78 10 77 62
Service Emploi : 07 65 65 22 45

Les structures & services

BIBLIOTHÈQUE DU CHAT PERCHÉ / ESPACE LÉOPOLD SEDAR SENGHOR
Rue des Turquoises - 02 38 79 58 75

BIBLIOTHÈQUE COLETTE VIVIER / ESPACE ROL TANGUY
4, chemin de Chaingy - 02 38 79 58 43

CENTRE AQUATIQUE DES CORBOLOTTES
10, rue Charles de Gaulle - 02 38 79 58 50

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
115, rue du Petit Chasseur - 02 38 79 58 30

CIMETIÈRE COMMUNAL
30, rue Abbé de l'Épée
Horaires d'ouverture : *du 1er avril au 30 octobre de 8h à 19h, du 31 octobre au 2 novembre de 8h à 18h et du 3 novembre au 31 mars de 9h à 17h30*

CIMETIÈRE INTERCOMMUNAL DES IFS
1251, rue de Pimelin - Saran - 02 38 43 60 77
Horaires d'ouverture : *du 1er mars au 30 octobre de 8h à 20h, le 1er novembre de 8h à 18h, du 2 au 28/29 février de 8h à 17h*

COMMISSARIAT CENTRAL
Ouvert 24h/24
63, rue du Faubourg Saint Jean - 45000 Orléans
02 38 24 30 00

COMMISSARIAT DE QUARTIER DU SECTEUR OUEST
47, rue des Dix Arpents - 02 38 70 07 93
Horaires d'ouverture : *le lundi de 9h05 à 13h et de 13h45 à 17h15, du mardi au vendredi de 8h30 à 13h et de 13h45 à 17h15*

ESPACE EMPLOI-FORMATIONS
À retrouver au plus près de chez soi, sous la forme de permanences et de rendez-vous individualisés.

» **Informations pratiques et accompagnement au 07 65 65 22 45.**

ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL ANTENNE C.L.I.C
3, place Edith Piaf - 02 38 22 02 25 / 06 61 84 73 89

Il a pour mission d'accueillir, d'informer et d'orienter le public de plus de 60 ans dans le cadre du bien-vieillir et du maintien à domicile.

FOURRIÈRE
1, rue de Bagneaux - 02 38 43 91 01

LA LUDOTHÈQUE
39, rue Jules Lenormand - 06 14 96 13 68

LA POSTE
BUREAU DE POSTE PRINCIPAL
3, place Condorcet - 09 70 82 36 31
Horaires d'ouverture : *du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h*

BUREAU DE POSTE PETITE ESPÈRE
10, chemin de Chaingy
Horaires d'ouverture : *du mardi au vendredi de 14h30 à 17h et le samedi de 10h30 à 12h*

L'UNISSON
27, rue Bernard Million - 02 38 79 58 01

MAISON ANNE SYLVESTRE
19 A, rue René Cassin
Relais petite enfance - 02 38 79 33 63
Crèche familiale - 02 38 79 33 93
Crèche le Coquelicot - 02 38 79 58 82

MAISON DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE (CONSERVATOIRE)
29, rue Bernard Million - 02 38 79 58 52

MAISON MÉDICAL SUD
37, chemin de Chaingy

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE FRANÇOISE DOLTO
53, rue des Agates - 02 38 22 02 02

MAISONS POUR TOUS
ESPACE LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR
13, rue des Turquoises
Secrétariat : 02 38 79 58 72
Accueil : 02 38 79 58 70

ESPACE ROL TANGUY
4, chemin de Chaingy
Secrétariat : 02 38 79 58 45
Accueil : 02 38 79 58 63

MÉDIATHÈQUE ANNA MARLY
61, rue Charles Beauhaire - 02 38 79 03 60

MÉDIATEURS DE PROXIMITÉ
QUARTIER DES CHAISES
6, rue des Emeraudes - 06 74 68 52 74

QUARTIER DES TROIS FONTAINES
22, rue Saint Exupéry - 07 78 88 84 12
Horaires d'ouverture : *mercredi et jeudi de 15h30 à 23h, vendredi de 16h à 00h, samedi de 19h à 00h et dimanche de 17h à 21h*

CENTRE DE DISTRIBUTION POSTALE
Parc d'activités Ingré - Saint Jean
12, rue Lavoisier - Ingré - 02 38 61 97 98

PRÉFECTURE
181, rue de Bourgogne - 45000 Orléans
02 38 91 45 45
Horaires d'ouverture : *du lundi au vendredi de 9h à 16h*

TRÉSORERIE D'ORLÉANS MUNICIPALE ET MÉTROPOLE
Bat F1 - Cité Coligny
131, rue du Faubourg Bannier - 45042 Orléans Cedex 1
02 38 42 57 69
t045019@dgfip.finances.gouv.fr

CENTRE NATIONAL D'ASSISTANCE ET DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION
0800 005 696
http://www.stop-djihadisme.gouv.fr

SOS AMITIÉ
(24h/24) 02 38 62 22 22

SOS MAINS
08 20 00 06 60

SERVICE D'ACCÈS AUX SOINS
116 117

EHPAD RAYMOND POULIN
Place Edith Piaf - 02 38 79 84 84
accueil@ehpad-raymondpoulin.com
Présidente : Antoinette PARAYRE

L'EHPAD Raymond Poulin, géré par une association loi 1901, habilité à l'aide sociale, est situé dans un parc de verdure proche du centre-ville, à proximité de la mairie, des commerces et services.

Cette structure médicalisée peut accueillir 120 résidents valides, semi-dépendants ou dépendants dans des chambres individuelles dont 26 résidents en unité protégée (dite Alzheimer).

L'EHPAD pratique l'accueil temporaire pour des séjours de répit des aidants ou lors d'un retour à domicile compliqué après une hospitalisation.

Les personnes de plus de 60 ans bénéficiant de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) à domicile peuvent y prétendre lors de l'accueil temporaire.

COMMENT S'INSCRIRE EN VUE D'UNE ENTRÉE DANS L'EHPAD ?

- S'inscrire sur le site internet national : Viatrajectoire https://trajectoire.sante-ra.fr ;
- Sélectionner l'EHPAD ;
- Prendre contact avec la personne chargée des admissions par téléphone au 06 85 42 76 41 ou par mail à administratif@ehpad-raymondpoulin.com ;
- Si le dossier est complet, une visite de pré-admission sera organisée et vous serez placé sur la liste d'attente ;
- Des visites des locaux sont organisées sur rendez-vous, de préférence les lundis et mardis ;
- Le dossier est à actualiser dès qu'un changement intervient dans l'état de santé du demandeur.

La procédure peut être simplifiée pour un accueil temporaire urgent.

» Retrouvez plus d'informations sur le site Internet https://ehpad-raymondpoulin.com ou la page Facebook de l'EHPAD.

ORLÉANS MÉTROPOLE

La ville de Saint Jean de la Ruelle fait partie de l'intercommunalité Orléans Métropole, créée le 1er janvier 2017 et qui a succédé à la communauté d'agglomération.

Quelles sont les compétences de la Métropole ?
Certaines compétences communales ont été transférées à Orléans Métropole, parmi lesquelles : la gestion de l'espace public, les zones d'activité économique, le tourisme, l'urbanisme, l'eau potable, la voirie, les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, etc. Mais le changement de statut et le transfert de compétences ne bouleversent pas le quotidien des habitants. **Les mairies restent la première porte d'entrée des usagers pour toutes leurs démarches.** Quatre « pôles territoriaux » ont été créés pour préserver la proximité avec l'habitant. Saint Jean de la Ruelle fait partie du pôle territorial nord-ouest et accueille les services du pôle.

Pôle territorial nord-ouest :
pole-nord-ouest@orleans-metropole.fr
» En savoir plus : www.orleans-metropole.fr
5, place du 6 Juin 1944 - 45000 Orléans
02 38 78 40 29

Service de l'eau :
Depuis le 1er janvier 2024, la gestion de l'eau et de l'assainissement a évolué sur les communes d'Orléans Métropole afin de clarifier et d'optimiser les services qui vous sont proposés. Pour faciliter le quotidien des usagers, l'ensemble des services est regroupé sous une marque unique : L'Eau d'Orléans Métropole.

Service joignable au 02 38 78 49 49 / infos.eau@orleans-metropole.fr.

NUMÉROS D'URGENCE

Sapeurs-pompiers : 18
Police secours : 17
SAMU : 15
Urgence via un téléphone portable : 112
Numéro d'urgence adapté pour les personnes malentendantes et sourdes (SMS possible) **: 114**
Depuis le 1er octobre 2024, si vous sollicitez un service d'urgence par téléphone, vous serez rappelé.e par le 0 800 112 112.

FRANCE SERVICES

France Services est un moyen d'accès aux services publics pour tous les Français. Il vise à permettre à chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour l'aider à effectuer ses démarches du quotidien.

Qu'est-ce que la structure France Services ?

- Une information de premier niveau sur les droits et démarches ;
- Un accompagnement dans les démarches administratives en ligne ;
- Le relais auprès des référents des services de l'État en cas de situations complexes.

Pour réaliser quelles démarches ?

Tout citoyen peut être accompagné dans les démarches suivantes :

- Création de comptes, demandes et suivi de prime d'activité, Revenu de Solidarité Active (RSA), Aide Personnalisée au Logement (APL), remboursement de prestations médicales ;
- Déclaration de ses impôts sur le revenu, sur la taxe foncière ;
- Création d'un compte France Travail et suivi des droits ;
- Demande d'aide juridictionnelle, notamment en cas de divorce ;
- Création d'une identité numérique, clé universelle pour simplifier toutes les démarches en ligne ;
- Demandes relatives au permis de conduire et à la carte grise de son véhicule ;
- Demandes et renouvellement de passeport et de carte d'identité.

France Services à Saint Jean de la Ruelle
1re agence France Services de la Métropole d'Orléans.
40, rue des Diamants - 02 38 79 33 19
franceservices@ville-saintjeandelaruelle.fr
www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services

Horaires :
Les lundi et mardi : de 13h30 à 17h30
Le mercredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Les jeudi et vendredi : de 13h30 à 17h30
Le samedi : de 9h à 12h

Permanences du bus France Services
Sur le parvis de la bibliothèque Colette Vivier
4, chemin de Chaingy - 06 63 08 85 58
bus-orleans@france-services.gouv.fr

Tous les mardis : de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h15
Sans prise de rendez-vous.

CAMPING MUNICIPAL GASTON MARCHAND

Rue de la Roche - 45140 Saint Jean de la Ruelle
02 38 79 33 53 - camping@ville-saintjeandelaruelle.fr

Ouverture saisonnière : de mi-juin à fin août (jusqu'à fin septembre lors du Festival de Loire).

Horaires : *de 7h30 à 10h30 et de 15h30 à 21h*

Réservation : https://reservation.secureholiday.net/fr/17980/

Nombre d'emplacements : 32

Services proposés : location de vélos, wifi, lave-linge, sèche-linge...


© Gérard Chaigneux

Ouverture du camping en juin 2025.

» **Pour tout renseignement pendant la fermeture du camping, veuillez contacter le pôle Sports au 02 38 79 33 42.**

LOCATION DE SALLES

Salles de L'Unisson
27, rue Bernard Million
Contact : admin-unisson@ville-saintjeandelaruelle.fr
02 38 79 58 81

Salle Armand Theuriot (Corbolottes)
Rue Charles de Gaulle

Salle René Cassin
2, rue René Cassin
Contact : salles@ville-saintjeandelaruelle.fr
02 38 79 33 00

Ces salles peuvent être mises à la disposition d'un habitant ou d'une association de Saint Jean de la Ruelle sous certaines conditions.



Le Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan communal de sauvegarde (PCS) est le document qui indique comment la commune anticipe les risques (prévention) et réagit dans les situations de crise (intervention).

Il détaille **les mesures prévues pour faire face à un événement majeur et dangereux et à ses conséquences**. Les risques peuvent être liés à une situation exceptionnelle, climatique ou technologique (inondation, canicule extrême, séisme, attaque, etc.).

Le PCS organise, sous l'autorité du maire, la préparation et la réponse au profit de la population lors des situations de crise. Cela peut concerner aussi l'aide apportée à d'autres communes.

Les objectifs du PCS sont :



- **Informer** la population des risques



- **Alerter** la population concernée en cas d'événement



- **Mettre à l'abri** (appui aux services des secours)



- **Soutenir la population** (hébergement & ravitaillement)



- **Informer** les autorités

Quelle que soit la gravité de l'événement, le PCS nécessite **la mobilisation massive des services publics** et **l'implication des habitants** et des usagers en adéquation avec les services de secours. La commune y contribue à hauteur de ses moyens.

Informations relayées par la presse, messages automatiques sur les téléphones portables… Nous vous recommandons d'être attentifs aux différents canaux (téléphone, sms, réseaux sociaux…) et de respecter les consignes données que ce soit par la Préfecture ou par la Mairie.

L'action des pouvoirs publics a significativement évolué depuis la tempête de 1999 et les inondations récentes dans plusieurs régions de France.

En cas d'urgence, il est important de ne pas interférer avec la mise en œuvre des secours et de s'en tenir aux consignes données.

Vos démarches et formalités administratives



État civil
02 38 79 33 00

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES : Prenez rendez-vous en ligne !

Afin de dématérialiser et de simplifier vos démarches administratives, une plateforme en ligne est dédiée à la prise de rendez-vous. Cette nouvelle plateforme centralise l'ensemble des démarches : demande de carte nationale d'identité, passeport et état civil.

Pour prendre rendez-vous :

1 - Rendez-vous sur le site Internet www.ville-saintjeandelaruelle.fr ;
2 - Cliquez sur l'onglet « Mes services en ligne », en haut à droite ;
3 - Cliquez sur la rubrique « Prendre rendez-vous ».



Les démarches les plus fréquentes

Carte nationale d'identité

Document officiel qui permet à tout citoyen de justifier de son identité et, lorsque sa durée de validité n'est pas expirée, de sa nationalité française.

Depuis janvier 2014, la durée de validité est passée de 10 à 15 ans à condition d'être majeur à la date de délivrance de la carte d'identité (aucune démarche n'est à faire pour la prolongation : la date de validité inscrite n'aura pas besoin d'être modifiée pour que la validité soit prolongée de 5 ans).

Les cartes nationales d'identité délivrées à des personnes mineures conserveront une durée de validité de 10 ans.

Elle est gratuite.

En raison de la prise d'empreintes digitales, le demandeur, même mineur, doit impérativement être présent lors de la demande de carte d'identité.

Le mineur doit obligatoirement être accompagné par le titulaire de l'autorité parentale.

Vous devez effectuer votre « pré-demande de CNI » en vous connectant sur le site Internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : https://ants.gouv.fr/moncompte/s-inscrire

Pièces à produire :

- Récapitulatif de la pré-demande avec son numéro ;
- L'ancienne carte nationale d'identité s'il s'agit d'un renouvellement : attention si vous ne pouvez la produire, fournir une déclaration de perte ou vol et 25 euros de timbres fiscaux à acheter en ligne ou dématérialisés ;
- 1 photo d'identité aux normes, de moins de 6 mois ;
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Livret de famille des parents pour les enfants mineurs ou tout autre justificatif de l'autorité parentale.

» Prendre rendez-vous sur le site Internet de la ville : https://www.ville-saintjeandelaruelle.fr/

Passeport biométrique

Le passeport biométrique contient une puce électronique où sont enregistrées toutes les données d'état civil de la première page, la photo d'identité en format numérique et les empreintes digitales numérisées de deux doigts du détenteur du document.

Le passeport est un document de voyage individuel qui permet de prouver son identité. Vous devez être de nationalité française. Votre présence est exigée lors du dépôt de la demande et du retrait du passeport. Le passeport est valable 10 ans pour les personnes majeures et 5 ans pour les personnes mineures.

Comment l'obtenir ?

Présence obligatoire du demandeur lors du dépôt et du retrait du passeport, y compris pour les mineurs. Se munir de l'ancien passeport si vous en possédez un.

Vous devez effectuer votre « pré-demande de passeport » en vous connectant sur le site Internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : https://ants.gouv.fr/moncompte/s-inscrire

Pièces à produire :

- Récapitulatif de la pré-demande avec son numéro ;
- Timbre fiscal à 86 € pour un majeur, 42 € pour un mineur de 15 à 18 ans, 17 € pour un mineur de moins de 15 ans (le timbre doit être dématérialisé) : achat sur le site ANTS ou en bureau de tabac ;

- Un justificatif d'identité (CNI/Passeport) ;
- Si vous ne pouvez présenter votre ancien passeport, faire une déclaration de perte ou de vol ;
- 1 photo d'identité aux normes, de moins de six mois ;
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Livret de famille des parents pour les enfants mineurs ou tout autre justificatif de l'autorité parentale ;
- Justificatif de nationalité si naturalisé.

Le renouvellement du passeport se fait gratuitement dans les cas suivants :

- Modification d'un élément portant sur l'identité du demandeur (nom de famille, nom d'usage ou prénom) ;
- Changement d'adresse ;
- Erreur matérielle commise par l'administration lors de l'établissement ;
- La date limite de validité du nouveau passeport est identique au précédent passeport ;
- Le passeport ne comporte plus de feuillets disponibles pour les visas.

» Prendre rendez-vous sur le site Internet de la ville : https://www.ville-saintjeandelaruelle.fr/

Mariage

Deux personnes peuvent se marier en France, à condition qu'elles soient âgées d'au moins 18 ans. Chacun.e des futur.e.s époux.ses doit :

- N'avoir aucun lien de proche parenté ou d'alliance avec le ou la futur.e époux.se ;
- Être dégagé.e des liens d'un précédent mariage.

Le mariage est célébré dans la commune où l'un des deux futur.e.s époux.ses a son domicile, ou domicile des parents d'un des époux, ou sa résidence établie depuis un mois au moins d'habitation continue à la date de la publication des bans. Un dossier de mariage est à votre disposition à l'accueil de la mairie.

PACS

Les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble. Prendre rendez-vous au service État civil (02 38 79 33 00).
Renseignements complémentaires concernant la notice explicative de déclaration, la modification et la dissolution d'un PACS sur www.service-public.fr

Pièces à produire :

- Convention de PACS (convention personnalisée ou formulaire cerfa n° 15726*02) ;
- Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725*02) ;
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois ;
- Pièce d'identité en cours de validité (original + 1 photocopie) ;
- Pièce complémentaire pour un partenaire divorcé : copie du livret de famille ou de l'acte de mariage avec mention du divorce ;
- Pièce complémentaire pour un partenaire veuf : copie du livret de famille avec mention du décès ou l'acte de naissance de l'ex-époux avec mention du décès ou l'acte de décès ;
- Pièce complémentaire pour un partenaire sous tutelle ou curatelle : jugement de tutelle ou curatelle + présence du tuteur.

Déclaration de naissance

La déclaration de naissance est obligatoire pour tout enfant. Elle doit être faite par une personne ayant assisté à l'accouchement. La déclaration permet d'établir l'acte de naissance.
La déclaration de naissance est obligatoire pour tout enfant né en France. Si elle n'est pas faite dans un certain délai, une régularisation par voie judiciaire est nécessaire. Des sanctions pénales sont encourues.

Délai

La déclaration doit être faite dans les 5 jours qui suivent le jour de l'accouchement.
Le jour de l'accouchement n'est pas compté dans le délai de déclaration de naissance.

Démarche

La naissance est déclarée par le père, ou à défaut, par le médecin, la sage-femme ou une autre personne qui aura assisté à l'accouchement.
La déclaration de naissance est faite à la mairie du lieu de naissance.
L'acte de naissance est rédigé immédiatement par un officier d'état civil.

Pièce à fournir

- Certificat établi par le médecin ou la sage-femme ;
- Déclaration de choix de nom si les parents souhaitent utiliser cette faculté ;
- Acte de reconnaissance si celui-ci a été fait avant la naissance ;
- Justificatif de domicile (ou de résidence) de moins de 3 mois si l'enfant n'a pas encore été reconnu ;
- Carte d'identité des parents ;
- Livret de famille pour y inscrire l'enfant si le(s) parent(s) en possède(nt) déjà un.

Déclaration hors délai

Si la déclaration de naissance n'est pas faite dans les délais réglementaires, l'officier d'état civil ne peut pas régulariser la situation lui-même.
Une déclaration judiciaire de naissance est nécessaire. Il convient de recourir à un avocat pour obtenir un jugement déclaratif de naissance.

Sanctions civiles et pénales
Une personne tenue de procéder à la déclaration de naissance d'un enfant qui n'agit pas dans les délais réglementaires :
- Engage sa responsabilité civile à l'égard de cet enfant (dommages et intérêts pour le préjudice causé par la non déclaration) ;
- **Risque par ailleurs une peine d'emprisonnement de 6 mois et une amende de 3 750 €.**



Déclaration de décès

Elle est obligatoire et doit être faite dans les 24 heures, soit :
- Par un parent du défunt ;
- Par une personne possédant sur son état civil les renseignements les plus exacts et les plus complets ;
- Par un mandataire habilité à cet effet.

Pièces à produire :
Il est indispensable de fournir un certificat de décès.
Il est recommandé de fournir également :
- Le livret de famille, la carte d'identité ou l'acte de naissance du défunt ;
- La pièce d'identité du déclarant.



Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. **L'inscription est automatique** pour les jeunes de 18 ans si ils ont fait la Journée défense et citoyenneté à Saint Jean de la Ruelle.
En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire, soit :
- À la mairie de son domicile (ou de sa résidence : dans ce dernier cas, il faut y résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois) ;
- À la mairie d'une commune dans laquelle on est assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans ;
- À la mairie de la commune où l'on est assujetti à résidence en tant que fonctionnaire public.

Il faut remplir les conditions suivantes :
- Être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin ;
- Être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes).
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année. Pour voter à un scrutin, être inscrit depuis au moins 6 semaines avant.

Pièces à produire :
- Pièce d'identité en cours de validité ;
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (électricité/gaz/loyer).

Les autres démarches



Livret de famille

L'ordonnance du 4 juillet 2005 portant sur la réforme de la filiation a modifié les règles d'établissement et de délivrance du livret de famille. Le livret de famille est souvent demandé pour justifier de votre situation familiale ou pour faire établir certains papiers : carte nationale d'identité, passeport… La mise à jour du livret de famille est à la charge de son/ses titulaire.s, qui doit.vent le présenter aux officiers d'état civil à chaque changement d'état civil ou de situation familiale.
Toute personne peut demander un extrait d'acte de mariage sans filiation.

Qui peut l'obtenir ?
- Les époux lors du mariage ;
- Les parents ou à celui dont la filiation est établie lors de la déclaration de naissance de l'enfant.

En cas de perte, de vol ou de détérioration, un second livret de famille (un duplicata) peut être demandé. Le livret de famille doit être demandé à la mairie du lieu du domicile du requérant.

Pièces à produire :
- Justificatif de l'identité du demandeur qui doit être l'un des titulaires du livret ;
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (électricité/gaz/loyer) ;
- Informations à fournir concernant les actes du livret (nom.s, prénom.s, date, lieu de naissance, etc.) qui sera reconstitué.



Recensement citoyen

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser dès le lendemain de ses 16 ans et avant la fin du 3e mois suivant, à la mairie de son lieu de domicile. Une attestation de recensement vous est délivrée. Elle est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics.

Pièces à produire :
- Pièce d'identité ;
- Livret de famille des parents ;
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (électricité/gaz/loyer) ;
- Carte d'invalidité ou certificat médical délivré par un médecin agréé, si vous êtes atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante.

En cas de double nationalité, présenter la pièce d'identité ou le passeport correspondant.



Acte de reconnaissance

Lorsque les parents ne sont pas mariés, la filiation à l'égard de l'enfant doit être établie par un acte de reconnaissance.
Toutefois, depuis le 1er juillet 2006, l'indication du nom de la mère dans l'acte de naissance de son enfant vaut reconnaissance maternelle. En revanche, l'établissement du lien de filiation à l'égard du père nécessite une démarche personnelle.

Quand et par qui ?
Avant la naissance : par le père et la mère, de manière individuelle ou conjointe.
Après la naissance : par le père uniquement, dès lors que le nom de la mère figure dans l'acte de naissance de l'enfant.

Pièces à produire :
- Carte d'identité des parents ;
- Acte de naissance des parents ;
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Livret de famille (si déjà des enfants).



Demande de copie d'acte

DÉCÈS

Toute personne peut demander une copie intégrale d'acte de décès sans condition, **à la mairie du lieu de décès**. Il est également possible, si un habitant décède hors commune, de demander la transcription de l'acte de décès à la commune de résidence.
En cas de décès à l'étranger, si le défunt était de nationalité française, la demande est faite auprès du ministère des Affaires étrangères ou si le défunt n'était pas de nationalité française auprès de l'autorité qui a délivré l'acte.

MARIAGE

Un acte de mariage peut donner lieu à la délivrance de quatre documents différents : la copie intégrale, l'extrait avec filiation, l'extrait sans filiation et l'acte plurilingue, délivrés par la mairie du lieu de mariage.

Qui peut faire la demande ?
- Chacun des époux ;
- Leurs ascendants (parents, grands-parents) ou descendants (enfants) ;
- Leurs frères et sœurs pour l'extrait avec filiation uniquement.

Pièces à produire :
- Se munir d'une pièce d'identité si l'intéressé fait la demande lui-même ;
- Si un membre de la famille fait la demande (parents, enfants, frères, sœurs) : carte d'identité et livret de famille.

Toute personne peut demander un extrait d'acte de mariage sans filiation.

NAISSANCE

Un acte de naissance peut donner lieu à la délivrance de quatre documents différents : la copie intégrale, l'extrait avec filiation, l'extrait sans filiation et l'acte plurilingue, délivrés par la mairie du lieu de naissance.

Qui peut faire la demande ?
- L'intéressé majeur ou émancipé, son représentant légal, son mandataire ou son conjoint ;
- Ses ascendants (parents, grands-parents) ou descendants (enfants) ;
- Ses frères et sœurs pour l'extrait avec filiation uniquement.

Pièces à produire :
- Se munir d'une pièce d'identité si l'intéressé fait la demande lui-même ;
- Si un membre de la famille fait la demande (parents, enfants, frères, sœurs) : carte d'identité ainsi que le livret de famille ;

Toute personne peut demander un extrait d'acte de naissance sans filiation.



Légalisation de signature

La légalisation d'une signature sert à authentifier la signature d'actes sous seing privé par un contreseing officiel (signature officielle). La personne intéressée doit s'adresser à la mairie de son domicile et présenter la pièce à légaliser accompagnée d'une carte d'identité sur laquelle figure sa signature, plus un justificatif de domicile de moins de 3 mois (électricité/gaz/loyer).
L'administré doit apposer sa signature devant l'officier d'état civil de la mairie.



Attestation d'accueil

Toute personne étrangère, hors Union européenne, qui veut venir en France pour moins de 3 mois dans le cadre d'une visite privée et familiale, doit présenter un justificatif d'hébergement. L'attestation est demandée et signée par la personne (française ou étrangère) qui se propose d'héberger la personne étrangère en France.
Cette dernière ne pourra obtenir son visa d'entrée en France que s'il joint l'attestation d'accueil à son dossier de demande de visa. En cas de contrôle, l'attestation doit aussi être produite, sauf exception, aux frontières extérieures de l'espace Schengen.

L'attestation d'accueil est exigée pour toutes les personnes étrangères qui souhaitent séjourner en France à l'exception des personnes suivantes :
- Les citoyens de l'Espace économique européen et les membres de leur famille ;

- Les citoyens Suisses, Andorrans et Monégasques ;
- Les titulaires d'un visa de circulation « Schengen », valable au moins 1 an pour plusieurs entrées ;
- Les titulaires d'un visa portant la mention « Carte de séjour à solliciter dès l'arrivée en France » ;
- Les personnes effectuant un séjour à caractère humanitaire ou dans le cadre d'un échange culturel, sous certaines conditions ;
- Les personnes venant en France pour une cause médicale urgente ou en raison de la maladie grave ou des obsèques d'un proche, sous certaines conditions.

Pièces à produire :

- Un justificatif d'identité (pour les Français, les citoyens de l'EEE ou Suisses, une carte d'identité ou un passeport, pour les autres personnes étrangères un titre de séjour-liste limitative) ;
- Tout document permettant d'apprécier ses ressources et sa capacité à héberger le ou les personnes étrangères dans des conditions normales de logement (3 derniers bulletins de salaire et dernier avis d'imposition) ;
- Un document prouvant sa qualité de propriétaire, de locataire ou d'occupant du logement dans lequel il compte héberger le ou les visiteurs (comme un titre de propriété ou un bail locatif) ;
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Un timbre dématérialisé fiscal de 30 € (à acheter en bureau de tabac) ;
- La date du séjour ;
- Si l'attestation d'accueil est demandée pour des enfants mineurs non accompagnés par leurs parents, une attestation sur papier libre rédigée du ou des détenteurs de l'autorité parentale et précisant notamment la durée et l'objet du séjour des enfants.

Baptême républicain

Le baptême républicain (appelé également baptême civil) est destiné à faire entrer l'enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines. Il n'est prévu par aucun texte législatif.

La Ville propose toutefois une célébration officielle.

Pièces à produire :

- Pièces d'identité des parents ;
- Justificatif de domicile des parents de moins de 3 mois ;
- Copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant ;
- Pièces d'identité des parrain et marraine ;
- Livret de famille.

RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE DE VOTRE HABITAT



Vous avez constaté récemment des fissures inhabituelles dans votre maison ou votre immeuble ?

Les administrés souhaitant déclarer un dommage lié à une catastrophe naturelle doivent :

1. Adresser à Monsieur le Maire un courrier de demande de reconnaissance. Devront y figurer les désordres constatés sur les biens immobiliers, ainsi que dans les dates d'apparition et d'évolution du phénomène ;

2. Compléter le formulaire de déclaration, accessible sur le site Internet : www.ville-saintjeandelaruelle.fr ;

3. Joindre les photos des dégradations constatées, à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments.

Votre dossier peut être adressé soit :

- Par courrier :
 Mairie de Saint Jean de la Ruelle
 Direction Générale des Services
 Dossier suivi par le Pôle Affaires Juridiques
 71, rue Charles Beauhaire
 45140 Saint Jean de la Ruelle
- Par courriel :
 juridique@ville-saintjeandelaruelle.fr
 Informations au :
 02 38 79 33 81 - 02 38 79 33 06

BIEN VIVRE
en ville



Aménager l'espace urbain

AUTORISATIONS D'URBANISME

Il existe trois permis : le permis de construire, le permis d'aménager et le permis de démolir, ainsi qu'une déclaration préalable.

En fonction de la nature, de l'importance et de la localisation de votre projet, vous devez établir votre demande ou votre déclaration sur le formulaire correspondant.
Une notice explicative détaillée est disponible sur le site https://www.service-public.fr/

- **Le formulaire de demande de permis d'aménager, de construire ou de démolir** peut être utilisé pour tous types de travaux ou d'aménagement. Si votre projet comprend des aménagements, des constructions et des démolitions, vous pouvez choisir de demander un seul permis. Le permis d'aménager peut autoriser des constructions et/ou des démolitions. Le permis de construire peut autoriser les démolitions.
- **Le formulaire de demande de permis de construire pour une maison individuelle** doit être utilisé pour les projets de construction d'une maison individuelle d'habitation et ses annexes (garages) ou pour tous travaux sur une maison individuelle existante. Si votre projet nécessite d'effectuer des démolitions soumises à permis de démolir, vous pouvez en faire la demande avec ce formulaire.
- **Le formulaire de demande de permis de démolir** peut être utilisé pour toute demande de démolition totale ou partielle d'une construction protégée ou située dans un secteur protégé. Lorsque ces démolitions dépendent d'un projet de construction ou d'aménagement, le formulaire de demande de permis d'aménager ou de permis de construire permet aussi de demander l'autorisation de démolir.
- **Le formulaire de déclaration préalable** permet de déclarer des aménagements ou des constructions non soumis à permis. Lorsque des démolitions sont nécessaires pour la réalisation de ces travaux ou aménagements, vous pouvez en faire la demande avec votre déclaration préalable.


Le nouveau quartier d'Alleville.

COMMENT DÉPOSER LES DEMANDES ?

Depuis le 1er janvier 2022, un téléservice, au sens de l'article L. 423-3 du Code de l'Urbanisme, est disponible afin de procéder notamment au dépôt par voie dématérialisée des demandes d'autorisation, de Certificats d'Urbanisme (CUa/CUb) et de déclaration d'intention d'aliéner (DIA) pour l'ensemble des communes de la Métropole.

Ce téléservice accessible sur : **demarchesurbanisme.orleans-metropole.fr**, possède une interface spécialement conçue pour les professionnels afin de faciliter le dépôt et le suivi des demandes. Pour y accéder et sécuriser le dispositif, il revient à chaque utilisateur professionnel de solliciter, lors de la 1re connexion, une demande de création d'un compte « partenaire » sur la page d'accueil du téléservice. Après validation de la demande par l'administrateur métropolitain, l'inscription est confirmée par courriel. Les avantages offerts par ce téléservice sont multiples : traitement des demandes dès leur dépôt sur le portail, suppression des envois papiers et postaux, suivi des étapes d'avancement des dossiers en ligne, garantie de fiabilité, intégrité, sécurité et confidentialité des comptes utilisateurs des acteurs et leurs échanges. Même si l'utilisation de ce téléservice demeure une simple faculté puisqu'il est toujours possible de déposer les dossiers en format papier, **son utilisation est désormais vivement recommandée**.

Sur l'ensemble du territoire métropolitain, les règles d'urbanisme applicables sont celles du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm), approuvé par délibération du Conseil métropolitain du 7 avril 2022 et exécutoire depuis le 4 mai 2022.

Certaines demandes ne peuvent faire l'objet d'un dépôt sur le guichet unique : les autorisations de travaux (AT) concernant les établissements recevant du public (ERP) seules, les autorisations préalables et déclarations préalables au titre de la publicité, des enseignes et pré-enseignes.

Les demandes déposées en version papier peuvent se faire : par courrier adressé à la Mairie de Saint Jean de la Ruelle - 71, rue Charles Beauhaire - BP 74 - 45142 Saint Jean de la Ruelle cedex ou par dépôt à la Direction de l'Aménagement et du Renouvellement urbain - 77, rue Croix Baudu - 45140 Saint Jean de la Ruelle.

La passerelle, qui relie les quartiers des Chaises et d'Alleville, a été inaugurée le 28 avril 2025 par Fabien RIVIÈRE DA SILVA, Maire de Saint Jean de la Ruelle, en présence de la Région Centre-Val de Loire et d'Orléans Métropole.



Les autres saisines par voie dématérialisée (mail notamment) ne devront plus faire l'objet d'un traitement conformément aux dispositions de l'article L112-9 du Code des relations entre le public et l'administration.

S'agissant des réponses aux demandes de renseignements ou questionnaires d'urbanisme, il est rappelé que les collectivités n'ont pour seule obligation que de répondre aux demandes de certificat d'urbanisme, dont le contenu est défini par le code de l'urbanisme. Néanmoins, pour faciliter l'accès à certaines informations relevant notamment de la salubrité, des périls, de l'état parasitaire, du plomb ou des carrières. Toutes les informations sont à retrouver sur www.orleans-metropole.fr

TAXES ET CONTRIBUTIONS

Le permis de construire (ou la déclaration de travaux) entraîne le versement de taxes établies sur la construction, la reconstruction ou l'agrandissement de bâtiments de toute nature.

Les taxes suivantes sont exigibles :

- La taxe d'aménagement, perçue au profit de la commune et du département, peut être majorée dans certains secteurs.
 Depuis le 1er septembre 2022, la taxe d'aménagement est exigible au dépôt de la déclaration déclarant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) en mairie (à déclarer dans un délai de 90 jours suivant ce dépôt). Son montant dépend principalement de la surface de plancher créée (les piscines et places de stationnement sont également taxables). Certaines exonérations sont possibles. Les modalités de paiement diffèrent selon la surface créée.
- Pour un projet d'une surface de plancher inférieure à 5 000 m² :
 Lorsque le montant de la taxe est inférieur à 1 500 € : demande de paiement unique à partir de 90 jours de la date de fin des travaux. S'il dépasse 1 500 €, il est divisé en 2 parts égales (à partir de 90 jours après la date d'achèvement de vos travaux et 6 mois après la 1re demande).
- Pour un projet d'une surface de plancher égale ou supérieure à 5 000 m² :
 À partir de la délivrance de l'autorisation : 2 acomptes à payer (50 % au 9e mois, puis 35 % au 18e mois). Ils seront déduits du montant définitif de la taxe d'aménagement due.
- La redevance d'archéologie préventive.
 Pour tous renseignements, contacter le pôle Aménagement et Foncier au 02 38 79 58 19 ou se rendre sur le site Internet https://www.economie.gouv.fr/particuliers/taxe-amenagement.

DROIT DE PRÉEMPTION (DPU)

Il offre à la collectivité compétente (métropole, commune etc.) d'exercer sur l'ensemble du territoire de l'agglomération orléanaise une priorité d'achat lors de transactions immobilières. La collectivité dispose d'un délai de 2 mois pour exercer ce droit, à compter du dépôt, en mairie, d'un formulaire de « déclaration d'intention d'aliéner » (DIA) par le vendeur ou le mandataire (notaire etc.) chargé de la transaction.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Contacts avec les entreprises en lien avec les services d'Orléans Métropole.
Informations sur l'immobilier industriel et commercial, conseil sur les relations avec l'Administration.
Relations avec les partenaires locaux : entreprises, collectivités locales, chambres consulaires.
Relations avec les commerçants : licences pour débits de boissons. Débits de boissons temporaires.
Ouverture dominicale. Vente au déballage. Taxis. Marché. Meublés de tourisme. Occupation du domaine public : étalages commerciaux, commerces ambulants.
Taxe sur la Publicité Extérieure (TPE).

Environnement

Mise en œuvre de la politique municipale en matière de développement durable, par :

- La participation aux mobilités douces, aux actions de préservation de la biodiversité, de recyclage, de la ressource en eau (Objectif Climat 2030), de lutte contre les îlots de chaleur, de recyclage, aux dispositifs de gestion des déchets (obligation réglementaire depuis le 1er janvier 2024) etc.

- L'instruction des publicités, enseignes, pré-enseignes, déclarations pour installations d'antennes-relais de téléphonie mobile (dossier d'information mairie), déclarations des forages domestiques, aide financière à la destruction de nids de frelons etc.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ORLÉANS MÉTROPOLE

Le service de ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif est géré par Orléans Métropole. La taxe est fixée et perçue par cette collectivité.

Pour toute question concernant la collecte : 02 38 56 90 00 de 5h à 20h - l'attribution de poubelles ou le remplacement de poubelles cassées : 02 38 56 97 57, du lundi au jeudi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h.

» **Réalisez toutes vos démarches en ligne sur le site Internet d'Orléans Métropole : www.orleans-metropole.fr**

OBJETS ENCOMBRANTS

Les encombrants ne font plus l'objet de collecte en porte à porte. Ils sont à déposer en déchetterie afin de favoriser le recyclage et la réutilisation des matériaux. **Un ramassage est toutefois possible en faisant appel au service de collecte des volumineux sur rendez-vous. Service gratuit, soumis à certaines conditions : un passage par an et par foyer (3 objets volumineux maximum). Inscription obligatoire sur le site d'Orléans Métropole : www.orleans-metropole.fr**

LES DÉCHETTERIES DANS LA MÉTROPOLE

02 38 56 90 00

Les déchetteries et végé'tri sont gérées par Orléans Métropole :

- Déchetterie Ouest Ingré : chemin de la Vallée de l'Azin
- Déchetterie Nord Saran : zone d'activités de Montaran rue Marcel Paul
- Comptoir du réemploi et du recyclage et Végé'tri à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin : impasse des Moines
- Déchetterie et Végé'tri Est - Chécy : parc d'activités de la Guignardière rue Pierre et Marie Curie
- Déchetterie et Végé'tri Sud Est - Saint Cyr en Val : avenue du parc Floral
- Déchetterie et Végé'tri Nord Est - Saint Jean de Braye : parc Archimède - rue de la Burelle

» **Pour toute information complémentaire, consultez le site Internet d'Orléans Métropole : www.orleans-metropole.fr**
02 38 43 79 73
Saran : rue Marcel Paul - 02 38 73 07 57

Sont acceptés : les déchets végétaux, tout-venant, ferraille, gravats, cartons, papiers, journaux, magazines, corps creux, verres, déchets dangereux des ménages (piles, huiles de vidange, batteries, peintures, solvants, produits chimiques ou toxiques).

Sont refusés : déchets ménagers résiduels (dans votre poubelle habituelle), médicaments (retour en pharmacie), vêtements et textiles (en point d'apport volontaire à proximité de certains supermarchés, auprès d'associations), bouteilles de gaz (retour auprès des distributeurs), fibrociment (dans les déchetteries de Point P à condition d'être client ou auprès des prestataires privés). Modalités d'accès : volume limité à 1,5 m^3 par jour, chaque déchet doit être déposé dans la benne correspondante à sa propre catégorie. Si vos déchets n'entrent dans aucune de ces catégories, ils doivent être déposés dans le tout-venant, à l'exception des déchets refusés.

HORAIRES D'OUVERTURE

Période haute (mars à octobre) :
lundi de 14h à 18h, du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 9h à 12h

Période basse (novembre à février) :
Ingré : le lundi de 14h à 17h, du mercredi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le dimanche de 9h à 12h.
Saran : le lundi de 14h à 17h, le mardi et mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le dimanche de 9h à 12h.
Fermé les jours fériés.

» **Renseignement téléphonique** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

CONTENEURS À VERRE

Mail des Justes de France • Rue des Peupliers • Rue des Salmoneries • Rue Léon Blum • Salle des fêtes • Rues René Cassin/Gambetta • Rues René Cassin/Charles Beauhaire • Rue des Sorbiers • Résidence des Bénardières • Rue de la Mouchetière/Foyer Sonacatra • Anna Marly • Place Drouot/Petite Espère • Rue du Stade • Rue des Dix Arpents • Rond-point Gambetta • Rue Max Jacob • Rue d'Alleville (près du transformateur) • Rue Françoise Giroud • Rue Gambetta résidence 3F • Rue Croix Baudu (services techniques) • Chemin du Halage • Centre Commercial des Chaises • Rue Ernest et Isabelle Lancelot • Rue des Champs Frais • Rue des Marchais • Chemin de Chaingy/Rue Dédale • Rue des Essarts • Rue Viviane • Rue des Agates/Rue des Aigues Marines • Rue Léon Foucault • Rue du Clos Neuf • Rue du Pressoir Brûlé

POINT PROPRETÉ (ensemble de trois colonnes pour verre, corps plats, corps creux)

Petite Espère • Rue E. et I. Lancelot • Rue du Clos Neuf • Rue Dédale/Chemin de Chaingy • Centre Commercial des Chaises • Rues des Agates/Aigues Marine • Rue des Essarts • Rue des Marchais • Rue des Champs Frais • Salle des fêtes • Rue Charles de Coulomb

DÉCHETS VÉGÉTAUX

En petite quantité, ils peuvent être utilisés dans votre compost. Pour un volume plus important ou de grande taille de branches, souches, etc., il convient de les acheminer vers l'une des six végé'tri de l'agglomération, dont les deux plus proches sont situées à Saran et à Ingré.

Déchetterie de Saran : 02 38 73 07 57
Déchetterie d'Ingré : 02 38 43 79 73

Le brûlage des déchets végétaux est interdit à moins de 200 m des habitations et 100 m de toute route revêtue, et ne doit pas occasionner de gêne par la fumée.

COLLECTE DE DÉCHETS VERTS

Orléans Métropole propose aux habitants âgés de plus de 75 ans et aux personnes titulaires d'une carte d'invalidité (ou carte de stationnement pour personne à mobilité réduite), la collecte de leurs déchets verts. Pour profiter de ce dispositif, il est nécessaire de s'inscrire auprès de la mairie et de présenter une pièce d'identité, un justificatif fiscal établi au nom du bénéficiaire du service, une carte d'invalidité ou une carte européenne de stationnement en cours de validité. La collecte a lieu une fois tous les 15 jours, à partir du 15 avril et jusqu'au 30 novembre. Il est possible de déposer devant son domicile les sacs fournis par Orléans Métropole contenant 300 litres de végétaux (tontes, feuilles mortes…) et deux fagots de branchage d'une longueur maximum d'un mètre et n'excédant pas 15 kg.

» **Renseignements auprès de votre mairie ou d'Orléans Métropole**
Direction Gestion des Déchets
33, rue Hatton 45000 Orléans
02 38 56 90 00

DICRIM

Un dossier d'information communal sur les risques majeurs approuvé par le Conseil municipal du 23 novembre 2017 est consultable en Mairie.

PÔLE TERRITORIAL NORD-OUEST DE LA MÉTROPOLE

77, rue Croix Baudu

» **Contact :** 02 38 78 40 29
pole-nord-ouest@orleans-metropole.fr

Orléans Métropole gère depuis le 1er janvier 2018 les compétences « Voirie », « Propreté » et « Eau ». Des conventions ont été signées entre la Ville et l'intercommunalité. La commune assure pour le compte d'Orléans Métropole la création et la gestion des équipements et services liés à ces compétences, ainsi que l'entretien et la maintenance des ouvrages et du matériel, études des projets nouveaux, suivi des opérations, maîtrise d'œuvre des travaux.

Demande d'autorisation de voirie

Occupations diverses du domaine public : sont soumises à autorisation les utilisations du domaine public, quelles que soient leur nature et leur durée (stationnement pour déménagement ou livraison, dépôts de matériels, etc.).

» **Pour tous renseignements :**
Direction du Cadre de Vie et du Patrimoine
02 38 79 58 00
centre-technique@ville-saintjeandelaruelle.fr

Eau potable (Orléans Métropole)

Orléans Métropole gère la compétence « Eau potable ». Chaque abonné est tenu de surveiller ses installations et notamment de s'assurer par de fréquentes lectures du compteur d'eau qu'il n'existe pas de variations anormales de consommation susceptibles d'être dues à des fuites.

» **Pour tous renseignements :**
infos.eau@orleans-metropole.fr

Vos contacts sur : https://www.orleans-metropole.fr/actions-et-services/eau-/-assainissement/vos-contacts/saint-jean-de-la-ruelle

ASSAINISSEMENT (ORLÉANS MÉTROPOLE)

L'assainissement est une des compétences de la communauté urbaine Orléans Métropole depuis le 1er janvier 2002. Elle a en charge notamment le traitement des eaux usagées et des eaux pluviales ainsi que l'entretien du réseau d'assainissement.

» **Pour tous renseignements :**
infos.eau@orleans-metropole.fr

Égouts

02 38 78 49 49

Les demandes de branchements à l'égout sont à effectuer auprès d'Orléans Métropole, Direction du Cycle de l'eau. Le montant de la taxe de raccordement est fixé par Orléans Métropole.

Se balader

Saint Jean de la Ruelle, labellisée ville fleurie

En 2020, le jury de l'Association régionale pour le fleurissement et l'embellissement des communes a sélectionné Saint Jean de la Ruelle parmi les villes fleuries en remettant à la ville le « Label 2 Fleurs ».

Une récompense qui atteste de l'engagement de la collectivité pour la promotion et la valorisation du cadre de vie dans un souci de lutte contre le réchauffement climatique.



Le marché automnal, organisé par l'Amicale de la Fête et des Loisirs et la remise des prix des Maisons fleuries ont eu lieu le 11 octobre 2025 au parc des Dominicaines dans le cadre de la Journée du patrimoine naturel.

Les squares

- **SQUARE DU CLOS DU MOINE**
 Rue Lucien Bois
- **SQUARE JULES FERRY**
 Rue Charles Beauhaire
- **SQUARE DE LA LAÏCITÉ**
 Impasse du Cèdre

Les squares
avec aires de jeux pour enfants

- **SQUARE COLETTE GUILLON**
 Allée de la République
- **SQUARE DU CLOS NEUF**
 Rue Gambetta





Les parcs

- **PARC MANOUCHIAN**
 Rue de Bagneaux
- **PARC SIMONE VEIL**
 Mail des Justes de France

Les parcs
avec aires de jeux pour enfants

- **PARC DE LA CHILESSE**
 Chemin de Halage, à proximité du camping municipal
- **PARC DU CLOS DE LA JEUNETTE**
 Rue de la Jeunette
- **PARC DES DOMINICAINES**
 rue Charles Beauhaire
- **PARC DES GROUES**
 Rue du 11 Octobre
- **PARC JEAN FRIESS**
 Allée Daniel Mayer

Engagée dans une gestion éco-responsable de ses espaces verts

La Ville s'engage dans une gestion éco-responsable de ses espaces verts, en plantant surtout des espèces ne nécessitant qu'une faible consommation en eau.

Ça veut dire quoi, « zéro-phyto » ?

Le « zéro-phyto » désigne une approche de gestion et d'entretien des espaces verts excluant l'usage des produits phytosanitaires de synthèse. En adoptant cette démarche respectueuse de la biodiversité et de la santé publique, la commune bannit notamment l'utilisation d'herbicides tels que le glyphosate et favorise des solutions naturelles et durables.

Les jardins familiaux

Mis à disposition par la municipalité, les jardins familiaux sont des parcelles qui permettent aux habitants de cultiver ce qu'ils souhaitent (fruits, légumes, aromates...) en fonction des saisons.

- **ESPACE CARAT**
 Rue des Diamants
- **JARDINS DU PETIT CLOS DES CHAISES**
 Allée Claude Debussy
- **JARDINS RENÉ CASSIN**
 Rue René Cassin
- **JARDINS DE LA GRANDE PIÈCE**
 Rue Pierre Brossolette



Les jardins familiaux de l'Espace Carat.



Les 24h de la Biodiversité le 18 juin 2026.

Les bords de Loire

Cette partie du fleuve accueille une diversité d'espèces dont certaines sont protégées au niveau national : le lézard des murailles, la fauvette à tête noire, la mésange charbonnière, le moineau domestique, le pouillot véloce, le choucas des tours et le martinet noir. C'est pour protéger cette diversité que la Loire et ses berges sont classées en zone Natura 2000. Le site est concerné par la « Directive Oiseaux » qui veille à ce que les espèces et les habitats d'intérêt communautaire soient maintenus ou restaurés dans un état de conservation favorable.



Sortir

La culture est l'une des richesses de notre ville. La collectivité a fait le choix de proposer depuis des années, dans ses établissements publics (L'Unisson, Maison de la Musique et de la Danse, Médiathèque Anna Marly, Bibliothèques de quartier) un large choix d'activités culturelles pour toutes et tous. En outre, Saint Jean de la Ruelle propose une programmation culturelle qui aime se démarquer des scènes habituelles. La Ville donne l'occasion aux jeunes talents émergents de la scène francophone et aux talents locaux et régionaux de se produire sur scène. Chaque année, en juin, le Festival Le Grand Unisson attire sur deux jours environ 10 000 spectateurs autour de concerts gratuits. L'Unisson accueille artistes, associations et public dans des conditions optimales.



Le 5 décembre 2025, L'Unisson accueillait la 3e édition du concert des professeurs du conservatoire, avec un programme original intitulé *Buenos Aires, escale à Paris*.

La Maison de la Musique et de la Danse

Conservatoire à rayonnement communal
29, rue Bernard Million
Secrétariat : 02 38 79 58 52
conservatoire@ville-saintjeandelaruelle.fr

Des concerts et animations sont régulièrement organisés dans l'auditorium. Le hall accueille des expositions artistiques temporaires.

HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT :
En période scolaire :
Lundi : 9h - 12h et 13h30 - 18h
Mardi : 9h - 12h et 13h30 - 18h
Mercredi : 9h - 12h et 12h30 - 20h
Jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 18h
Vendredi : 9h - 12h et 12h30 - 20h

Pendant les vacances scolaires :
Du lundi au vendredi : 9h - 12h et 13h - 17h30

ENSEIGNEMENT MUSICAL

CURSUS : CYCLE I

Pour les deux premières années : Chorale + atelier instrumental + cours d'instrument individuel. 2h/semaine.
3e et 4e année : Atelier FM + ensemble instrumental + cours individuel d'instrument. 2h15/semaine.

CURSUS : CYCLE II

Formation musicale + cours individuel + pratique collective obligatoire.
3 à 4h/semaine.

ORCHESTRES ET ENSEMBLES

Harmonie Cycle 1, harmonie Cycle 2 et 3, orchestre à cordes Cycle 1, orchestre à cordes Cycle 2 et 3, ensemble de guitares Cycle 1, ensemble de guitares Cycle 2 et 3, atelier piano (Cycle 1), atelier Jazz, Big Band, ensemble de cuivres, ensemble de bois, orchestre adultes Cycle 1, ateliers de musiques actuelles.

ADOLESCENTS : Atelier formation musicale + instrument : 1h30/semaine.
ADULTES : Cours individuel d'instrument + orchestre adultes débutants : 1h30/semaine.

DISCIPLINES INSTRUMENTALES ENSEIGNÉES

Flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone, trompette, cornet, trombone, cor, tuba, violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique, guitare basse, guitare électrique, piano, accordéon, percussions, chant lyrique, chant variétés et MAO (Musique Assistée par Ordinateur).

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE MUSIQUE ET DANSE

Initiation Artistique 1 : Grande section de maternelle
Initiation Artistique 2 : CP
Initiation Danse : CE1

ENSEIGNEMENT CHORÉGRAPHIQUE

Cours adulte-ado à partir de 16 ans en danse classique ou contemporaine.
Cursus Danse classique et/ou Danse contemporaine (à partir du CE2).

La danse classique met l'accent sur le placement du corps permettant d'acquérir, équilibre, souplesse et rigueur.
La danse contemporaine s'articule entre cours techniques et ateliers d'explorations du mouvement et de l'expression personnelle.
En première année, les élèves suivent obligatoirement un cours de danse classique et un cours de danse contemporaine.

À l'issue de la première année, les élèves choisissent, soit :
- Une des deux disciplines ;
- De poursuivre les deux disciplines ;
- D'opter pour une dominante (classique ou contemporaine).

ENSEIGNEMENT THÉÂTRAL

Ouverture d'une classe de théâtre en septembre 2026. Cours enfants (8/10 ans et 11/13 ans) : 1h15/semaine ; ados (14/17 ans) et adultes : 1h30/semaine.

Les bibliothèques

Le réseau des bibliothèques de Saint Jean de la Ruelle réunit trois établissements. La médiathèque Anna Marly est organisée autour de quatre sections : adultes, jeunesse et BD, musique, et espace public numérique. Les bibliothèques Colette Vivier et Chat Perché sont quant à elles dédiées à la jeunesse.
Les bibliothèques proposent l'emprunt et la consultation sur place de documents ainsi que de la presse. Vous y trouverez un accueil personnalisé pour vous accompagner dans vos recherches, ainsi que des espaces pour vous initier à Internet ou utiliser un ordinateur. Elles organisent également de nombreuses animations et ateliers culturels pour tous les publics : lectures, spectacles, concerts…

- La consultation sur place est libre et gratuite, sans inscription ;
- L'inscription, gratuite, permet d'emprunter jusqu'à 15 documents (livres, revues, partitions, DVD documentaires, livres audio et CD) pour une durée de trois semaines, et donne accès à l'espace public numérique ;
- Un service de portage de documents à domicile est proposé aux Stéoruellans et Stéoruellanes inscrits ne pouvant se déplacer pour raison de santé.
 » Renseignements : 02 38 79 03 69

Vos démarches sur Internet :
Vous pouvez consulter le catalogue en ligne en vous connectant sur le site Internet du réseau des bibliothèques. Plus qu'un site, cet espace est un service qui s'adresse à toute la population. Les abonnés peuvent y gérer leur compte individuel, prolonger les documents empruntés, en réserver, et découvrir les nouveautés. Un service accessible 24 heures sur 24.

» Coordonnées :
www.mediatheque.ville-saintjeandelaruelle.fr
Instagram : @bibsjrofficiel

LA MÉDIATHÈQUE EST OUVERTE LE PREMIER DIMANCHE DU MOIS, DE 14H30 À 18H.

MÉDIATHÈQUE ANNA MARLY

61, rue Charles Beauhaire
02 38 79 03 60
mediatheque@ville-saintjeandelaruelle.fr

Horaires :
Mardi/jeudi/vendredi : 14h - 18h
Mercredi : 10h - 18h - Samedi : 10h - 17h

BIBLIOTHÈQUE DU CHAT PERCHÉ

Espace Léopold Sédar Senghor
Rue des Turquoises
02 38 79 58 75
cperche@ville-saintjeandelaruelle.fr

Horaires :
Mardi/vendredi : 16h - 18h
Mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h - Samedi : 14h - 17h

BIBLIOTHÈQUE COLETTE VIVIER

Espace Rol Tanguy - 4, chemin de Chaingy
02 38 79 58 43
cvivier@ville-saintjeandelaruelle.fr

Horaires :
Mardi/vendredi : 16h - 18h
Mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h - Samedi : 14h - 17h

VACANCES SCOLAIRES

- **Médiathèque Anna Marly**
 Mardi : 14h - 17h
 Jeudi/mercredi/samedi : 10h - 13h et 14h - 17h
 Vendredi : 14h - 17h
- **Bibliothèque Colette Vivier**
 Mardi/vendredi/samedi : 14h - 17h
 Mercredi/jeudi : 10h - 12h et 14h - 17h
- **Bibliothèque Chat Perché**
 Mardi/vendredi/samedi : 14h - 17h
 Mercredi/jeudi : 10h - 12h et 14h - 17h



Dans le cadre de la requalification de la rue Charles Beauhaire, le parvis de la Médiathèque Anna Marly a fait peau neuve.

L'Unisson

27, rue Bernard Million
02 38 79 58 01
admin-unisson@ville-saintjeandelaruelle.fr
@lunissonsjr

- Programmation artistique, saison culturelle de la commune (spectacles, séances scolaires, résidences de création…) ;
- Accueil d'événements communaux ;
- Accueil d'événements associatifs et privés.

RÉSERVEZ VOS BILLETS !

02 38 79 58 01
billetterie-unisson@ville-saintjeandelaruelle.fr
https://billetterie-saintjeandelaruelle.mapado.com/

LOCATION DE SALLES

Salles de L'Unisson - 27, rue Bernard Million

» **Contact :** 02 38 79 58 81
admin-unisson@ville-saintjeandelaruelle.fr

Ces salles sont ouvertes à la location et peuvent être mises à disposition d'associations de Saint Jean de la Ruelle sous certaines conditions. Il est conseillé de demander la réservation plusieurs mois avant la date envisagée de la manifestation.



« Grand U 2026 »

LE FESTIVAL LE GRAND UNISSON

Gratuit, le festival accueille chaque année environ 10 000 personnes, dans une ambiance festive et conviviale caractérisant cet événement ancré dans l'histoire de Saint Jean de la Ruelle.

À l'occasion de ces deux jours conviviaux, entre découvertes artistiques et moments fédérateurs, les concerts d'artistes confirmés et de jeunes talents côtoient les stands des associations (d'information et de sensibilisation), les activités proposées aux familles (médiathèque, Ludothèque, ateliers) et bien sûr les buvettes qui régalent les petites et grosses faims ou soifs.

À travers le festival, la commune est engagée dans des démarches vertueuses : accessibilité à tous les publics grâce à une piste stabilisée, vaisselle réutilisable aux buvettes, toilettes sèches, tri des déchets dont les biodéchets, parité femmes/hommes dans la programmation, etc.


Les Goguettes, en trio mais à quatre a ouvert la saison culturelle de L'Unisson le 3 octobre 2025.

Le Grand Unisson se déroule tous les ans à la mi-juin sur le terrain de l'IRJS, à l'arrière de L'Unisson.

Se soigner

Depuis plusieurs années, avec les professionnels de santé, la ville de Saint Jean de la Ruelle a engagé un projet de santé volontariste à l'échelle de son territoire, pour répondre aux besoins de chacune et chacun d'entre vous. La Maison de Santé Pluridisciplinaire Françoise Dolto a vu le jour il y a maintenant quatre ans dans le quartier des Chaises. Une maison médicale a également ouvert à l'automne 2022 au sud de la commune afin de faciliter l'installation de nouveaux professionnels de santé sur le territoire.



La Maison médicale au sud de la commune desservie par la ligne B du tramway.

AUDIOPROTHÉSISTE

- **Candice BARTHABURU**

99, rue Charles Beauhaire
02 38 73 78 80
saintjeandelaruelle@sonance-audition.fr
www.sonance-audition.fr
Audioprothésiste DE
DU d'audiophonologie de l'enfant

CENTRE D'IMAGERIE MÉDICALE MADELEINE

26, rue de la Madeleine
02 38 72 26 00

CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE « LES CORBOLOTTES »

Antenne du l'Établissement Public de Santé Mentale

- **Georges DAUMEZON**

3, place Condorcet
02 38 43 19 03
Patients jusqu'à 18 ans

CHIRURGIEN-DENTISTES

- **Mesdames CARVALHO, FERNANDES, EURICO**

11, chemin de Chaingy
02 38 53 34 40

- **Salim RAJABALY**

90, rue Charles Beauhaire
02 38 72 55 47

DIÉTÉTICIENNE

Sandra FIORIN
106, rue Brise Pain
06 25 18 69 50 ou sur doctolib.fr

INFIRMIER-ÈRE-S

- **Sandrine DEFLOND, Anne FAUCHEUX, Émilie BAZIN-LEPEZ**

4, avenue de la Petite Espère
02 38 72 62 98 / 06 17 02 07 70

- **Laïla ABBOUBI**

2, rue de la Madeleine
06 62 49 76 12

- **Christelle-Vanina ANABA, Lucille POPINEAU**

53, rue Agates
07 82 07 76 61

- **Gilles BOULAY, Claire BERGER, Céline GASNIER, Chloé REYNAUD, Pauline GACHADOAT**

1, rue du Clos Neuf
02 38 72 28 82 / 06 08 09 06 26

- **Claude POULS, Virginie BOLO-LUMBROSO, Olivia LAMARRE**

60, rue des Chaises
06 03 37 68 32

- **Mélissa LOLLIA**

2, allée Anna Marly
06 64 88 24 38



La Maison de Santé pluridisciplinaire Françoise Dolto, dans le quartier des Chaises.

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE FRANÇOISE DOLTO

53, rue des Agates
02 38 22 02 02

GÉNÉRALISTES

- **Docteur BALDESI**
- **Docteur BATTAULT**
- **Docteur BOUCHET**
- **Docteur DECOUSSER**
- **Docteur GORIN**
- **Docteur GUÉRIN**
- **Docteur HUZAR**
- **Docteur LAGACHE**
- **Docteur TREYER**
- **Audrey ZMYSOLNY** - PÉDICURE PODOLOGUE
- **Docteur MALANDAIN** - PSYCHOLOGUE
- **Christelle-Vanina ANABA** - INFIRMIÈRE
- **Lucille POPINEAU** - INFIRMIÈRE
- **Victor VOZA** - OSTÉOPATHE
- **Mélissa BLONDEAU** - ORTHOPHONISTE
- **Anne FLEURY** - ORTHOPHONISTE
- **Lucas GUILLAN** - KINÉSITHÉRAPEUTE
- **Alexandre ROUTET** - KINÉSITHÉRAPEUTE

INFIRMIÈRE EN PRATIQUE AVANCÉE

- **Pamela CHEVALIER**
39, chemin de Chaingy
06 79 77 69 02

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES DES 3 FONTAINES

Centre commercial des Trois Fontaines
02 38 43 67 70

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

- **Céline CHERET**
4, avenue de la Petite Espère
02 38 22 02 64

- **Gwendoline CHELIUS**
119, rue Gambetta
02 38 53 08 20

- **Lucas GUILLAN**
53, rue des Agates
02 38 22 34 24 / 06 50 41 93 16 ou sur maiia.com

- **Nathalie JACQ**
119, rue Gambetta
02 38 53 08 20

- **Alexandre MARIE, M. CAZOULAT, M. ARTHUS**
92, rue Croix Baudu
02 38 73 98 56

- **Alexandre ROUTET**
53, rue des Agates
02 38 22 34 24 / 06 50 41 93 16 ou sur maiia.com
- **Nicolas TIFFON**
4, avenue de la Petite Espère
02 38 22 02 64
- **Paul BRICHARD, Georges BRICHARD, Louise MAISON, Noémie TRASBOT**
37, rue Charles Beauhaire
02 38 43 46 43
- **Grégoire PASSARD, Richard FOLLONIER, Léonie CHAMPDAVOINE, Bertrand SELLERON**
50, rue Léon Foucault
02 38 58 41 35
- **Jaïme CALLEJA ARTEGA**
242, rue Charles Beauhaire
07 56 92 72 75
À domicile

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

- **Docteurs BALDESI, BATTAULT, BOUCHET, DECOUSSER,GORIN, GUERIN, HUZAR, LAGACHE, TREYER**
53, rue des Agates
02 38 22 02 02 ou sur maiia.com
- **Docteur CALLUAUD**
8, chemin de Chaingy
02 38 43 30 20
- **Docteur PARA**
39, chemin de Chaingy
06 52 18 35 73 ou sur easydoct.com
- **Docteur PICAUD**
39, chemin de Chaingy ou sur maiia.com

MÉDECIN GYNÉCOLOGUE

- **Docteur CHRAIBI**
39, chemin de Chaingy
Sur doctolib.fr

MAISON MÉDICALE

39, chemin de Chaingy
02 38 79 58 58
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

- **Docteur PARA** - MÉDECIN GÉNÉRALISTE (prise de rendez-vous en ligne sur le site easydoct.com)
- **Docteur CHRAIBI** - GYNÉCOLOGUE (prise de rendez-vous en ligne sur le site doctolib.fr)
- **Docteur PICAUD** - MÉDECIN GÉNÉRALISTE (prise de rendez-vous en ligne sur maiia.com)
- **Pamela CHEVALIER** - INFIRMIÈRE EN PRATIQUE AVANCÉE
- **Annick CHALINE -DEVOS** - PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL
- **Maryline VILLEGER** - ENSEIGNANTE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

LES SOINS NON PROGRAMMÉS

Vous êtes malade, vous avez besoin de consulter un médecin rapidement ET vous n'avez pas de médecin traitant ou le vôtre est absent ?

Vous pouvez accéder à des rendez-vous de soins non programmés assurés par les médecins généralistes du territoire.

» Contactez la CPTS Orléanaise au 116-117.



Les journées prévention santé, organisées par la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), ont fait leur retour dans les Maisons pour tous, les 14 et 15 octobre 2025. Échanges, renseignements, prévention, sensibilisation... les Stéoruellanes et Stéoruellans ont pu venir à la rencontre de différents professionnels de santé.

DON DU SANG



L'Établissement Français du Sang organise régulièrement des collectes de sang à L'Unisson.

Sans engagement, libre et ponctuel, le don de sang change la vie d'un million de personnes en France chaque année.

Chaque jour, chaque semaine, chaque mois de l'année, les patients sont nombreux à avoir besoin de sang. Mais les produits sanguins ont une durée de vie limitée : 42 jours pour les globules rouges et seulement 7 jours pour les plaquettes ! Les dons doivent donc être réguliers, quotidiens, afin de garantir à chaque patient les produits sanguins dont il a besoin au moment où il en a besoin.

Chaque don compte. Vous avez entre 18 et 70 ans révolus ? Vous pesez plus de 50 kilos ? Bonne nouvelle, vous avez probablement un grand pouvoir, celui de sauver des vies en donnant votre sang ! Vous pouvez donner jusqu'à 6 fois par an pour les hommes et jusqu'à 4 fois pour les femmes. Depuis le 1er janvier 2024, la Maison du don de Saint Jean de la Ruelle ne reçoit plus que les donneurs de plasma et de plaquettes.

Pour cela, consultez le planning sur https://dondesang.efs.sante.fr/ou-donner

MAISON DU DON
190, rue Léon Foucault
45140 Saint Jean de la Ruelle
02 38 72 49 49

MÉDECIN PSYCHIATRE

Docteur MONTES
4, rue de la Madeleine
02 38 53 33 96

ORTHOPHONISTES

Mélissa BLONDEAU
53, rue des Agates
07 88 41 92 00

Justine FERLANDO
38, rue Petits Osiers

Adeline LOBITO FRESCO
38, rue Petits Osiers
09 83 03 30 35

Pauline BLESLU
38, rue Petits Osiers
09 83 03 30 35

OSTÉOPATHES

Victor VOZA
53, rue des Agates
06 75 20 09 11 ou sur maiia.com

Alexandra MARCHIN
4, avenue de la Petite Espère
06 78 08 99 01 ou sur doctolib.fr

Olivia CLINCHANT
106, rue Brise Pain
07 66 92 17 97 ou sur doctolib.fr

PÉDICURES-PODOLOGUES

Audrey ZMYSLONY
53, rue des Agates
02 38 22 02 02 ou sur maiia.com

Inès LISIECKI
53, rue des Agates
02 38 22 89 78 ou sur maiia.com

Édouard BRICHARD
37, rue Charles Beauhaire
02 38 43 46 43

Caroline OREJA
37, rue Charles Beauhaire
02 38 43 46 43

PHARMACIES

PHARMACIE DES CHAISES
Véronique BARRAT-BOITEUX
53-55, rue des Agates
02 38 43 24 23 - Fax : **02 38 72 11 44**
pharmacie.boiteux@orange.fr

- **PHARMACIE DU PONT DE TOURS**
 Rachel BARTHELEMY
 42, rue Charles Beauhaire
 02 38 88 08 30
- **PHARMACIE DES CLOS - Bruno BLANCHARD**
 121, rue Charles Beauhaire
 02 38 22 03 74
- **PHARMACIE ET PARAPHARMACIE DES TROIS FONTAINES - Samuel ROUX**
 Avenue Pierre Mendès France
 02 38 88 00 15 - Fax : **02 38 72 13 78**
- **PHARMACIE DE L'ESPÈRE - Mimoun FREDI**
 6, chemin de Chaingy
 02 38 88 28 75
 pharmaciedelespere@gmail.com
- **PHARMACIE PHARMAVANCE**
 126, rue du Petit Chasseur
 02 38 88 10 50
 pharmacie.sjr@gmail.com

PSYCHOLOGUES

- **Nathalie PRONIER**
 4, rue de la Madeleine
 06 73 25 85 15
- **Lucie SEKOUR**
 106, rue Brise Pain
 06 46 28 43 01
- **Florence MALANDAIN**
 53, rue des Agates
 07 83 94 45 24 ou sur maiia.com
- **Léa SKAYRAK**
 4, rue de la Madeleine
 07 61 48 68 88
- **Annick CHALINE-DEVOS (psychologue du travail)**
 39, chemin de Chaingy
 06 63 92 02 19

PSYCHOMOTRICIENNES

- **Sabine GORIN**
 92, rue Paul Doumer
 06 25 32 84 11
- **Jade JOUSSET**
 38, rue des Petits Osiers
 07 66 07 60 47

CONSULTATIONS DU NOURRISSON DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Pour prendre rendez-vous, contactez le secrétariat : **02 18 21 29 62**



Permanence puéricultrice :

- Mardi après-midi sur rendez-vous : Résidence les Bénardières, chemin de Chaingy

Consultations médicales :

- Jeudi matin sur rendez-vous : Résidence les Bénardières, chemin de Chaingy
- 4e lundi, toute la journée, sur rendez-vous : Résidence les Bénardières, chemin de Chaingy
- Lundi matin sur rendez-vous : 11, rue des Turquoises (dans les locaux du relais petite enfance)

SAMU : **15**

Pompiers : **18**

Numéro d'appel d'urgence dans l'Union européenne, avec un téléphone portable : **112**

Numéro d'appel d'urgence adapté pour les personnes malentendantes et sourdes (SMS possible) : **114**

Centre antipoison : **02 41 48 21 21**

SOS Main : **0820 000 660**

Fil santé jeune : **0 800 235 236**

Violence Femmes Info : **39 19**

Se dépenser

Au-delà de ses labellisations « Terre de Jeux » et « Ville Active et Sportive », la ville de Saint Jean de la Ruelle met en place de nombreuses activités pour lutter contre la sédentarité dans le cadre du dispositif « On se bouge » : sur les pelouses, dans les écoles, en famille, au centre aquatique etc.

Le centre aquatique des Corbolottes

Adresse : rue Charles de Gaulle
Accueil : 02 38 79 58 50
Répondeur : 02 38 79 58 51

Piscine à vagues ; toboggan de 55 mètres ; pataugeoires ; bassin ludique ; bassin d'apprentissage ; espaces verts et plaine extérieure de jeux d'eau (pour enfants de moins de 8 ans).

- **Période sans vagues :**
 - lundi, jeudi et vendredi de 11h30 à 13h45, mardi et vendredi soir, hors vacances scolaires,
 - dimanche (basse saison) de 9h à 10h30, les midis pendant les vacances scolaires.

Pour toutes les autres plages d'ouverture au public, une série de vagues a lieu chaque heure.

Éducation aquatique

Le centre aquatique vous propose :

AQUAGYM

Il n'est pas nécessaire de savoir nager. Pour tous et toutes à partir de 16 ans. Des séances de gymnastique dans l'eau sous la direction d'un maître-nageur spécialisé. 15 personnes maximum par cours.

Horaires des cours :
- Lundi de 12h à 12h45,
- Mardi de 18h15 à 19h,
- Jeudi de 18h15 à 19h,
- Vendredi de 18h15 à 19h
- Samedi :
 - de 9h à 9h45 (aquagym douce)
 - de 11h à 11h45 (aquagym tonique)

COURS COLLECTIFS DE NATATION POUR ENFANTS

De 6 à 11 ans. 12 enfants maximum par cours.

Horaires :
- Mercredi de 12h30 à 13h15
- Jeudi de 17h15 à 18h
- Samedi de 11h à 11h45

COURS SEMI-COLLECTIFS POUR ENFANTS

À partir de 6 ans.

Pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi, inscription pour 5 séances :
- Petites vacances : 9h à 9h45 ; 10h à 10h45
- Juillet, août : 9h à 9h45 ; 10h à 10h45



Après un mois de travaux, en décembre 2025, le Centre aquatique a rouvert ses portes au public. La centrale de traitement d'air a été entièrement remplacée et le carrelage rénové.

Pendant les périodes scolaires (inscription au trimestre), 6 enfants maximum, le samedi :
- De 10h à 10h45
- De 12h à 12h45
- De 15h à 15h45 en basse saison uniquement
- De 16h à 16h45 en basse saison uniquement

COURS COLLECTIFS AQUABIKE

Cours intensifs : mercredi de 18h15 à 18h45 et de 19h à 19h30.

Cours moins intensifs : samedi de 10h à 10h45.

COURS INDIVIDUELS DE NATATION

- **Enfants :** à partir de 6 ans (période scolaire). Ceux-ci sont programmés à l'inscription. Les cours ont une durée d'une demi-heure.
- **Adultes :** ceux-ci sont programmés à l'inscription. Les cours ont une durée d'une demi-heure.

COURS COLLECTIFS DE NATATION POUR ADULTES

À partir de 16 ans : des séances pour apprendre à nager ou à se perfectionner, en groupe, dans une ambiance sympathique sous la conduite d'un maître-nageur spécialisé. 8 personnes maximum par cours.

Horaires des cours : samedi de 9h à 9h45.

CIRCUIT TRAINING

Samedi de 12h à 12h45 et de 14h à 14h45.

MINI-SPORT AQUATIQUE

De 4 à 5 ans : découverte des bases de la familiarisation de l'eau sous forme ludique à l'aide de parcours aquatiques. 10 enfants maximum par groupe de niveau.

Horaires des cours en fonction du niveau de l'enfant : mardi de 17h15 à 18h, mercredi de 13h30 à 14h15 ou vendredi de 17h15 à 18h.
Période de faible affluence et les midis des vacances scolaires.

Pendant la période scolaire : lundi de 11h30 à 13h45, mardi de 17h à 20h, jeudi de 11h30 à 13h45, vendredi de 11h30 à 13h45 et de 17h à 19h.

S'amuser avec radeaux, bouées, planches : mercredi, samedi et dimanche les après-midis (haute saison), dimanche de 10h30 à 13h (de septembre au début des vacances de printemps) et tous les après-midis des vacances scolaires.

La caisse ferme 30 minutes avant l'heure de fermeture indiquée.

VILLE ACTIVE ET SPORTIVE

Labellisée Terre de Jeux en novembre 2021, la ville de Saint Jean de la Ruelle est désormais reconnue « Ville Active et Sportive », avec 3 lauriers, depuis le 10 octobre 2024. Dans le cadre de son plan global de santé publique « On se bouge », la municipalité propose de nombreuses actions présentées dans les pages 46 à 47.

La Ville favorise également l'affiliation des écoles à l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) et est partenaire dans l'organisation du cross USEP, auquel participent les écoles élémentaires affiliées. Le pôle Sports de Saint Jean de la Ruelle organise pour toutes les classes de CP à CM2 une Semaine sportive et inclusive, en partenariat avec l'Institut Régional des Jeunes Sourds. Plus de 1 200 élèves viennent ainsi pratiquer de nombreux sports, dont des disciplines issues des familles handisports et du sport adapté. Durant l'été 2024, les cours de récréation des écoles de la Ville ont été repeintes avec du design actif pour favoriser le mouvement des élèves sur les temps scolaires et périscolaires. Le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) et le Savoir Nager restent des piliers de l'action municipale et un objectif pour tous les CM2.

LES NOUVEAUX TARIFS POUR 2026

- **Période haute saison Stéoruellans :** adultes à partir de 18 ans : 5,50 € ; enfants : 4,30 €
- **Période basse saison Stéoruellans :** adultes à partir de 18 ans : 4,20 € ; enfants : 3,20 € Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans.
- **Période haute saison hors Saint Jean de la Ruelle :** adultes à partir de 18 ans : 6,30 € ; enfants : 5,60 €
- **Période basse saison hors Saint Jean de la Ruelle :** adultes à partir de 18 ans : 4,20 € ; enfants : 3,20 €

ABONNEMENTS :
- 28 entrées de + de 18 ans : Saint Jean de la Ruelle : 84,30 € ; hors Saint Jean : 110 €
- 13 entrées de + de 18 ans : Saint Jean : 39,80 € ; hors Saint Jean de la Ruelle : 51,20 €
- 13 entrées de - de 18 ans : Saint Jean : 28,40 € ; hors Saint Jean de la Ruelle : 40,30 €
- Tarif famille (= 2 adultes/2 enfants) : Saint Jean de la Ruelle & hors Saint Jean de la Ruelle : 13,90 € (basse saison)
 Saint Jean de la Ruelle & hors Saint Jean de la Ruelle : 16,90 € (haute saison)
- Tarif réduit toute l'année pour étudiants post bac, chômeurs et personnes handicapées (sur présentation d'un justificatif) : 3,30 €



Les activités du centre aquatique.

BASSE SAISON - HORAIRES DE BAIGNADE De la rentrée des classes de septembre au début des vacances de printemps						
La caisse ferme 30 min avant l'heure indiquée						
L	M	M	J	V	S	D
11h30 à 13h45	17h à 20h	14h30 à 18h	11h30 à 13h45	11h30 à 13h45 17h à 19h	Fermé	9h à 13h
HAUTE SAISON - HORAIRES DE BAIGNADE Du début des vacances de printemps à la rentrée des classes de septembre						
La caisse ferme 30 min avant l'heure indiquée						
11h30 à 13h45	17h à 20h	14h30 à 18h	11h30 à 13h45	11h30 à 13h45 17h à 19h	14h à 19h	12h à 13h30 14h30 à 19h
VACANCES DE FÉVRIER ET TOUSSAINT - HORAIRES DE BAIGNADE						
11h30 à 17h	11h30 à 17h	11h30 à 17h	11h30 à 17h	11h30 à 17h	14h à 17h	9h à 13h
VACANCES DE PRINTEMPS - HORAIRES DE BAIGNADE						
12h à 13h30 14h30 à 19h30	12h à 13h30 14h30 à 19h30	12h à 13h30 14h30 à 19h30	12h à 13h30 14h30 à 19h30	12h à 13h30 14h30 à 19h30	14h à 19h	12h à 13h30 14h30 à 19h
VACANCES D'ÉTÉ - HORAIRES DE BAIGNADE						
Tous les jours de 12h à 13h30 et de 14h30 à 19h30						

Les équipements sportifs

BOULODROME
Adresse : rue des Dix Arpents
- Boulodrome couvert
- Boulodrome extérieur

COMPLEXE SPORTIF DES TROIS FONTAINES
Adresse : avenue Pierre Mendès France
- Gymnase
- Dojo Bernard Choulot
- Salle de gymnastique
- Salle d'escrime

COMPLEXE SPORTIF MAURICE-MILLET
Adresse : rue Maurice Millet
- Gymnase
- Salle de danse Louis Daudin
- Salle de tir à l'arc
- Salle multisports
- Terrain de football à 8

ESPACE CARAT
Adresse : rue des Saphirs
- Salle de tennis couverts
- Courts extérieurs

LES CORBOLOTTES
Adresse : rue Charles de Gaulle
- Centre aquatique

PARC DE LA CHILESSE
Adresse : chemin des Perrières
- Équipements sportifs en accès libre

SALLE DE TENNIS DE TABLE
Adresse : rue Croix Baudu
- Salle de tennis de table André Gauchard

STADE DE L'IRESDA
Adresse : rue de Bagneaux
- Terrain de football à 11
- Terrain de football à 8

STADE JULES LENORMAND
Adresse : rue Jules Lenormand
- Terrain de football à 11

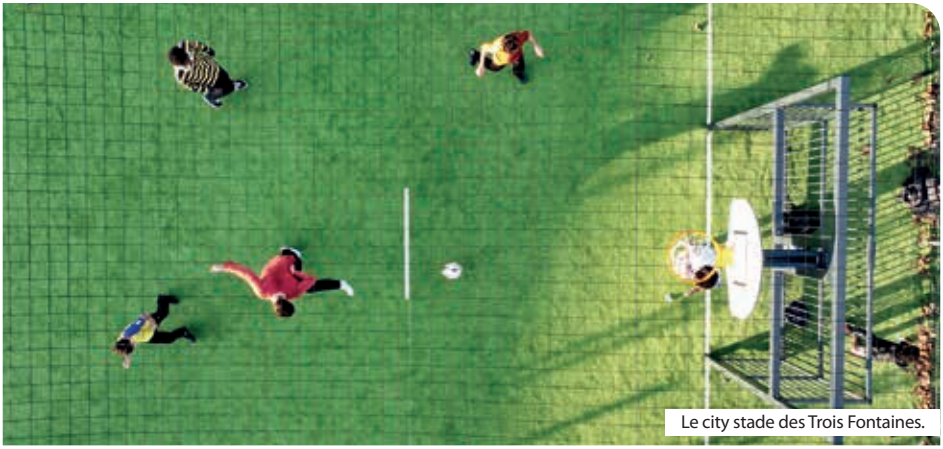
STADE GUY GALLIER
Adresse : rue du Stade
- Terrain de football synthétique

CITY STADE DES TROIS FONTAINES
Adresse : avenue Pierre Mendès France
- Terrain de football synthétique (en accès libre)

CITY STADE DES ESSARTS
Adresse : rue des Essarts
- Terrain de football synthétique (en accès libre)
- Paniers de basket

CITY STADE DES CHAISES
Adresse : rue des Saphirs
- Terrain de football synthétique (en accès libre)

CITY STADE DU CLOS NEUF
Adresse : rue du Clos Neuf
- Terrain de football synthétique (en accès libre)
- Paniers de basket



Le city stade des Trois Fontaines.





Les jeunes Stéoruellan.e.s se sont bougé.e.s durant les vacances d'automne 2025 au gymnase Maurice Millet.

SUIVEZ LES INFORMATIONS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE SUR :

› Le site Internet de la ville
› L'espace Familles

» Renseignements :
sports@ville-saintjeandelaruelle.fr
ca.corbolotte@ville-saintjeandelaruelle.fr

On se bouge pendant les vacances

• **Les après-midis de 14h à 17h**
Pour les enfants et adolescents nés entre 2012 et 2015.

Les soirées On se bouge

• **Le soir de 18h à 19h30**
Entre amis et en famille.



Participez gratuitement à une ou plusieurs soirées d'animations sportives. Au programme, des activités ludiques et en musique pour tous les âges, dans une ambiance conviviale !

Les 1er et 4 décembre 2025, respectivement à l'école Louis Aragon et à l'école Paul Bert, 65 élèves de CM2 ont célébré avec enthousiasme la remise des attestations Savoir rouler à vélo (SRAV).



On se bouge dans les écoles

- Chaque élève de la grande section au CM2 ira chaque année à la piscine avec un objectif important : que tous les élèves de CM2 réussissent le test d'aisance aquatique. Une chance pour tous les enfants de Saint Jean de la Ruelle !
- Tous les élèves de CM2 seront formés au Savoir Rouler À Vélo pour gagner en autonomie, en toute sécurité.

On se bouge sur les pelouses

Au Centre aquatique des Corbolottes et dans les quartiers de Saint Jean de la Ruelle.

On se bouge toute l'année au centre aquatique

Le centre aquatique propose de nombreuses activités pour les Stéoruellan.e.s (enfants, adultes, familles, etc.).

Chaque année, les écoliers de Saint Jean de la Ruelle enchaînent les foulées du cross USEP.



© Romain Gautier

Se déplacer

Saint Jean de la Ruelle est desservie par deux réseaux de transports en commun routiers et une ligne de tram. Le plus important est le réseau de transports urbains d'Orléans Métropole qui est géré par la TAO et dans une moindre mesure le transport interurbain piloté par le réseau Rémi.

Le réseau TAO à St Jean de la Ruelle

TRAM

Ligne B

4 stations desservent la commune pour rejoindre le centre-ville d'Orléans, en 12 minutes : Trois Fontaines, Martin Luther King, Rol Tanguy, Pont de l'Europe.
Il circule du lundi au dimanche : un tram toutes les 8 à 9 minutes toute la journée et 22 minutes le soir.
Il permet de desservir la zone commerciale de Saint Jean de la Ruelle, le centre-ville d'Orléans et le lycée Jean Monod à Saint-Jean-de-Braye.

BUS

Ligne 2

Dessert la zone commerciale des Trois Fontaines, gare d'Orléans, Faubourg de Bourgogne, Saint-Jean-de-Braye puis Chécy. Elle circule du lundi au dimanche : un bus toutes les 11 minutes en journée et 30 minutes le soir en semaine scolaire.

Ligne 3

Dessert le centre-ville de la commune et la gare d'Orléans. Un bus sur deux a pour terminus Maurice Genevoix. Elle circule du lundi au dimanche : un bus toutes les 11 minutes en journée et 30 minutes le soir en semaine scolaire.

Ligne 4

Dessert les secteurs résidentiels de Saint Jean de la Ruelle, les collèges Jean Pelletier et Max Jacob, les lycées du centre-ville d'Orléans, les CFA, l'AFTEC et la zone commerciale des Bicharderies. Elle relie la commune à Fleury-les-Aubrais en passant par Orléans.
Elle circule du lundi au dimanche : un bus toutes les 12 minutes en heure de pointe, 15 minutes en heure creuse et 22 minutes le soir en semaine scolaire.

Ligne 20

Elle relie le Pont de l'Europe au chemin de Halage en passant par l'hyper centre-ville, la gare d'Orléans et les quais. Elle circule les mercredi, vendredi et samedi : un bus toutes les heures.

Ligne 25

Elle relie Saint Jean de la Ruelle à Saint-Jean-de-Braye via le quartier Dunois, Interives, la gare d'Orléans et l'ESAT Denis Papin. Elle circule du lundi au samedi : un bus toutes les 35 minutes en heure de pointe, 50 minutes en heure creuse.

Ligne 54

Ligne scolaire dédiée aux élèves de Montabuzard et Maurice Genevoix. Circule du lundi au vendredi en période scolaire. Ne circule pas pendant les vacances scolaires.

RésaNUIT

Le service de transport à la demande circule toute la nuit sur toute la métropole. RésaNUIT permet à tous les habitants de se déplacer sur l'ensemble des arrêts des 22 communes de la métropole de 21h30 à 6h du lundi au dimanche.
Pour voyager avec RésaNUIT, validez votre ticket ou abonnement TAO.
Pour vos loisirs, sorties, ou pour le travail, voyagez zen avec RésaNUIT en réservant vos voyages au dernier moment ou jusqu'à 1 mois à l'avance sur l'application TAO, sur le site internet ou en appelant directement Allô TAO.

POUR CONTACTER TAO

0 800 01 2000 (Service & appel gratuits)
de 4h30 à 1h30, du lundi au dimanche.
www.reseau-tao.fr

64, rue Pierre Louguet
45808 Saint-Jean-de-Braye cedex

L'agence TAO, 4, rue de la Hallebarde, est *ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 19h et le samedi de 10h à 18h*. L'agence est fermée les dimanches et jours fériés.

SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE

Pour compléter le réseau des lignes régulières, TAO a mis en place un service de transport à la demande.

Depuis les points de correspondance Trois Fontaines, Pont de l'Europe et Maréchal Leclerc, il est possible de voyager en direction des communes de Saran, Ormes, La Chapelle-Saint-Mesmin et Ingré.

De 6h à 21h tous les jours, y compris le dimanche.

» **Réservez avec l'application sur resatao-reservation.reseau-tao.fr ou par téléphone au 0 800 01 98 98** (Service & appel gratuits).

Réseau interurbain Rémi

Les horaires de ces lignes sont essentiellement aménagés pour les habitants des villages ruraux qui viennent dans l'agglomération d'Orléans avec le retour en fin de matinée ou le soir.

Pour connaître les horaires précis, les jours de circulation ainsi que la tarification, il est conseillé de se renseigner à la gare routière d'Orléans, 2, rue Marcel Proust, ou par téléphone au 0 806 70 33 33.

» **Renseignements :** www.remi-centrevaldeloire.fr

TAO a lancé FlexO, un service de location de vélos à assistance électrique en libre-service, de courte durée, simple et intuitif.

Réservation sur l'application FlexO-TAO :

› 650 vélos.

› 300 stations réparties sur les communes de Saint Jean de la Ruelle, Orléans, Fleury-les-Aubrais, Saint-Jean-de-Braye, Saran, Semoy, Olivet, Saint-Cyr-en-Val et Saint-Jean-le-Blanc.



Pour encourager les modes de déplacements doux, Orléans Métropole, en lien avec les 22 communes, aménage des itinéraires cyclables et développe des zones réservées aux piétons.

» **Retrouvez tous les itinéraires avec l'application gratuite Geovelo ou sur geovelo.fr**

Le 18 décembre 2025, sur le parvis Robert Badinter, la Police municipale, Orléans Métropole, l'association 1TerreActions et le pôle Sports de la Ville ont mené une action de prévention routière dédiée aux mobilités douces.



Pratiquer son culte

Culte catholique

PAROISSES DU SECTEUR OUEST D'ORLÉANS

Prêtre responsable : Père Stefano CIMOLINO
Secrétariat : église Saint Dominique
4 bis, rue Félix Maulien - 02 38 88 39 64
assistante.pastorale@catholique-ouest-orleans.fr

Horaires des permanences
Lundi - Mardi - Mercredi : 9h à 12h
Vendredi : 14h à 18h
https://catholique-ouest-orleans.fr/

PERMANENCE ÉGLISE SAINT DOMINIQUE

Samedi de 15h à 17h (hors vacances scolaires)
02 38 88 39 64 - centrestdo@orange.fr

PÔLE ET DOYENNÉ OUEST

La paroisse catholique de Saint Jean de la Ruelle fait partie du doyenné d'Orléans Ouest (avec Ingré, La Chapelle-Saint-Mesmin, Ormes, Chaingy, Saint-Ay et Bucy-Saint-Liphard) lui-même intégré au pôle Ouest du diocèse d'Orléans.

Permanences : du lundi au vendredi, de 9h à 12h, au 02 38 43 80 43 - doyenneouest@orange.fr

BAPTÊMES ET MARIAGES

Avant même que votre date ne soit définitivement fixée, il convient de prendre contact au 02 38 43 80 43.

OBSÈQUES

Il convient de prendre contact avec les pompes funèbres de votre choix, avec lesquelles la paroisse fixera la date et l'heure de la cérémonie.

LES MALADES

Une équipe de bénévoles assure des visites à domicile pour les personnes malades et assure le lien, en cas de nécessité, de visite d'un prêtre. Contacter le secrétariat paroissial au 02 38 88 39 64 le mardi et le samedi de 16h à 18h, 4 bis, rue Félix Maulien.

CATÉCHISME ET AUMÔNERIE

- **Enfants :** les inscriptions au catéchisme pour les enfants entrant en CE2, ainsi que pour les nouveaux arrivants (CM1 et CM2) sont prises au secrétariat de Saint Dominique aux heures de permanence.
- **Adolescents :** pour les classes de collège et de lycée, l'aumônerie accueille les jeunes à Képhas, 10, rue de la Garenne à Ingré, 02 38 74 77 92.

Culte protestant

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE BAPTISTE DE L'ORLÉANAIS

Pasteur : Benjamin ANGERVILLE
30, chemin de Chaingy - 06 61 54 83 38
www.eglise-baptiste-orleans.org

Membre de la Fédération Protestante de France et du Conseil National des Évangéliques de France.
Culte chaque dimanche à 10h30 (avec enseignement des enfants et ados en parallèle).
Diverses autres activités sont proposées : pour enfants, jeunes, dames, études de la Bible, prière, repas communautaires, ateliers pratiques.

ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST DES SAINTS DES DERNIERS JOURS

Paroisse d'Orléans
Évêque : Joël BUSSON
45, avenue de la Petite Espère - 06 88 07 05 20
www.eglisedejesuschrist.fr

L'Église de Jésus-Christ englobe dans sa doctrine religieuse toutes les doctrines de base et les principes de vie du Nouveau Testament.
L'Église met l'accent sur la famille, l'éducation, la généalogie, l'autonomie, une vie saine.

RÉUNIONS DU DIMANCHE - ouvert à tous
Horaires :

- 10h - 11h : réunion de Sainte-Cène.
- 11h - 12h : enseignement de l'Évangile en classe séparée, adultes, jeunes, enfants.

Enseignement des principes de l'évangile, sur rendez-vous, au 06 88 07 05 20.
Centre de généalogie : sur rendez-vous, au 02 38 61 78 94, le mardi de 15h à 17h.

Associations cultuelles islamiques

ASSOCIATION UNION ISLAMIQUE TURQUE

Président : Ismaïl GULBAHAR
25, rue Charles Beauhaire

ASSOCIATION AMICALE DES SALMONERIES

Président : Bouchaïb TNIHI
1, rue Antoine de Saint Exupéry
Contact : 02 38 43 06 34
bouchaib.tnihi@laposte.net

EN FAMILLE



S'entraider

La solidarité et l'action sociale sont au cœur des missions de la municipalité de Saint Jean de la Ruelle. Le Centre communal d'action sociale de la Ville est pleinement mobilisé pour répondre aux besoins de chacune et chacun d'entre vous.



L'Espace intergénérationnel organise toute l'année des activités à destination des seniors.

Le centre communal d'action sociale (CCAS)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Fabien RIVIÈRE DA SILVA
Vice-président : Olivia BELLIZIO
Les rendez-vous avec les membres du Conseil d'administration sont à demander à l'accueil du CCAS.

Les services

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Adresse du CCAS : 115, rue du Petit Chasseur
Accueil du CCAS : 02 38 79 58 30
Adresse postale : 71, rue Charles Beauhaire
Horaires : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h45 - 12h et 13h45 - 17h30.
Jeudi : 8 h45 - 12h.

ACTIONS DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (L.A.E.P) : 02 38 79 33 92

Le LAEP accueille librement et anonymement les parents et leurs enfants de moins de 6 ans, à raison de deux permanences hebdomadaires.

Horaires :
- Mercredi : 15h - 17h30
 Salle des Cèdres - impasse des Dominicaines
- Jeudi : 14h30 - 17h
 19, place des Tourmalines

Ce lieu permet de se rencontrer, d'échanger et de se distancier des situations difficiles.
C'est aussi un espace où les enfants peuvent, en présence de leur parent, apprendre petit à petit les règles de la vie en groupe.
Un endroit idéal pour rompre l'isolement, se ressourcer et favoriser la solidarité.

PERMANENCE DES PUÉRICULTRICES DE PMI
Résidence des Bénardières - chemin de Chaingy
02 18 21 29 62 - 02 18 21 29 61

PÔLE VIE SOCIALE

02 38 79 58 30
vie.sociale@ville-saintjeandelaruelle.fr

AIDE SOCIALE FAMILIALE
L'aide sociale légale est une aide apportée par le département pour les personnes âgées ou handicapées dont les revenus ne permettent pas de régler un placement en établissement médico-social. Le dossier peut être retiré au CCAS où il vous sera expliqué la procédure et le dispositif.

DOMICILIATION DES PERSONNES SANS DOMICILE FIXE
La loi du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable agrée les CCAS comme organismes de domiciliation. La loi prévoit un entretien préalable et obligatoire avec un travailleur social. La domiciliation est établie pour une durée d'un an.

» **Pour tout renseignement complémentaire**, présentez-vous à l'accueil du CCAS. La condition est d'avoir un lien avec la commune : enfants scolarisés, famille, emploi, suivi médical ou social.

EPIS (Espace Pour l'Insertion et la Solidarité)

Distribution de denrées alimentaires aux habitants dans le besoin. La demande doit être faite auprès d'une assistante sociale de la Maison du département de Meung-sur-Loire au **02 18 21 29 04**. Elle vous accompagnera à travers vos démarches.

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Le Centre communal d'action sociale a vocation à instruire toute demande de RSA.

Le mode de calcul du RSA : c'est une allocation différentielle qui tient compte des ressources du foyer et de certaines prestations. Les instructions réalisées par le CCAS se font uniquement sur rendez-vous.

SECTEUR SENIORS

ANTENNE CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

Espace intergénérationnel - 3, place Édith Piaf
02 38 22 02 25 / 06 61 84 73 89
clic@ville-saintjeandelaruelle.fr

Tous les matins du lundi au vendredi de 8h45 à 12h, ce lieu d'accueil au service des seniors et de leur entourage :

- Conseille les personnes de plus de 60 ans,
- Informe sur les droits, les prestations d'aide et de soins à domicile, les aides financières, etc.,
- Anime et coordonne des actions collectives et de prévention,
- Accompagne les proches,
- Met en relation avec les professionnels médico-sociaux,
- Propose le portage de repas,
- Accompagne la téléassistance,
- Inscrit au fichier des personnes vulnérables.

DISTRIBUTION DES COLIS AUX SENIORS

Chaque fin d'année, la ville remet aux seniors un colis.

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Livraison de plateau-repas en liaison froide, du lundi au vendredi de 9h à 12h, afin d'assurer les déjeuners 7 jours/7.

REPAS DES SENIORS

Un repas annuel est proposé en janvier à tous les seniors de la commune âgés de 70 ans et plus.

» **Pour tout renseignement, contacter le CCAS.**

TÉLÉ-ALARME

02 38 79 58 30

Boîtier muni d'un émetteur récepteur portatif, installé au domicile du bénéficiaire, permettant de déclencher un appel à distance.
Cet appel est reçu directement par une centrale d'écoute qui met en œuvre le processus d'intervention. Le motif de l'appel peut être de toute nature : malaise, agression, intrusion…

PÔLE PETITE ENFANCE ET FAMILLE

02 38 79 58 36 ou 06 07 71 79 45
coordinationpetiteenfance@ville-saintjeandelaruelle.fr

Le service petite enfance offre aux tout-petits des activités :

- Sensibilisation au monde sonore,
- Ludothèque,
- Bibliothèque,
- Dojo.

Un médecin, une psychologue et une orthophoniste interviennent au sein des équipes d'encadrement des différentes structures.

RELAIS PETITE ENFANCE

Maison Anne Sylvestre - 19A, rue René Cassin
02 38 79 33 63 - rpe@ville-saintjeandelaruelle.fr
Accueil sur rendez-vous.

L'animatrice du Relais Petite Enfance, éducatrice de jeunes enfants, accueille, informe et oriente les familles en recherche d'un mode de garde : préinscriptions en structure petite enfance (munissez-vous de votre carte CAF ou MSA) ; renseignements sur la contractualisation avec une assistante maternelle indépendante.



La commune propose à ses aîné.e.s un service de transport à la demande entièrement gratuit.


La Maison Anne Sylvestre, nouveau pôle petite enfance situé en cœur de ville, a été inaugurée le 19 septembre 2025.

Elle accompagne les assistantes maternelles sur les démarches administratives à accomplir, les informe sur leur profession et leur statut, et participe au développement de leurs compétences professionnelles.

Elle anime des ateliers d'éveil à destination des enfants accueillis par les assistantes maternelles, dans un but de socialisation.

CRÈCHE FAMILIALE

Maison Anne Sylvestre - 19A, rue René Cassin
02 38 79 33 93

Accueil de l'enfant au domicile d'une assistante maternelle employée par la mairie, du lundi au vendredi, entre 7h30 et 18h30, selon les besoins des parents définis par le contrat d'accueil.

CRÈCHES COLLECTIVES

Les structures offrent :
- Un accueil régulier défini par le contrat d'accueil,
- Un accueil occasionnel pour une durée limitée,
- Un accueil d'urgence en fonction des places réservées à ce type d'accueil.

CRÈCHE LE COQUELICOT :
Maison Anne Sylvestre - 19A, rue René Cassin
02 38 79 58 82
Horaires d'ouverture : 7h45 - 18h15
La crèche Le Coquelicot est labellisée AVIP (à vocation d'insertion professionnelle).

CRÈCHE LE BLEUET :
5, rue des Agates
02 38 43 93 78
Horaires d'ouverture : 8h - 18h

CRÈCHE LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE
39, chemin de Chaingy
02 38 72 50 88
Horaires d'ouverture : 7h30 - 18h

CLASSES DE TOUTE PETITE SECTION

• AU NORD
Maternelle Jean Moulin
16, rue des Saphirs
Accueil des enfants de 2 ans scolarisés à l'école maternelle.
Horaires : 8h45 - 11h45
Groupe de 18 enfants.

• AU SUD
Maternelle François Mitterrand
9, rue Françoise Giroud
Accueil des enfants de 2 ans scolarisés à l'école maternelle.
Horaires : 8h45 - 11h45
Groupe de 18 enfants.

PÔLE MÉDIATION EMPLOI POLITIQUE DE LA VILLE

À retrouver au plus près de chez soi, sous la forme de permanences et de rendez-vous individualisés.

» Informations pratiques et accompagnements au 07 65 65 22 45.

L'espace Emploi-Formations est conventionné avec France Travail et la Mission locale de l'Orléanais :
- Accueil, écoute et orientation de tous les publics demandeurs d'emploi de la commune,
- Consultation des offres d'emploi et mises en relation;
- Ateliers CV et lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauche,
- Actions collectives ou événementielles pour favoriser l'orientation et la construction des projets professionnels et le placement en emploi ou en formation (ateliers métiers, sessions de recrutement, etc.),
- Accompagnement vers l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans,
- Un accompagnement aux projets grâce à la Bourse Initiative Jeunes emploi-formations pour les 16-25 ans,
- Une aide à la mobilité grâce à la Bourse au permis.

» Plus d'informations en page 61.

Également, c'est un Point Information Jeunesse, conventionné avec le Centre Régional d'Information Jeunesse et l'État, permettant l'accès aux droits et à l'information sur les études, les formations, les métiers, les loisirs et vacances, la culture, l'Europe, le sport, la santé, le logement, la mobilité grâce à :
- Un accueil anonyme et gratuit,
- De la documentation actualisée, un ordinateur en libre accès,

- Des actions, informations collectives, des événementiels,
- Des informations sur YEP'S, le pass des jeunes, de 15 à 25 ans, en région Centre-Val de Loire.

Maison du Département de l'Ouest orléanais UTS

Antenne à la résidence des Bénardières
08 90 21 04 09

Les assistants sociaux du Département reçoivent les usagers uniquement sur rendez-vous sur les sites au sein des communes (il n'y a plus de permanence fixe).

Si un usager souhaite rencontrer le service social départemental, il doit prendre contact avec la permanence d'accueil au 02 38 46 57 77 située à la Maison du Département de l'Ouest orléanais à Meung-sur-Loire.

Concernant le service de protection maternelle et infantile (PMI), pour prendre rendez-vous contacter le secrétariat au 02 18 21 29 62.

LA PERMANENCE PUÉRICULTRICE :

- **Mardi après-midi sur rendez-vous :**
 Résidence les Bénardières, chemin de Chaingy

LES CONSULTATIONS MÉDICALES :

- **Jeudi matin sur rendez-vous :**
 Résidence les Bénardières, chemin de Chaingy
- **Le 4e lundi du mois toute la journée sur rendez-vous :**
 Résidence les Bénardières, chemin de Chaingy
- **Lundi matin sur rendez-vous :**
 11, rue des Turquoises

» **Pour toute autre demande, les usagers peuvent contacter le standard au 02 38 46 57 57 ou envoyer un mail à : mdd.ouest.orleanais@loiret.fr**

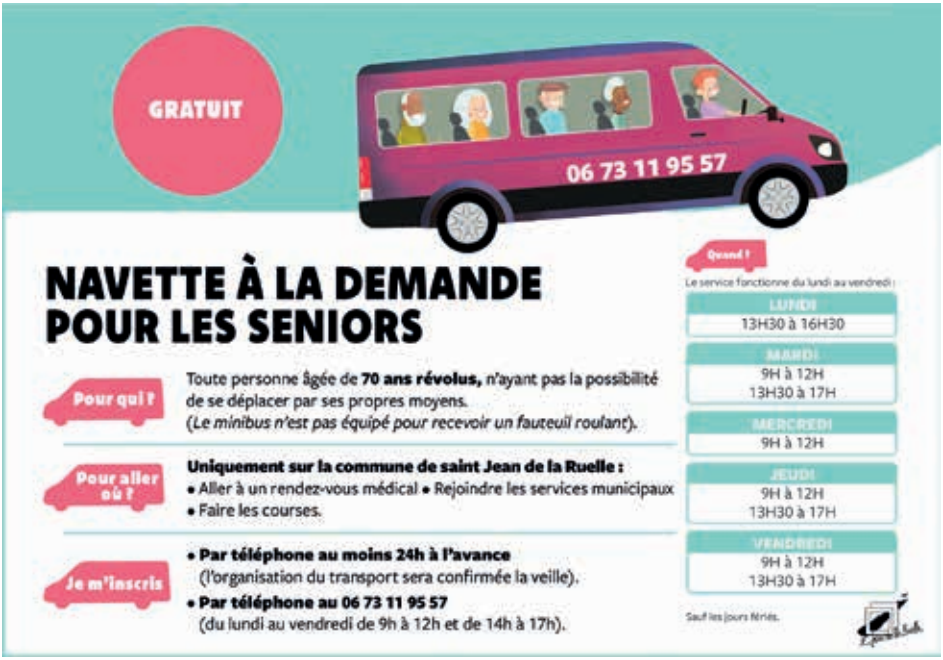
Agence locale de la Caisse primaire d'assurance maladie du Loiret

France Services
Centre commercial des Chaises
Rue des Agates

Accueil du public : mardi et vendredi de 9h à 12h.

Accueil sur rendez-vous seulement : mardi et vendredi de 13h30 à 16h30.

» **Contactez votre CPAM par e-mail en ouvrant votre compte Ameli sur ameli.fr**



Étudier

Fondamentalement attachée à la réussite des enfants, Saint Jean de la Ruelle est mobilisée aux côtés de la communauté éducative, afin de permettre à chacune et chacun de s'épanouir dans sa scolarité, en lien avec les activités périscolaires, sportives et culturelles. La Ville consacre chaque année à l'éducation des investissements importants au bien-être et à la sécurité des enfants dans ses écoles.

Direction éducation

Pôle Vie des Écoles
02 38 79 33 55
enseignement@ville-saintjeandelaruelle.fr

L'enseignement maternelle et élémentaire

L'INSCRIPTION À L'ÉCOLE

ÂGE

En maternelle : tous les enfants de 3, 4 et 5 ans.
En élémentaire : tous les enfants de 6 ans et plus.

Il est nécessaire de venir en mairie lors de la première scolarisation en maternelle ou lors d'un changement d'école. Les inscriptions de la grande section de maternelle au CP se font directement à l'école élémentaire, sauf si elles relèvent d'une dérogation au périmètre scolaire.

DÉMARCHES

Adoptez l'Espace Familles pour vos démarches en ligne ! Un service disponible 24h /24 et 7j /7.

Prenez rendez-vous sur l'Espace Familles ou sur le site Internet de la ville dans « mes services en ligne » puis présentez-vous en mairie au pôle Vie des écoles muni de votre livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de votre domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF, téléphone…). Il vous sera délivré un certificat de pré-inscription pour l'établissement scolaire dont vous dépendez.

En 2nd temps, se rendre à l'école indiquée muni :
- Du livret de famille,
- Du carnet de santé,
- D'un certificat de radiation le cas échéant,
- Du certificat de pré-inscription.

LES ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE (DU 1ER DEGRÉ)

La Ville finance le fonctionnement des écoles (du 1er degré) et notamment :
- La gratuité pour une grande partie des fournitures scolaires,
- La présence d'une ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles), en vue de seconder l'enseignant.e dans ses fonctions.
- La modernisation des outils pédagogiques : livres, matériels, photocopieurs, informatiques, vidéoprojecteur interactif (VPI),
- Les visites de musées et autres sorties ou spectacles,
- Les déplacements pédagogiques par mise à disposition de cars aux professeurs des écoles,
- La participation aux frais de séjour en classe de découverte en fonction du quotient familial de chaque famille,
- L'aménagement, l'équipement et l'entretien des cours d'écoles et des locaux scolaires,
- L'apprentissage de la natation,
- L'initiation musicale au CP et au CE,
- En partenariat avec l'Éducation nationale, l'accueil d'enfants de moins de 3 ans dans 2 classes pour les toutes petites sections. Une à l'école Jean Moulin, une à l'école François Mitterrand. **Inscription soumise à validation par la commission éducative.**

Écoles maternelles et élémentaires

GROUPE SCOLAIRE FRANÇOIS MITTERRAND

- **Maternelle François Mitterrand**

7, rue Françoise Giroud - 07 87 06 07 32
Classe TPS
Accueil des enfants de 2 ans.

- **Élémentaire François Mitterrand**

9, rue Françoise Giroud - 07 64 79 69 95

GROUPE SCOLAIRE JEAN MOULIN

- **Maternelle Jean Moulin**

16, rue des Saphirs - 06 63 71 90 31
Classe TPS
Accueil des enfants de 2 ans.

- **Élémentaire Jean Moulin**

16, rue des Saphirs - 06 63 72 24 44

GROUPE SCOLAIRE JULES LENORMAND

- **Maternelle Jules Lenormand**

37, rue Jules Lenormand - 06 63 72 21 91

- **Élémentaire Jules Lenormand**

2, rue Jules Lenormand - 06 63 73 42 56

GROUPE SCOLAIRE LOUIS ARAGON

- **Maternelle Louis Aragon**

1, rue des Opalines - 06 63 72 04 94

- **Élémentaire Louis Aragon**

1, rue des Perles - 06 63 72 61 90

GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT

- **Maternelle Paul Bert**

13 bis, rue des Écoles - 06 63 72 41 73

- **Élémentaire Paul Bert**

13, rue des Écoles - 06 63 72 14 95

GROUPE SCOLAIRE PAUL DOUMER

- **Maternelle Paul Doumer**

55, rue Paul Doumer - 06 63 71 91 04

- **Élémentaire Paul Doumer**

26, rue Raymond Gaudry - 06 63 73 50 41

- **Inspection académique du Loiret**

19, rue Eugène Vignat à Orléans
02 38 24 29 00

- **Inspection académique de la circonscription de Saint Jean de la Ruelle**

47, rue des Dix Arpents
02 38 83 49 89

P'TITEMPO ET A'TEMPO

Les temps d'activités périscolaires sont accessibles à tous les écoliers de Saint Jean de la Ruelle. Ces activités gratuites, mises en place par la Ville dans le cadre de l'aménagement du temps scolaire, s'adressent aux élèves de maternelle comme ceux d'élémentaire.

- Concernant les élèves de maternelle, les temps d'activités périscolaires sont organisés tous les jours de 13h30 à 14h15, et sont appelés « P'Titempo ».
- Concernant les élèves scolarisés en élémentaire, les temps d'activités « A'Tempo » sont maintenus les mardis et les vendredis de 15h à 16h30, afin de permettre aux équipes d'animation qualifiées de dispenser des activités diverses et d'utiliser les différents équipements sportifs et culturels de la ville. Des plannings d'activités informent les familles à chaque période.



Le 12 décembre 2025, la commune a inauguré le groupe scolaire Jean Moulin entièrement restructuré. Ce nouvel espace permet d'accueillir au quotidien 355 élèves des quartiers d'Alleville et des Chaises.

Restauration scolaire

Les repas fournis aux écoliers de Saint Jean de la Ruelle, Saint-Jean-de-Braye, Semoy et La Chapelle-Saint-Mesmin sont préparés par la cuisine intercommunale publique du Quiard, située à Saint-Jean-de-Braye et gérée par le SIRCO (Syndicat intercommunal à vocation unique pour la restauration collective).

Les modalités d'inscription, de facturation et de tarification sont consultables sur votre Espace Familles. Les tarifs sont calculés en tenant compte du quotient familial. Les menus sont consultables sur le site Internet de la Ville et sur l'Espace Familles.

RESPONSABLES DES RESTAURANTS SCOLAIRES

- **Restaurant François Mitterrand**

5, rue Françoise Giroud - 06 63 73 00 36

- **Restaurant Jean Moulin**

15, rue des Diamants - 06 63 72 79 16

- **Restaurant Jules Lenormand**

2, rue Jules Lenormand - 06 63 73 19 35

- **Restaurant Louis Aragon**

1, rue des Opalines - 06 63 73 12 70

- **Paul Bert**

13 bis, rue des Écoles - 06 63 72 58 77

- **Restaurant Paul Doumer**

55, rue Paul Doumer - 06 63 72 65 85

- **Restaurant Suzanne Lacore**

Maternelle Jules Lenormand
37, rue Jules Lenormand - 06 63 73 11 17



Le 5 mars 2026, l'association Anateep a sensibilisé tous les élèves de CE2 de la commune aux risques du trajet domicile-école en car.

Enseignement secondaire

COLLÈGE ANDRÉ MALRAUX

1, rue Françoise Giroud - 02 38 88 34 45
ce.0451241e@ac-orleans-tours.fr
clg-malraux-saint-jean-de-la-ruelle.tice.ac-orleans-tours.fr

- Enseignement général
- Langues vivantes :
 LVI : anglais / LV2 : espagnol ou allemand
 Section bi-langue anglais/allemand dès la 6e
 Langue et Culture Européenne anglais en 4e et 3e + Espagnol en 3e
- Collège labellisé REP+ depuis le 1er septembre 2011 disposant de moyens pédagogiques supplémentaires : 2 professeurs référents et 6 assistants pédagogiques ; études encadrées tous les soirs de la semaine
- Section d'enseignement général et professionnel adapté 6e, 5e, 4e, 3e
- 2 ateliers : HAS (Hygiène-Alimentation-Services) et VDL (Vente-Distribution-Logistique)
- Formation continue : établissement membre du GRETA Loiret-Centre

COLLÈGE MAX JACOB

26, rue Maurice Millet - BP 76
45142 Saint Jean de la Ruelle cedex
02 38 88 26 70
Ligne directe de la vie collégienne : 02 38 22 35 67
college.maxjacob@ac-orleans-tours.fr
http://clg-maxjacob-stjeandelaruelle.tice.ac-orleans-tours.fr/

- Accueil de primo-arrivants non francophones
- Langues vivantes :
 LVI : anglais, allemand, italien
 LV2 : anglais, allemand, espagnol, italien
- 3e à découverte professionnelle : 3h
- Formation continue : établissement membre du GRETA Loiret-Centre

Enseignement technique

LYCÉE MARÉCHAL LECLERC DE HAUTECLOQUE

85, avenue Georges Clemenceau
02 36 86 49 00 - marechal.leclerc@ac-orleans-tours.fr
www.lycee-marechal-leclerc.com

Lycée des métiers de l'automobile, du transport, de la logistique et de la maintenance industrielle.
Internat d'excellence.

APRÈS UNE CLASSE DE 4E

Classe de 3e préparatoire aux métiers : élèves issus de 4e générale de collège.

+APRÈS UNE CLASSE DE 3E

VOIE PROFESSIONNELLE

- CAP Opérateur Opératrice de Logistique
- CAP Maintenance des véhicules automobiles : Option A - Voitures Particulières
- Bac Pro Maintenance Véhicules Option A - Voitures Particulières
- Bac Pro Maintenance Véhicules Option B - Motocycles
- Bac Pro Maintenance Véhicules Option C Véhicules Transport Routier
- Bac Pro Carrossier Peintre Automobile
- Bac Pro Maintenance des Systèmes de Production Connectés
- Bac Pro Maintenance des Systèmes de Production Connectés Option Marine nationale
- Bac Pro Conducteur Transport Routier Marchandises
- Bac Pro Logistique sous statut scolaire
- Bac Pro Logistique par apprentissage

APRÈS UN BACCALAURÉAT

- Brevet de Technicien Supérieur : Sous statut scolaire et apprentissage
- Maintenance Véhicules Option A Voitures Particulières
- Maintenance Véhicules Option B - Motocycles
- Maintenance Véhicules Option C Véhicules Transport Routier
- Formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) : Vélos et Mobilité Douce

Le lycée Maréchal Leclerc fait partie du GRETA Loiret-Centre. Ses activités concernent la formation de toute personne dans les domaines de l'automobile, de la logistique, du transport routier, de la maintenance industrielle ainsi que la Validation des Acquis de l'Expérience - VAE.

GRETA Loiret-Centre : 02 38 83 48 31



Ateliers animés par l'artiste Syrano en avril 2026, en amont du Grand Unisson, au sein des collèges André Malraux et Max Jacob.

Établissement spécialisé (dispositif médico-social)

INSTITUT RÉGIONAL POUR JEUNES SOURDS (IRJS)

73, rue de Bagneaux - 02 38 88 42 46
assistantedirection.irjs@thandm.fr

L'institut est géré par l'association T'HAND'M (APIRJSO LA COURONNERIE), reconnue d'utilité publique.
L'établissement comprend trois sections :

- Section d'Éducation et d'Enseignement Spécialisé (SEES)
- Section de Première Formation Professionnelle (SPFP)
- Section d'Éducation pour Enfants Déficients Auditifs avec Handicaps Associés (SEEDAHA)

LES SECTIONS :

Les sections regroupent une unité d'enseignement permettant à des jeunes sourds, avec ou sans troubles associés, d'être scolarisés ou formés en groupe (dans des établissements scolaires ordinaires ou au sein de l'IRJS) ou en individuel (en établissement ordinaire) avec des enseignants spécialisés pour jeunes sourds.

Ces jeunes bénéficient, en fonction de leurs besoins, du plateau technique de l'institut : interprétariat LSF, paramédical (orthophonistes, psychomotricité…), médical (infirmerie, RDV avec ORL…), éducatif (éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, accompagnateurs éducatifs et sociaux) et pédagogique (enseignants spécialisés CAPEJS, professeur de LSF, professeur d'EPS-APA, interfaces de communication, éducateurs techniques spécialisés…).

LES SERVICES :

Le SESSAD de l'IRJS : Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile.
Le SESSAD de l'IRJS accompagne des enfants présentant une surdité ou des troubles sévères du langage. Il se compose de deux services :

- Le SAFEP (Service d'accompagnement familial et d'éducation précoce)
- Le SSEFS (Service de soutien à l'éducation familiale et à la scolarisation)

Le SAFEP accompagne de très jeunes enfants (0 à 3 ans) et leurs familles. Il soutient les parents dès l'annonce du diagnostic et propose une stimulation et une éducation précoces pour favoriser le développement cognitif, sensoriel, moteur et langagier de l'enfant.

Le SSEFS apporte un soutien spécialisé aux enfants et adolescents de 3 à 20 ans afin de favoriser leur inclusion scolaire, à travers un accompagnement de la scolarité et un soutien familial.

Le SESSAD de l'IRJS a une action départementale. Il est implanté au 71 rue de Bagneaux à Saint Jean de la Ruelle et dispose d'une antenne à Amilly.

Site de Saint Jean de la Ruelle : 02 38 88 96 38
Antenne d'Amilly : 02 38 85 78 55



La Semaine Inclusive et Sportive du mois de mai 2026.

Grandir

En s'appuyant sur les Maisons pour Tous Rol Tanguy et Léopold Sédar Senghor ainsi que sur les dispositifs périscolaires et extrascolaires portés par le Pôle Enfance, la Ville articule ses missions autour de trois orientations générales, en direction des enfants, des jeunes et de leurs familles en tenant compte des spécificités de chacune et chacun.

- **Saint Jean de la Ruelle est une ville qui affirme sa confiance dans sa jeunesse** et lui permet de prendre sa juste place dans la vie locale. Cela signifie qu'il faut connaître et comprendre les attentes des enfants et des jeunes, mais aussi être à l'écoute de leur entourage, afin de partager des principes et des valeurs essentielles à la vie en société.
- **Saint Jean de la Ruelle est une ville qui affirme son attention à la volonté des enfants et des adultes** d'avoir leur juste place dans la société, de construire l'avenir. Cela suppose parfois d'encourager, d'aider à dépasser les obstacles, ou d'accompagner les habitants dans leurs initiatives et leurs prises de responsabilités.
- **Saint Jean de la Ruelle est une ville attachée à l'insertion par l'éducation**, ce qui réunit le désir d'apprendre des enfants et les aspirations des parents à la réussite de leurs enfants. Cela implique d'apporter un accompagnement dans la scolarité ou l'insertion professionnelle, en étant à l'écoute de de toutes et tous.

3, 2, 1 ACTIONS ! POUR LES 15-25 ANS

Deux bourses relatives à la mobilité et à l'initiative citoyenne à la disposition des jeunes de la ville.

LA BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Mise en place en 2009, la bourse au permis de conduire est une aide financière proposée par la municipalité destinée aux Stéoruellans de 15 à 25 ans afin de favoriser leur insertion.

Cette aide est versée en contrepartie de missions d'implications citoyennes et son montant varie de 150 à 550 euros, selon les revenus du jeune ou de sa famille.

LA BOURSE EMPLOI FORMATION

Mise en place en 2025, la bourse emploi formation est une aide financière qui permet aux jeunes de 15 à 25 ans de bénéficier d'une aide pouvant aller jusqu'à 1 000 euros dans le cadre de frais de formation qualifiante tremplin à l'emploi direct ou à la création d'entreprise. Cette aide pourra également être mobilisée pour des stages à l'étranger. Le montant personnalisé de la bourse est calculé pour un maximum correspondant à 80 % du reste à charge de la famille après déduction des aides diverses mobilisées et dans la limite de 1 000 €.


© Romain Gautier

Le 25 avril 2026, 5 jeunes Stéoruellan.e.s ont signé leur convention de bourse au permis.

» Renseignements : Service Emploi
pole.emploi@ville-saintjeandelaruelle.fr
07 65 65 22 45

Le pôle enfance : accueils extrascolaires et périscolaires

Pour aider progressivement les enfants de 3 à 12 ans à devenir autonomes et responsables, l'accueil de loisirs propose des animations diverses et de qualité. Ces activités répondent aux besoins de chaque tranche d'âge, permettent aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs et de trouver individuellement et collectivement plaisir et satisfaction. Pour les parents qui travaillent, il existe également des services d'accueil. Les animatrices et animateurs agissent dans le souci constant de s'adapter au rythme des enfants.

ENCADREMENT

Les animateurs qui assurent l'encadrement sont des professionnels agréés par la Direction régionale académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.

Ils déclinent les axes pédagogiques et éducatifs.

Ils favorisent ainsi l'expérimentation et la découverte.

À chaque période, les familles sont informées par le biais de flyers des planifications et des organisations des différents dispositifs enfance.

LES ACCUEILS EXTRASCOLAIRES

Ouverture des structures de loisirs lors des petites et grandes vacances scolaires.

Horaires de la journée : 8h45 - 17h30.

OÙ DÉPOSER ET RÉCUPÉRER SON ENFANT ?

À L'ÉCOLE FRANÇOIS MITTERRAND

Pour les enfants scolarisés à François Mitterrand et Paul Bert. Ils seront accueillis côté Restaurant scolaire au 5, rue Françoise Giroud.

AU CENTRE SUZANNE LACORE

Pour les enfants scolarisés à Jules Lenormand et à Paul Doumer. Ils seront accueillis au 39, rue Jules Lenormand.

À L'ÉCOLE LOUIS ARAGON

Pour les enfants scolarisés à Jean Moulin et Louis Aragon. Ils seront accueillis au 1, rue des Opalines.

Un service d'accueil avant et après le centre de loisirs est proposé aux familles de 7h à 8h45 et de 17h30 à 18h30 sur le même site où sont déposés les enfants le matin.

OÙ SE DÉROULE LA JOURNÉE DES ENFANTS ?

ACCUEIL DE LOISIRS SUZANNE LACORE

Pour les enfants de classe maternelle.

ACCUEIL DE LOISIRS DES QUEUES DE FORÊT

Pour les enfants de classe élémentaire.
Pour les enfants en classe de CM, des projets personnalisés seront proposés.

En cas de modification nécessaire, une information vous sera communiquée par mail ou téléphone.
Les enfants pourront être emmenés sur des lieux d'activités différents selon les planifications des animations.

TRANSPORTS

Le transport des enfants est assuré en car depuis les différents quartiers de la ville.

» Pour tout renseignement, vous pouvez joindre la référente extrascolaire Margaux au 06 42 34 95 91.



Le pôle Enfance a organisé le 17 juillet 2025 une soirée Afterwork à l'espace Suzanne Lacore : un moment sous le signe de la bonne humeur et de la fête !



En juillet 2025, les jeunes de la Maison pour Tous Rol Tanguy ont organisé leur festival Ibiz'Ados. Au programme : DJ, danse, chant ou encore scène ouverte ont rythmé cette journée.

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES
Ouverture des dispositifs pendant la période scolaire.

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS ACCUEILS POUR MON ENFANT ?

Les accueils du matin sont ouverts à partir de 7h jusqu'à l'entrée en classe. Les accueils du soir s'ouvrent à 16h30 (après la classe) jusqu'à 18h30.
Les mercredis, l'ouverture se fait de 13h30 à 17h30 avec possibilité d'un temps périscolaire jusqu'à 18h30.

Les TAP maternelle de 13h15 à 14h15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
Les TAP élémentaires de 15h à 16h30 les mardis et vendredis.

» Pour tout renseignement, vous pouvez joindre les référents des groupes scolaires.

JEAN MOULIN
06 26 89 47 83

LOUIS ARAGON
06 74 93 95 17

PAUL BERT
06 26 89 47 94

FRANCOIS MITTERRAND
06 29 99 58 94

PAUL DOUMER
06 26 89 47 43

JULES LENORMAND
06 26 89 47 51

TARIFS
Les tarifs des accueils extrascolaires et des accueils périscolaires sont déterminés par le quotient familial.

Animation urbaine et lien social

Les actions d'animation conduites au sein de la Maison pour Tous Rol Tanguy et de la Maison pour Tous Léopold Sédar Senghor bénéficient d'un agrément du centre social délivré par la Caisse d'allocations familiales du Loiret.

Les enfants et les adultes peuvent y trouver des ressources (informations, conseils, orientation, appui) en réponse à une préoccupation ou à un projet. Les équipes des centres sociaux municipaux sont à l'écoute de tous les habitants de tous les quartiers.

MAISON POUR TOUS LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR
Accueil : 02 38 79 58 70
mptnord@ville-saintjeandelaruelle.fr

MAISON POUR TOUS ROL TANGUY
Accueil : 02 38 79 58 45
mptsud@ville-saintjeandelaruelle.fr

CONDITIONS ET INSCRIPTIONS

L'adhésion individuelle annuelle donne accès aux différentes activités proposées au sein des Maisons pour Tous.

Tarifs pour les habitants de la commune :

Adhésion annuelle de 5,90 €.
Pour l'inscription à un atelier adulte, consultez les Maisons pour Tous.

Secteur Animation tout public

Référent animation tout public Maison pour Tous Léopold Sédar Senghor
Référent animation tout public Maison pour Tous Rol Tanguy : Kaoutare

Secteur Famille

Référent famille Maison pour Tous Léopold Sédar Senghor : Annette
Référent famille Maison pour Tous Rol Tanguy : Angélique

Secteur Jeunesse

Responsable Maison pour Tous Léopold Sédar Senghor : Halim
Responsable Maison pour Tous Rol Tanguy : Mamadou

Accueil des 11-16 ans le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h à 18h30, le mercredi et les vacances scolaires de 14h à 17h30.

Ateliers hebdomadaires : échecs, mémoire, sport, ateliers créatifs, marche, couture, anglais, sophrologie.
Accompagnement administratif et numérique : formation ou aide sur rendez-vous.
Ateliers et sorties culturelles.
Accompagnement de projets (citoyenneté et solidarité).
Accompagnement des parents : vacances en famille, accès aux droits, aux loisirs et à la culture.
Informations/échanges : santé, nutrition, éducation… avec des professionnels sur une thématique choisie.
Ateliers/sorties parents-enfants et jeunes : culture, sport, détente…
Accompagnement des parents à la scolarité.

Le Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités (CJCS)

Afin d'éveiller à la citoyenneté des jeunes Stéoruellans, la Ville de Saint Jean de la Ruelle permet aux enfants, depuis 1990, de siéger dans une assemblée participative : le Conseil Stéoruellan des Enfants.



Trois jeunes élu.e.s du Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités ont ouvert la cérémonie des voeux 2026, soutenu.e.s par leurs camarades.

En 2022, ce dispositif a évolué pour devenir le Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités (CJCS). Cette instance participative a élargi son panel de jeunes et futur.e.s citoyen.ne.s engagé.e.s, notamment en direction des collégiens. Désormais, le Conseil se compose de 24 membres : 12 écoliers scolarisés en CM1 et CM2 et 12 collégiens scolarisés de la 6e à la 3e.

Visant à encourager l'expression délibérative, cette instance d'échange et de participation aux temps forts de la vie républicaine fonctionne selon un mode plus adapté aux pratiques participatives et connectées.

Accompagnés par les équipes d'animateurs du pôle Enfance et des Maisons pour Tous, les jeunes abordent les thématiques autour du climat et des solidarités et portent des actions dont ils sont à l'initiative, avec un rôle d'influenceurs auprès des autres jeunes.

» Renseignements : Pôle enfance
06 49 56 50 30



LA LUDOTHÈQUE

39, rue Jules Lenormand
06 14 96 13 68
mdantas@ville-saintjean-delaruelle.fr

La Ludothèque accueille les enfants et leurs familles ainsi que les partenaires (écoles, petite enfance). La Ludothèque met le jeu au centre de son activité avec une vocation ludique, éducative et culturelle.

Durant les périodes scolaires :

- Ouverture aux familles le mercredi de 9h30 à 12h et le samedi de 14h30 à 17h30.
- Ouverture aux partenaires le mardi et le vendredi de 9h30 à 11h30.
- Ouverture à la Maison pour Tous Léopold Sédar Senghor les 2e et 4e mercredis du mois de 15h à 17h et à la Maison pour Tous Rol Tanguy les 1ers et 3e mercredis du mois de 15h à 17h.

Durant les vacances scolaires, ouverture aux familles, lundi, mercredi et vendredi de 18h à 20h (fermée au mois d'août).

Le jeu sur place est gratuit. Le montant de l'adhésion « prêt de jeu » pour une année est de 16,08 € pour les Stéoruellans et de 22,53 € pour les familles hors commune et les assistantes maternelles hors commune. Gratuit pour les assistantes maternelles de la ville.



© Romain Gautier

Fête du jeu de la Ludothèque.

MBO BR

Mobilier de Bureau Orléanais

02 38 51 35 03 - 06 36 37 70 27



VENTE DE MOBILIERS DE BUREAU NEUFS ET D'OCCASIONS

POUR PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS



Stéphane RICHAUME

5 Rue Emile Leconte - 45140 Ingré

mbo-br45@orange.fr • www.mobilier-de-bureau-orleanais.fr

VIE
associative



Arts et cultures

ARTISTES STÉORUELLANS
Président : Gérard LAMOUREUX
Siège social : 49, rue Charles Beauhaire
Trésorier : Patrick PAREY

Activité : dans le but de promouvoir les activités picturales, l'association organise des expositions.



L'exposition annuelle de l'association Artistes Stéoruellans s'est tenue du 29 novembre au 8 décembre 2025 à la Maison de la Musique et de la Danse.

ASSOCIATION TRAITS ABSTRAITS
Président : Denis PUGNÈRE
Siège social : 8, rue de la Madeleine
Contact : 02 38 25 97 37 - 13abstraits@gmail.com

Activité : promouvoir l'art abstrait sous toutes ses formes.

BALS ET DANSES D'AUTREFOIS…
Présidente : Claude POULS
Siège social : 71, rue Charles Beauhaire
Contact : 06 12 57 47 02 - claude.bda45140@gmail.com
www.balsetdansesdautrefois.fr

Activité : notre association a vocation de faire revivre les danses en vogue du Second Empire à la Belle Epoque (1852 à 1914) à travers la reconstitution de bals historiques. Elle propose en outre des représentations, qui se déroulent en tenues d'époque en respectant tous les codes vestimentaires et de savoir-vivre en usages durant cette période.

DU VENT DANS LES SAX
Président : Joël AME
Siège social : Maison de la Musique et de la Danse, 29, rue Bernard Million
Contact : 07 86 10 95 87

Activité : promotion du saxophone sous toutes ses formes.

FICELLE ET PETITS BOUTS
Présidente : Marie-Aline MAISON
Siège social : 10, rue Jacques Offenbach
Contact : guillaume.gisele@orange.fr

Activité : permettre la rencontre du jeune public avec les marionnettes et promouvoir des spectacles de qualité dans un esprit éco-responsable. Les marionnettes et le décor sont fabriqués à partir d'objets de récupération.

GROUPE HISTOIRE LOCALE INTERCOMMUNAL - GHILIIS
Président : Jean-Pierre BOURDIOT - 06 08 68 76 92
Trésorier : Jean-Marie BOIS - 06 25 90 74 90
Siège social : 71, rue Charles Beauhaire
Contact : groupehistoireghiliis@gmail.com

Activités : association ayant pour objet l'histoire locale des communes de Saint Jean de la Ruelle et d'Ingré.

MUSIQUE ET SOURIRE, DANSE ET PERCUSSIONS AFRICAINES
Présidente : Sandrine TERRACHE
Siège social : 15, rue Grande Pièce
Contact : 06 61 97 05 46 - musiqueetsourire@yahoo.fr

Activités :
- Danse africaine tous niveaux adultes le lundi de 19h à 20h30 au gymnase Maurice Millet, salle Louis Daudin avec Tanti SYLLA et Balla CAMARA,
- Danse africaine pour enfants à partir de 4 ans le mercredi de 18h à 18h45 à la Maison pour Tous Rol Tanguy, chemin de Chaingy avec Tanti SYLLA,
- Percussions africaines adultes et adolescents le mercredi de 19h à 20h /20h30 à la Maison pour Tous Rol Tanguy, chemin de Chaingy avec Balla CAMARA,
- Doum doum danse le dimanche de 10h30 à 12h30 une fois par mois salle Louis Daudin au gymnase Maurice Millet avec Tanti SYLLA.

PORCELAINE VIBRATIONS
Président : Guillaume FAURE
Siège social : 27, rue du Pressoir Brûlé
Contact : 06 15 63 66 56 - sabinefaure@hotmail.fr

Activité : initiation à la peinture sur porcelaine et exposition.

ZIRIGUIDUM
Président : Robin HAUPT
Siège social : 6, rue Raymond Gaudry
Contact : 07 67 71 30 82 - ziriguidum45@yahoo.fr

Activité : batucada, apprentissage et pratique des percussions afro-brésiliennes.



La municipalité, accompagnée du Souvenir Français et de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, ont commémoré le 11 Novembre place Stéphane Hessel en présence des jeunes du Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités et des habitants.

Devoir de mémoire et anciens combattants

FNACA (FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE)

Président : Michel FALLON
Siège social : 20, rue Louis Rossat - 45000 Orléans
Contact : 02 38 81 15 71 - beafallon@gmail.com

Activités : le comité FNACA participe à toutes les cérémonies commémoratives et patriotiques de la commune, accompagnant la municipalité dans les dépôts de gerbes. Il participe également à toutes les réunions du département.

SOUVENIR FRANÇAIS - COMITÉ SAINT JEAN DE LA RUELLE - INGRÉ - ORMES

Président : Richard FAVREL
Siège social : 25, rue des Diamants
Contact : 06 60 68 00 83 - favrel.richard@bbox.fr

Activités :

- Conserver la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France ou qui l'ont honorée par de belles actions,
- Veiller à l'entretien de leurs tombes ainsi qu'aux monuments élevés à leur gloire,
- Animer la vie commémorative et transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives.

AMICALE DU CPA30

Président : Laurent PONCIN
Siège social : Quartier Général Paul Millet - BP 30130 45143 Saint Jean de la Ruelle cedex
Contact : 07 88 44 73 36 - amicaleCPA30@gmail.com

Activité : cohésion pour le personnel, entraide aux blessés et à leurs familles, aide aux familles des personnels en mission.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ENTRAIDE DE LA MÉDAILLE MILITAIRE SECTION 1739E ORLÉANS-BRICY

Président : Bernard DEGOURNAY
Siège social : 5, rue des Tremblards
Contact : 06 46 28 14 42 - bernarddegournay@aol.com

Activité : concourir au prestige de la Médaille Militaire, pratiquer la solidarité sociale, morale et matérielle envers ses adhérents, participer aux cérémonies nationales et patriotiques et au devoir de mémoire.

Consommateurs, Défense et droits

UFC QUE CHOISIR ORLÉANS

Présidente : Françoise PILARD
Siège social : 39, rue Saint Marceau - 45100 Orléans
Contact : 02 38 53 53 00
contact45@orleans.ufcquechoisir.fr

Activité : défense et information des consommateurs.

RELAIS LEAN CENTRE VAL DE LOIRE
Président : Arnaud NURET
Siège social : 34, rue de Bagneaux
Contact : 02 38 70 40 21 - relais-centre@leanfrance.fr

Activité : organisme de formation au Lean Management.

Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale

Présidente : Françoise MOULY
Siège social : L'Inspection Académique d'Orléans
19, rue Eugène Vignat - 45043 Orléans cedex 1
Contact : 06 69 66 88 37 - jafra.dati@orange.fr

Objectifs : visiter les écoles maternelles et élémentaires, établir des rapports portant sur les locaux scolaires, chauffage, éclairage, matériel, hygiène, sécurité… Ces rapports annuels sont communiqués aux autorités municipales et académiques.
Membres de droit des conseils d'école, veiller à l'accueil des élèves dans les meilleures conditions possibles (matérielle, morale et en toute sécurité) est leur objectif.

Entraide

ASSOCIATION ENFANTS D'ICI ET D'AILLEURS
Présidente : Valérie LIBAULT
Siège social : 6, rue des Émeraudes
Contact : 06 58 72 37 47 - valerielibault03@gmail.com

Activité : construction d'un jardin d'enfants au Maroc et récolte de fournitures scolaires.

FONDATION DES JEUNES DE LA DIASPORA
Présidente : Rouigui KONTE
Siège social : 10, allée Mgr Guy Marie Riobé
Contact : 06 65 68 64 96 - ffd.diaspora@gmail.com

Activité : venir en aide au développement de la population locale, faire découvrir la culture africaine et soutenir l'éducation des enfants en Afrique.

JONATHAN PIERRES VIVANTES ANTENNE DU LOIRET (JPV45)
Président : Pascal GALLON
Siège social : Maison des associations d'Orléans
Contact : 07 83 84 65 49 - contact.jpv@orange.fr

Activités : écoute et soutien aux familles endeuillées par le décès d'un enfant.

ORLEANSENEGALE
Présidente : Bène SO
Siège social : 147, rue Gambetta
Contact : 06 03 03 49 51 - orleansenegale@gmail.com

Activité : toutes actions d'entraide, de mutualisation, de soutien et de solidarité avec le Sénégal.

Familles

ASSOCIATION FAMILIALE
Présidente : Brigitte MORIN
Siège social : 71, rue Charles Beauhaire
Contact : af.sjdlaruel@gmail.com - 02 34 32 10 51

Activités : promouvoir des actions afin d'assurer à la famille les moyens nécessaires à sa mission et à sa promotion.

Folklores, arts et traditions populaires

L'AMICALE SOLOGNE BLÉSOIS ET SON GROUPE FOLKLORIQUE LES CAQUÉSIAUX ET SON ÉCOLE DE TROMPE DE CHASSE
Président : Jean-Luc TORCHIO
Siège social : 71, rue Charles Beauhaire
Siège Administratif : Maison des Provinces,
25 ter, boulevard Jean Jaurès - 45000 Orléans
Contact : 06 64 96 94 08 / 02 38 76 78 44
amicale-sologne-blaisois@sfr.fr
lescaquesiaux@gmail.com

Activités :
- Danse et musique traditionnelle de Sologne
- Cours de trompe de chasse
- Soirées animations, veillées, journées promenades, lotos, concours de pêche…

LA GRAPPE BOURGUIGNONNE
Secrétaire : Jacky MONGEREAU
Siège social : 16, rue Jules Lenormand
Contact : 02 38 53 10 16 / 02 38 70 51 22

Activité : regrouper tous les originaires de la Bourgogne et de la Franche-Comté, ainsi que tous les amoureux de nos belles régions (réunions amicales).

Loisirs

ALLIANCE QUAD
Président : Raphaël ALBIGES
Siège social : 48, rue de la Roche aux Fées
Contact : 06 63 26 25 89 - alliance.quad@yahoo.com

Activité : développer le quad tourisme et organiser des randonnées en France.

AMICALE DE LA FÊTE ET DES LOISIRS
Présidente : Simone GUERTON
Siège social : 71, rue Charles Beauhaire
Contact : 06 78 19 19 89 - afl45140@gmail.com

Activité : vide-greniers (en juin et en septembre), Festival Le Grand Unisson, Festivités du 13 juillet au parc des Dominicaines, J'artdins en culture, Rentrée des associations, Marché automnal au mois d'octobre Marché de Noël au mois de novembre.

CLUB DE TAROT « LES 3 OUDLERS »
Présidente : Claude SAUNIER
Siège social : 123, rue Paul Doumer
Contact : 06 89 23 56 55
cs450@free.fr - www.les3oudlers.sitew.fr

Activité : jeu de cartes de tarot (formation, entraînement et compétition).

COLLECTIF PHOTORUELLE
Président : Éric ROSIER
Siège social : 15, place Drouot
Contact : 06 70 73 68 01 - eric-rosier@orange.fr
Lieu d'activité : salle des Corbolottes

Activité : partage, échange et sorties autour de la pratique photographique.

COMPAGNIE LES PETITES MIETTES
Présidente : Béatrice DESBOIS
Directrice Artistique : Cécile TEYCHENEY
Siège social : 12, rue Rémi Cosson
Contact : 06 82 17 21 80
miettescompagnie@gmail.com
www.miettescompagnie.com

Activités : créations et ateliers artistiques : art théâtral, burlesque, marionnettes, danse, chants... La compagnie organise et anime :
- Des interventions culturelles dans des EHPAD, des centres de quartiers, des écoles...,
- Des ateliers artistiques éco-responsables avec les habitants pour réaliser la scénographie d'un événement ou d'un festival (ex. : Le Grand Unisson édition 2023),
- Des ateliers initiations théâtre, clowns, marionnettes,
- Des spectacles.


L'Unisson a accueilli le Marché de Noël, organisé par l'Amicale de la Fête et des Loisirs, le 23 novembre 2025.

HDC CARNUTES BIKERS
Président : Franck ANDRIEUX
Siège social : 17, rue Bernard Million

Activités : sorties et balades en moto américaine.

SCRABBLE VAL DE LOIRE (SVL)
Président : Marc FRADET
Siège social : 71, rue Charles Beauhaire
Contact : 06 35 10 63 21 - fradet.marc@neuf.fr
https://sites.google.com/view/scrabble-orleans-svl/

Activités : initiation, perfectionnement et pratique du jeu de scrabble duplicate ou classique, organisation et participation à des compétitions, ou pratique en loisir libre. Club affilié à la fédération française de scrabble.

CESPC 45
Président : Bruno LENORMAND
Siège social : 71, rue Charles Beauhaire
Contact : 06 74 96 66 31 - cespc45@yahoo.fr

Activité : le CESPC est l'Amicale du Personnel de la mairie qui propose des activités et moments de convivialités aux agents actifs et retraités de la mairie.

Parents d'élèves

APE MOULIN D'ENFANTS
Présidente : Virginie SIMON
Siège social : 16, rue des Saphirs
Contact : ape.maternelle.jean.moulin@gmail.com

Activité : développer une communauté de parents d'élèves et participer à l'animation des écoles Jean Moulin (maternelle et élémentaire).

CONSEIL LOCAL COLLÈGE MAX-JACOB (FCPE)
Présidente : Delphine BEURY
Siège social : 26, rue Maurice Millet
Contact : 02 38 88 26 70
fcpecollegemaxjacob45140@orange.fr

Activité : le relais entre l'administration de l'Éducation nationale et les parents.

Généalogie - Solidarité

GENEPSOL SAINT JEAN GÉNÉALOGIE SOLIDARITÉ CULTURE
Président : Jean-Marie BOIS
Responsable : J.-L. RICHER
Siège social : 80, avenue de la Petite Espère
Contact : 06 25 90 74 90 / 02 38 88 31 03
saintjeangenealogie@gmail.com

Activités : réunions d'entraide, d'initiation, d'échange et de partage tous les derniers mercredis du mois.

Politique

PARTI SOCIALISTE
Secrétaire de section : Thomas HUBERT
Contact : alb-ps-sjr@laposte.net

Activité : section de Saint Jean de la Ruelle du Parti Socialiste.

Prestations de service

AGC ALLIANCE CENTRE
Président : Gilles VAN KEMPEN
Siège social : 500, rue Léon Foucault
Contact : 02 38 22 37 70 - alliance@cerfrance.fr

Activité : expertise comptable et accompagnement.

FÉDÉRATION ADMR DU LOIRET (ASSOCIATION D'AIDE À DOMICILE)
Président : Yves LECOMTE
Siège social : 32 bis, rue de Bagneaux
Contact : 02 38 70 83 00
accueil.orleans@fede45admr.org
www.fede45.admr.org

Activité : l'ADMR propose un accompagnement dans les actes essentiels de la vie quotidienne (aide à la toilette, repas…), l'entretien du logement, le transport et également la téléassistance, le jardinage et le petit bricolage. Selon votre situation, différents dispositifs de prise en charge peuvent être mis en œuvre (Conseil général, CAF, etc.).

RÉGIE DE QUARTIER « RESPIRE »
Co-présidentes : Françoise HILAIRE et Jouan BAROINI
Siège social : Espace Qanat
16, résidence les Bénardières
Contact : 02 38 22 01 15 - respire@respire.org
https://respire.org/

Activités : la Régie de quartier se situe à la fois dans un projet d'inclusion sociale et dans le secteur de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE), qui « a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement. » (Code du travail, Article L5132-1). Elle cherche à faire participer les habitants à l'entretien de leur quartier soit par le salariat soit en leur offrant la possibilité de s'impliquer au sein des organes de décision de l'association.

Quartiers

COLLECTIF SAINT JEAN DE LA RUELLE EN TRANSITION
Contact : sjrentransition@gmail.com

Activités : environnement, échanges et partage (projet cabane à livres, jardins partagés, etc.).

CONSEIL CITOYEN DES CHAISES
Présidente : Jouan BAROINI
Siège social : 6, rue des Émeraudes
Contact : 06 09 09 78 88
conseilcitoyendeschaises@gmail.com

Activité : mobiliser, écouter et porter la parole des habitants auprès des décideurs (privés ou publics). Le Conseil se réunit au moins une fois par mois. Les habitants peuvent devenir membres à tout moment.

Relations Internationales

AMICALE LOIRET-AFRIQUE
Président : Boubacar SIDIBE
Siège social : 9, rue des Diamants
Contact : 06 25 02 97 16

Activités : solidarité internationale, entraides, participation à la vie de quartier des Chaises, aides aux démarches administratives et sociales, participation aux animations culturelles (Le Grand Unisson depuis 2007).

ASSOCIATION CHILIENNE DU LOIRET
Président : David PARADA
Siège social : 71, rue Charles Beauhaire
Contact : 06 78 14 39 34
association.franco.chilienne45@gmail.com

Activité : devoir de mémoire, information et solidarité avec le Chili.

ASSOCIATION LEW-LEWAL PULAAGU
Présidente : Konté N'DIORO
Siège social : 10, allée Monseigneur Guy Riobé
Contact : 06 67 04 54 57 ou 02 38 88 38 55
a.issatadiallo@hotmail.fr

Activité : faire rayonner la culture Peulh à travers la région, encadrer et éduquer nos enfants dans le cadre de leur intégration dans la communauté française à travers des journées culturelles, théâtres, expositions d'objets d'art, etc.

BAKASH (BUT ASSOCIATIF DES CONGOLAIS AMBITIEUX ET SOLIDAIRES POUR L'HUMANITÉ)
Président : M. KASHINGA
Siège social : 15 A, rue François Truffaut
Contact : 07 81 78 01 61 - babinshington@yahoo.fr

Activité : venir en aide et apporter un soutien aux enfants orphelins et abandonnés originaires de la République Démocratique du Congo.

COMITÉ DE JUMELAGE

Présidente : Françoise BUREAU
Siège social : 71, rue Charles Beauhaire
Contact : 06 62 00 29 80 - fbureau45@gmail.com

Activité : entretenir des liens d'amitié entre Saint Jean de la Ruelle et les autres cités européennes ou internationales et favoriser les échanges sociaux de jeunes avec les villes jumelles.

GRIOT45

Président : Souadou M'BAYE
Siège social : 11, rue du Clos Neuf
Contact : 06 62 04 25 93 - thiedel45@outlook.fr

Activité : promouvoir la culture PEUHL (Halpoulard) et aider des enfants démunis en Mauritanie et en France.

Retraités

AMICALE DES SENIORS DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Président : Claude MORLET
Siège social : CCAS - 71, rue Charles Beauhaire
Contact : 09 52 68 88 08 - claudeemme@gmail.com
amicaledesanciensdesaintjeandelaruelle.over-blog.com

Activités : à l'intention des retraités à partir de 58 ans : proposition de sorties, balades à la journée ou voyage annuel, repas dansant, spectacles et animations diverses.

ASSOCIATION EHPAD RAYMOND POULIN

Présidente : Antoinette PARAYRE
Siège social : 9, rue du Vieux-Bourg
Contact : 02 38 79 84 84
presidentehpad.raymondpoulin@gmail.com

Activités : conserver et gérer la totalité du patrimoine acquis, nécessaire à l'hébergement de personnes âgées dépendantes du secteur géographique nord-ouest de la Métropole orléanaise et plus particulièrement de Saint Jean de la Ruelle, assurer la gestion de l'établissement, et ce, dans le souci du bien-être des résidents, en conformité avec les lois applicables au secteur médico-social.

LA RONDE DES AMIS DE ST JEAN DE LA RUELLE

Président : Marie-Madeleine LAUPRETE
Siège social : 19, rue de la Colline
Contact : 06 03 91 35 59 / 02 38 76 78 69
rondeamisjr@sfr.fr

Activités : réunir nos aînés adhérents et leurs amis autour d'une après-midi récréative avec goûter, d'un déjeuner avec animation, chants et danses, sorties d'une journée à la découverte des paysages du Loiret et un peu plus loin, loto, spectacles, cabarets...



Chaque année, la ville organise la Rentrée des associations début septembre au parc des Dominicaines.

Santé

ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE AGGLOMÉRATION ORLÉANAISE

Président : Bruno LENORMAND
Siège social : Maison du Don - 190, rue Léon Foucault
Contact : 06 81 63 09 93 - dsbagglo@sfr.fr

Activités : promotion du don de sang et de plasma, participation à l'organisation des collectes de l'Établissement Français du Sang, recruter de nouveaux donneurs et les fidéliser, entretenir des liens d'amitié entre donneurs et anciens donneurs.

Solidarités

AFA-KOUILOU

Président : Sébastien N'DJEMBO
Siège social : 1, résidence Chanteloup
Contact : 06 50 81 93 21 - afa-kouilou@laposte.net

Activité : promouvoir et soutenir la formation professionnelle par l'apprentissage et accompagner les jeunes dans la vie active.

AHU (ACCOMPAGNEMENT ET HÉBERGEMENT URBAIN)

Présidente : Suzanne BURON
Siège social : 157, rue Gambetta
Contact : 02 38 22 31 12 - contact@ahu45.fr
https://ahu45.org

Activité : accompagnement social lié au logement, à l'hébergement temporaire, à la sous-location et à la médiation locative.

AMNESTY INTERNATIONAL

Siège social : 72, rue du Coq-Saint-Marceau - Orléans
Contact : 02 38 24 57 08

Activité : défense des droits humains.

ASD (ASSOCIATION SOLIDARITÉ ET DÉVELOPPEMENT)

Président : Mamadou SALL
Siège social : 1, rue des Émeraudes
Contact : 02 38 43 56 42

Activités : favoriser l'intégration et la lutte contre les discriminations.

ASSOCIATION L'ESPOIR

Président : Jean-Luc PELLETREAU
Siège social : Centre Pénitentiaire d'Orléans Saran
BP 40215 - 45770 Saran
Contact : 02 38 91 53 27 (répondeur)
association.lespoir@laposte.net

Activité : accueillir les familles et les proches des personnes détenues au Centre pénitentiaire d'Orléans Saran du mardi au samedi de 9h30 à 15h30.

ASSOCIATION SOLIDARITÉ ET PARTAGE

Président : Benjamin ANGERVILLE
Siège social : 30, chemin de Chaingy
Contact : 02 38 88 00 44

Activités : entraide, soutien alimentaire, démarches administratives, écoute.



L'Amicale Philatélique Stéoruellane a organisé son dernier Salon national toutes collections les 14 et 15 mars 2026.

À VÉLO SANS ÂGE - « LE DROIT AU VENT DANS LES CHEVEUX »

Co-responsables de l'antenne Saint Jean de la Ruelle : Marie-Thérèse et Didier DUGUÉ - Jean-Claude SOHIER
Siège social : AVSA - antenne de Saint Jean de la Ruelle - 58, rue Dédale
Contact : 07 86 81 75 71 - sjr45@avelosansage.fr

Activité : proposer aux personnes âgées et/ou à mobilité réduite des promenades à vélo triporteur, au grand air et en toute sécurité.

Objectifs :
- Redonner aux aînés le droit de vivre la ville et la nature,
- Créer un pont entre les générations avec les pilotes bénévoles,
- Favoriser les rencontres et le bien-être.

AVID (ALTERNATIVES VITALES INNOVANTES ET DURABLES)

Président : René DEFOULOUNOUX
Siège social : 9, rue Ernest et Isabelle Lancelot
Contact : assoavid@yahoo.com

Activités : soutenir les alternatives innovantes et durables, lutter contre l'immigration non choisie vers l'Europe en apportant une aide sans limite de frontière.

FRANCE VICTIMES 45-AVL

Présidente : Coralie BEAUJEAN LAFORGE
Siège social : 101, rue du Faubourg Madeleine 45000 Orléans
Contact : 02 38 62 38 62 (de 9h à 12h du lundi au vendredi) - association@avl45.fr

Activités : association départementale d'aide aux victimes d'infractions pénales : accompagnement psychologique, social et juridique.

LES PIVOINES DU CŒUR ET DE L'ESPOIR

Présidente : Sylvie LUCAS
Siège social : 18 bis, rue du Pressoir Brûlé
Contact : 06 64 97 07 83
lespivoinesducoeur@hotmail.com

Activités : lotos, vides-greniers, collectes, ... afin de récolter des dons pour les donner par la suite à d'autres associations qui visent à aider les enfants malades atteints de maladie ou même des personnes âgées.

LES RESTOS DU CŒUR DU LOIRET

Président : Christophe PINOT
Siège social : 23 bis, rue de Lavoisier - 45140 Ingré
Contact : 02 38 62 34 57
ad45.ingre@restosducoeur.org



Activités : aide alimentaire au sein des 16 centres de distribution alimentaire répartis dans le Loiret et distributions au camion pour les gens de la rue les lundis et vendredis à 19h sur le parvis de l'Église Jeanne d'Arc Orléans et le jeudi (sauf juillet/août) à 19h Quai du Roy Orléans.

SECOURS CATHOLIQUE ANTENNE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Siège social : Maison Saint Joseph
26, rue Saint Étienne - 45000 Orléans
Contact : 02 38 53 58 07

Activités : aides matérielles et financières pour les familles en difficulté.

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Responsable de l'antenne : Corinne GRÉGOIRE
Siège social : allée Julien Lauprêtre
3, allée des Dominicaines
Contact : 02 38 43 30 29
saintjeandelaruelle@spf45.org

Ouverture au public
Mardi de 9h à 12h
Mercredi de 14h à 17h
1er samedi du mois de 9h à 11h30

Sports

AÏKIDO CLUB

Président : Jean-Luc PELTIER
Lieux d'activité : Dojo Bernard Choulot - Gymnase des Trois Fontaines - avenue Pierre Mendès France
Contact : jeanluc.peltier@gmail.com
www.aikido-saintjeandelaruelle.fr

Activité : ouvert à toutes et à tous, l'aïkido est un art martial, self défense, qui se pratique sans but compétitif dans une ambiance conviviale et permet de développer confiance et maîtrise de soi.

ALERTE SAINT JEAN

Alerte Siège
Porte-parole : Jean-Michel PERRIN
Siège social : 68, rue de Bagneaux
Contact : 02 38 43 75 10 (répondeur)
asj.alertesaintjean@gmail.com
https://alertesaintjean.fr
Permanence : le mercredi de 17h à 18h30 au siège social.

ALERTE SAINT JEAN BADMINTON

Lieu d'activité : Gymnase des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
Contact : asjbad.contact@gmail.com

Activité : mixte, à partir de 8 ans

ALERTE SAINT JEAN DANSE MODERN'JAZZ - STRETCHING - ZUMBA

Contact : alertesectiondanse@gmail.com

Activités : éveil pour les enfants de 4 à 6 ans, modern'jazz à partir de 7 ans et jusqu'aux adultes avancés, étirements danse et zumba, à partir de 15 ans.

ALERTE SAINT JEAN GYMNASTIQUE SPORTIVE

Lieu d'activité : salle spécialisée de gymnastique des Trois Fontaines.
Contact mail administratif : asjgymbureau@gmail.com
http://www.asjgym.com
Contact mail technique : asjgym@gmail.com

Disciplines proposées : gymnastique sportive masculine et féminine, petite enfance (baby, éveil, école de gym), loisir, compétition. À partir de 18 mois.
Pré-inscriptions sur le site : asjgym.com - Rubrique « Activités loisirs » à partir du 1er juillet.

ALERTE SAINT JEAN GYMNASTIQUE DÉTENTE

Activités : cardio fitness niveaux 1 et 2. Étirements, stretching, cours pilates, taï- chi-chuan, yoga thérapie, vitality boost et cours gym douce.



La remise des médailles sportives de la Ville lors de la Rentrée des associations 2025.

ALERTE SAINT JEAN LOISIRS-DÉTENTE

Activités :
- Pétanque : lundi, mercredi et samedi de 14h à 18h
- Randonnées cyclo : mardi matin - 2 groupes (40 à 60 km)
- Randonnées pédestres : jeudi après-midi à 14h30 (5 à 7 km) et vendredi matin (10 à 12 km)

ALERTE SAINT JEAN OMNISPORTS

Activités : danse, volley-ball, badminton, loisirs-détente, gymnastique détente et gymnastique sportive.

ALERTE SAINT JEAN VOLLEY-BALL

Lieu d'activité : Gymnase Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France

Activité : volley-ball adulte loisir et championnat, match en semaine.

BASKET-BC SAINT JEAN DE LA RUELLE

Président : Jean-Paul DEBARD
Lieu d'activité : Gymnase Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
Contact : 06 52 34 45 00 - debard.jean-paul@neuf.fr

Activité : le club a des équipes de jeunes masculines et féminines, de 5 à 12 ans.

CLUB D'ESCRIME STÉORUELLAN

Présidente : Éléa COQUARD
Lieu d'activité : salle d'escrime des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
Contact : 06 67 12 43 63 - club@escrime-stjean.fr
www.escrime-stjean.fr

Activité : escrime sportive à partir de 4 ans (loisir et compétition) ; escrime artistique enfants et adultes ; escrime historique (section épée longue / section viking / destreza espagnole).

CLUB NAUTIQUE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Enfant sachant nager à partir de 7 ans.
Président : Matthew DOMAIN
Siège social : Centre aquatique - rue Charles de Gaulle
Contact : 06 09 22 63 91 - matthew.domain@gmail.com

Activités : natation sportive, natation loisir.

CYCLOTOURISME - ASS. CYCLOTOURISTE

Président : René DAUDIN
Contact : 02 38 88 06 72 - renedaudin@orange.fr

Activité : pratique du tourisme à vélo sur route ou VTT avec des groupes en formule loisir et allures libres selon les aptitudes et les désirs de chacun.

DANSE CLASSIQUE ET CONTEMPORAINE

École municipale de danse
Lieu d'activité : Conservatoire Maison de la Musique et de la Danse - 29, rue Bernard Million
Contact : 02 38 79 58 52
conservatoire@ville-saintjeandelaruelle.fr

Activités : éveil à la danse, initiation danse, cursus danse classique ou contemporaine.

FOOTBALL (FOOTBALL CLUB OLYMPIQUE)

Président : Djemal GACHI
Siège social : Stade Guy Gallier - impasse Paul Bert
Contact : 06 62 89 43 07 - 1968fco45@gmail.com

Activité : Le club comporte 14 équipes qui évoluent les samedis et les dimanches et participent aux championnats régionaux de la ligue du centre (seniors et jeunes filles et garçons) et départementaux du district du Loiret pour les autres équipes.
Inscription à partir de 5 ans révolus.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ADULTES

Présidente : Marie-France PILON
Siège social : 25, rue des Dix Arpents
Contact : Janine COURATIER
06 73 45 44 63 - couratier.sd@sfr.fr

Activité : gymnastique.

JUDO CLUB SAINT JEAN DE LA RUELLE

Président : Aghiles ASSAM
Lieu d'activité : Dojo Bernard Choulot
Avenue Pierre Mendès France
Contact : 06 58 56 05 41
judoclubsaintjeandelaruelle@gmail.com

Activités : baby-judo (de 4 à 6 ans), judo, taïso.

L'ESPRIT KRAVMAGA 45

Présidente : Sabine DUNEAU
Lieu d'activité : Salle de tir à l'Arc du complexe sportif Maurice Millet
Contact : lespritkravmaga@gmail.com
Instagram : l_esprit_kravmaga_45

Activités : ouvert à toutes et tous à partir de 12 ans et pour tous niveaux.
Des techniques simples et efficaces de self-défense permettant d'améliorer la confiance en soi dans une ambiance conviviale.

PAGAIE ORLÉANS MÉTROPOLE

Présidente : Gwénaëlle DEFLAOUI
Siège social : Base de loisirs de l'Île Charlemagne
Levée de la Chevauchée - 45650 Saint-Jean-le-Blanc
Contact : 02 38 64 98 85 (de avril à septembre)
pagaieorleansmetropole@gmail.com
facebook.com/PagaieOrléansMétropolePOM/
Lieu d'activité : Base Kayak - rue du Duc d'Antin

Activité : POM vous accueille pour réaliser toutes vos envies de canoë-kayak et paddle. Du débutant à l'expert, de la randonnée d'une après-midi à l'entraînement intensif.

PÉTANQUE - AMICALE PÉTANQUE STÉORUELLANE

Présidente : Myriam CHANTELOUP
Lieu d'activité : boulodrome Bernadette Carton
97, rue Henri Pavard
Contact : 06 68 58 99 57 - ap.steoruellane@gmail.com

Horaires des entraînements : les mardis de 14h à 21h, les jeudis de 14h à 20h et les vendredis de 14h à 22h30 au boulodrome.

PLONGÉE - TRITON'S CLUB

Présidente : Marina LICHERON
Siège social et lieu d'activité : Centre aquatique des Corbolottes - rue du Général de Gaulle
Contact : 06 74 05 81 59
president.tritonsclub@gmail.com - www.tritonsclub.com

Activités proposées :
- Plongée sous-marine adultes / enfants
- Formation tous niveaux du débutant au moniteur
- Apnée
- Nages avec palmes (NAP)
- Tir sur cible

RADIO COMMANDE MODÈLE CLUB DE L'ORLÉANAIS

Président : Jérémy FAUVET
Contact : contact@rcmco.fr - www.rcmco.fr

Activités : le RCMCO vous accueille pour la pratique de l'avion, de l'hélicoptère, du planeur, du drone et même du vol en salle (gymnase des Trois Fontaines). L'activité extérieure est exclusivement basée sur notre terrain situé sur la base des Queues de Forêt à Ingré.

RISING BOXE ÉDUCATION
Président : Farid EL HAMROUNI
Éducateur : Rachid LAHRACHE
Siège social : Complexe Sportif Maurice Millet
18, rue Maurice Millet
Contact : 07 51 62 28 38 - lahracherachid1@gmail.com

Activité : cours collectifs et individuels. Pratique loisir et en compétition.

ROCS
Présidente : Valérie BERAULT
Siège social : Gymnase Maurice Millet
Rue Maurice Millet
Contact : thvalberault@aol.com

Activités : le club enseigne cinq disciplines de type compétition et/ou loisir à partir de 5 ans : artistique, course, roller, hockey, et à partir de 15 ans randonnée ; école de patinage à partir de 5 ans.

SAINT JEAN DE LA RUELLE CYCLISME
Président : Jean-Claude ROBILLARD
Contact : 07 83 70 00 16 - robillardjc@free.fr

Activités : le SJC a pour but la pratique du vélo de route et du VTT en compétition.

TENNIS CLUB SAINT JEAN
Président : Jean-Luc NEVET
Siège social : Espace Carat - 18, rue des Saphirs
Contact : 02 38 72 05 22 - 06 15 97 60 52
tcstjean@fft.fr

Activités : pratique du tennis en loisir jusqu'à la compétition au niveau départemental ou régional en passant par tous les styles de formation.
Nous acceptons les jeunes à partir de 4 ans.

TENNIS DE TABLE - PING SAINTJEAN 45 (PSJ 45)
Président : Thierry QUETARD
Siège social : 77, rue Croix Baudu
Contacts : pingsaintjean@gmail.com
quetard.thierry@wanadoo.fr - pingsaintjean45.fr.gd
02 38 72 02 94
Aurélien DUMOULIN - 06 01 44 31 37
Roxane COMPAGNET

Activité : pratique du tennis de table en compétition et en loisir. Le Club vous accueille tous les jours dans sa salle spécifique de 17h30 à 20h30 selon votre niveau et le samedi matin de 10h à 12h. Pour les nouveaux adhérents, séance dirigée le mercredi de 14h à 16h pour les jeunes et séance libre le samedi matin de 10h à 12h pour tous.
Tarifs : consulter le site Internet du Club. Tickets CAF, coupons sport et chèques vacances acceptés.

TIR À L'ARC - STARC (STÉORUELLANE DE TIR À L'ARC)
Président : Christian POPELIN
Lieu d'activité : salle de tir à l'arc du complexe sportif Maurice Millet - rue Maurice Millet
Contact : 07 77 88 84 08 - allevilland@yahoo.fr
club.sportsregions.fr/STARC

Activité : une seule section. Loisirs et compétitions. Entraînements lundi, mercredi, vendredi et samedi.


L'association STARC à la Rentrée des associations 2025.

VIE
économique





Cynthia PUJOL

Conseillère en immobilier

06 30 19 09 77

c.pujol@bskimmobilier.com

Saint-Jean-de-la-Ruelle et alentours

Vendre ou acheter

en toute sérénité

Un projet ?

Rencontrons-nous pour le réaliser

bskimmobilier

Une histoire à vivre

BFC

BÂTIR ENSEMBLE, AUTREMENT

BÂTIMENT FORCE CENTRE

LA DIFFÉRENCE D'UN GROUPE AGILE, SOUPLE ET RÉACTIF





BÂTIMENT FORCE CENTRE
4, rue Charles de Coulomb
45143 ST JEAN DE LA RUELLE CDX
E-mail : contact@bfctp.com

02 38 70 72 38

www.bfctp.com





La Farandole des Pains





BOULANGERIE PÂTISSERIE

41 rue Charles Beauhaire | 45140 St Jean de la Ruelle | 02 38 88 23 57

Du mardi au samedi de 6h à 19h30 non-stop, le dimanche de 6h à 13h

Les commerçants de Saint Jean de la Ruelle

ASSOCIATION DES ENTREPRISES LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN, INGRÉ, SAINT JEAN DE LA RUELLE (ADELIS)
6, rue Pierre et Marie Curie
BP 2210145142
Saint Jean de la Ruelle cedex
02 38 43 09 99
www.adelis-asso.com
info@adelis-asso.com

Interlocuteur privilégié des collectivités locales, l'ADELIS s'est fixé pour objectifs :

- D'améliorer le cadre de vie du parc d'activités, en suscitant et favorisant la réalisation d'infrastructures (ronds-points, aménagements paysagers, modernisation des réseaux).
- De défendre les intérêts des entreprises (arrêt du futur transport en site propre, réhabilitation des réseaux du parc, par exemple).
- De favoriser l'échange d'informations et d'apporter des solutions collectives sur des sujets divers (environnement, gardiennage…).
- D'organiser des rencontres conviviales pour faciliter la relation entre les entreprises elles-mêmes et avec les institutions partenaires.

Administratif - Comptabilité

ADEXI
4, rue Charles de Coulomb
02 38 24 15 90

JML CONSEIL
4, rue du Faubourg Madeleine
02 38 24 56 25

CERFRANCE ALLIANCE CENTRE
500, rue Léon Foucault
02 38 22 37 70

FIDUCIAL EXPERTISE
4, rue Charles Beauhaire
02 38 72 69 16

DÉMARCHES AU TOP
70, rue des Chaises
06 77 39 50 11

Agence immobilière

ACTIF IMMO 45
58, rue Charles Beauhaire
06 95 50 35 41

CIMM IMMOBILIER
62, rue du Château d'Eau
02 38 88 06 06 / 06 60 74 96 25

CONSEILLER IMMOBILIER IAD FRANCE
Mélanie CASSOLI - 06 49 10 06 68
Rémi BARBET - 06 73 23 43 69
Arthur DOSTAIN - 06 02 49 55 34
Ludovic MINIER - 06 46 13 73 04
Cynthia PUJOL - 06 30 19 09 77

LES RÉSIDENCES DE L'ORLÉANAIS
1, rue Clovis Vincent
45000 Orléans
02 38 41 49 03
sc.attribution@residences-orleanais.fr

SOGEPROM
10, rue du Colombier
45000 Orléans
09 88 29 02 90
www.sogeprom.fr

Agences Postales

AGENCE POSTALE DES CHAISES
40, rue des Diamants

LA POSTE CONDORCET
3, place Condorcet
09 70 82 36 31

LA POSTE ESPÈRE
10, chemin de Chaingy

Alarme

BAUCHARD ET FILS
2, rue Charles de Coulomb
02 38 43 47 47
www.bauchard.com

Alimentation

AUCHAN
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 22 73 00

E.LECLERC DRIVE
2, rue Lucien Bois
02 38 49 15 69

FRANPRIX
126, rue du Petit Chasseur
09 70 17 10 00

O'MARKET FRAIS
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France

VIVAL BY CASINO
2, avenue François Pavard
02 38 68 01 01

AU PANIER FRAIS
57, rue des Chaises
02 38 43 52 56

Audioprothésiste

AMPLIFON
139, rue Paul Doumer
02 58 47 42 78

SONANCE AUDITION
99, rue Charles Beauhaire
02 38 73 78 80

OPTICAL CENTER
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 46 91 06 06



entreprise **Alvaro Rebelo**

Peinture, décoration,
Revêtements sols et murs,
Vitrerie

29, rue de la Fournellerie
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
Tél. 02 38 72 66 71 - Port. 06 62 39 00 31

MOTRIO

GARAGE DES CHAISES
Réparation toutes marques
Achat - Vente véhicules Neufs et Occasions

12 rue de Locy 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
☎ **02 38 88 39 23 - 09 83 32 39 23**
garagedeschaises@gmail.com



JOUSSET

✆ 02 38 88 22 75
Port. 06 07 81 35 52

ÉLECTRICITÉ
AUTOMATISME
INTERPHONIE
ANTENNE TNT

1 route de Blois - 45380 LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN
E-mail : contact@jousset-electricite.com

RGE

Installation - Dépannage - Entretien - Particuliers - Professionnels - Magasins



Le centre commercial des Trois Fontaines.

KRYS AUDITION
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 21 00 00 59

ÉCOUTER VOIR
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 22 21 52

Auto-École

MONTAGNÉ
66, rue Charles Beauhaire
02 38 88 29 68

Automobile

ATAC, PIÈCES AUTOMOBILES
32, rue de la Bâtardière
02 38 22 33 33

NORAUTO
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 22 89 89

CARROSSERIE DE SONIS
38, rue de la Bâtardière
06 63 83 93 70

LG RACING
195, rue Léon Foucault
02 38 43 29 68

TÔLERIE MODERNE
26, rue des Marchais
02 38 88 08 15

AUTOSUR
50, rue de la Bâtardière
02 38 43 01 73

DEP EXPRESS
9, allée Jean Genet
02 38 73 80 00

GARAGE AG
139, rue Paul Doumer
02 38 68 33 95

GARAGE DE LA BÂTARDIÈRE
1, rue de la Bâtardière
06 11 01 53 20

GARAGE DES CHAISES
12, rue de Locy
02 38 88 39 23 / 09 83 32 39 23
garagedeschaises@gmail.com

GARAGE DE SONIS
1, rue Charles Beauhaire
09 81 71 63 46 / 06 69 05 54 54

GARAGE SOLIDARAUTO 45
14, rue Bernard Palissy
02 21 76 59 52

PROFIL PLUS
1, rue du Clos Saint Gabriel
02 38 72 54 00

Assurance

AGPM FAMILLE
4, rue de la Madeleine
02 38 61 65 11

AGENCE GROUPAMA
48 bis, rue Charles Beauhaire
02 38 80 38 37

ALLIANZ
86, rue Charles Beauhaire
02 38 24 04 30
bt.stjean@allianz.fr
jl.orleans@allianz.fr

CABINET AXAPRÉAUD-PARMENTIER
17, rue Charles Beauhaire
02 38 88 34 93
agence.preaudparmentier@axa.fr

GENERALI YVES LEMEUNIER
Résidence le Point du Jour
4, rue de la Madeleine
02 38 62 04 14

Banque

BNP PARIBAS
1, rue Abbé de l'Épée
02 38 52 32 80

CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE
Agence des Trois Fontaines
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
09 74 75 62 21

Agence mairie
73, rue Charles Beauhaire
09 74 75 62 13

CRÉDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE
86, rue Charles Beauhaire
02 38 60 29 64

Groupe Croixmarie

MENUISERIE AGENCEMENT BOIS

METALLERIE - ALUMINIUM - SERRURERIE

CLOISONS MODULAIRES

SERVICE MAINTENANCE



45800 St Jean de Braye - 91300 Massy - Tél 02 38 86 10 50 - croixmarie@croixmarie.com
www.groupecroixmarie.com

Menuiserie
BERNARDI - SAS.COM
Métallerie

MENUISERIE ALU/PVC/ACIER
SERRURERIE
GARDE-CORPS ACIER/ALU
STORE - FERMETURE
BRUT - GALVA - LAQUE

70 ans

RGE QUALIBAT BERNARDI

39, rue Bernard Million • 45140 ST-JEAN-DE-LA-RUELLE
: bernardi@bernardi-sas.fr
: www.bernardi-sas.com

02 38 88 27 09

GALLIER

Professionnels & Particuliers

- Chauffage, Plomberie
- Climatisation
- Electricité, Automatisme
- Antennes TV, Interphonie...
- Maintenance, Exploitation d'installations
- Energies renouvelables (solaire, photovoltaïque, bois...)

02 38 70 72 00
Z.A. La Vallée - 160 rue Léon Foucault - 45140 St Jean de la Ruelle
gallier@gallier.fr - www.gallier-orleans.fr

Merci

à tous les annonceurs présents qui ont participé à l'impression de ce guide pratique !

Cogecem

Le Bois, on connaît

Charpente • Ossature bois • Bardage

172 bis rue Paul Doumer - 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
02 38 22 30 90 - cogecem@cogecem.fr

LCL
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 22 32 10

CRÉDIT MUTUEL
50, rue Charles Beauhaire
02 38 14 38 42

LA BANQUE POSTALE
3, place Condorcet
02 38 52 36 80

SG
16, rue de la Madeleine
02 38 88 79 20

Bar - Tabac - Presse

BISTROT DU PONT
32, rue de la Madeleine
02 38 88 51 36

AU ROI DU CAFÉ
12, rue Charles Beauhaire
02 38 88 23 42

LA CIVETTE DE L'ESPÈRE
8, chemin de Chaingy

CHEZ OUAN
55, rue des Agates

LE HALL DE LA PRESSE
Centre Commercial Gambetta
126, rue du Petit Chasseur
02 38 43 25 00

TOTEM
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 88 00 09

VAPOSTORE
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 19 00 09 50

Bâtiments et Travaux Publics

BÂTIMENT FORCE CENTRE
4, rue Charles de Coulomb
02 38 70 72 38
contact@bfcbtp.com
www.bfc.com

TP VAL DE LOIRE
139, rue d'Huit - 45640 Sandillon
02 38 41 01 00
cuny-svl@tpvl.fr - www.tpvl45.fr

Bijouterie

CD'OR
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 43 93 83

ATELIER DES LUCIOLES
177, rue Paul Doumer
02 38 43 98 50

HISTOIRE D'OR
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 43 69 15

LA VIE EN OR
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 22 73 23

Boucherie - Charcuterie

ATLAS BOUCHERIE
126, rue du Petit Chasseur
06 70 08 56 26

BOUCHERIE DES 10 ARPENTS
41, rue des Dix Arpents
02 38 43 09 33

L'INGREVIANDE
9, rue de la Mouchetière
02 38 14 85 62

MA BOUCHERIE D'À CÔTÉ
86, rue Charles Beauhaire
02 36 17 68 30

Boulangerie - Pâtisserie

CARRÉ BLANC
126, rue du Petit Chasseur
09 50 17 72 78

FEUILLETTE
140, rue Charles Beauhaire
02 38 54 70 88

LES CASSE CROÛTES
9, rue de la Mouchetière
02 38 42 71 60

LA NOTE SUCRÉE
114, avenue Georges Clemenceau
02 38 22 02 03

LA FARANDOLE DES PAINS
41, rue Charles Beauhaire
02 38 88 23 57

LOUISE
139, rue Paul Doumer
02 45 30 01 81

ROYAL DÉLICE
53B, rue des Agates
02 38 43 39 86

PAUL
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 72 07 08

Brasseur

BARBE MOUSSE
13, rue de la Mouchetière
06 48 08 20 41

Centre de Bien-être

AYLA PRIVATE SPA
38 ter, rue de Marmogne
07 57 83 70 07

ORIGIN'ELLE
80, rue Charles Beauhaire
06 50 78 00 27

Charpente

COGECEM
172 bis, rue Paul Doumer
02 38 22 30 90
cogecem@cogecem.fr

CHARPENTE ORLÉANAISE
24, rue des Fontaines
06 01 81 69 82

Chauffage

CSEIP DONCIEUX
25, rue de Bagneaux
02 38 44 23 84

ENGIE HOME SERVICES
15, rue de la Bâtardière
02 38 84 80 80

SAS GALLIER
160, rue Léon Foucault
02 38 70 72 00 - gallier@gallier.fr
www.gallier.fr

Chocolaterie

CHOCOLATERIE ARTHUR THOREAU
139, rue Paul Doumer
06 75 56 70 02

JEFF DE BRUGES
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 53 14 14

Climatisation

EXPERT PAC
19, rue Bernard Palissy
02 34 59 72 18

3C CLIM
17, rue Lavoisier
02 38 43 31 79

BAUCHARD ET FILS
2, rue Charles de Coulomb
02 38 43 47 47
www.bauchard.com

CLIM CONCEPT
19, rue Bernard Palissy
02 38 51 15 97

ERCC
11A, rue de la Mouchetière
02 38 22 35 10

LUBIN
8, rue Lucien Bois
02 38 66 51 37

MISSENARD-QUINT B
37, rue Bernard Million
02 38 42 28 90

SAS GALLIER
160, rue Léon Foucault
02 38 70 72 00 - gallier@gallier.fr
www.gallier.fr

JOSEPH COSNARD
30, route Nationale - 45140 Ingré
02 38 43 06 55
contact@josephcosnard.com
www.josephcosnard.com

Clôture

BERNARDI SAS
39, rue Bernard Million
02 38 88 27 09
bernardi@bernardi-sas.fr
www.bernardi-sas.fr

DISTRICLOS CENTRE
5, rue Jean Nicot
02 21 08 08 58

Coiffeur

AB BARBER
114, avenue Georges Clemenceau
07 52 11 16 35

BOUTIQUE DU COIFFEUR
(Accessoires et produits
de coiffage)
Avenue Pierre Mendès France
02 45 30 01 86

CHARLES VALENTINO
39, rue des Dix Arpents
02 38 88 32 20

JEAN LOUIS DAVID
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 43 86 26

L'ATELIER INTERMÈDE
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 72 48 54

L'ATELIER COIFFURE
47, avenue Georges Clemenceau
07 87 73 47 07

MA COIFFEUSE
94, rue Charles Beauhaire
02 38 44 52 27

O CORNER
15, rue Charles Beauhaire
02 36 17 02 76

PHILIPPE ESTER
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 70 02 81

VIP MEN BARBER
60, rue Charles Beauhaire
07 83 18 01 92

Communication

GRAPHISTEM COMMUNICATION
17, avenue Georges Clemenceau
02 38 54 86 26

MEDIAPOST
9, rue de la Mouchetière
02 38 51 36 00

DUSS-ART-3D
6, résidence des Tulipes
06 63 25 91 19

Construction et rénovation

DELTHA CONSTRUCTION
14, rue Émile Leconte
06 86 20 88 90

MC BATI (SARL)
13, rue de la Mouchetière
02 34 32 13 65 / 06 84 52 19 50

AMR RÉNOVATION
148 bis, rue Paul Doumer
02 38 84 18 33

RESTAURATION PATRIMOINE LAGARDE
38, rue des Charonneries
45140 Ormes - 02 38 79 02 80
laurent.ridoux@rplagarde.fr
www.lagarde-restauration-patrimoine.com

Cordonnerie

EXTRA-SERVICES
Centre commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 70 53 82

Cours particuliers

ALL TALK ENGLISH
10, rue du Château d'Eau
06 32 53 68 42

ALGÉBRILLE
Rue de la Vallée
07 49 25 88 43

Couture

CHEZ CATHERINE
121, rue Paul Doumer
02 38 22 03 73

Couverture

LA RIVIÈRE
8, rue Bernard Palissy
02 38 43 30 44

SAS GALLIER
160, rue Léon Foucault
02 38 70 72 00 - gallier@gallier.fr
www.gallier.fr

Décoration

MAXIBAZAR
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
09 72 61 76 51

M. YLMAZ ET MME TURGUT
12, rue Raymond Gaudry
06 63 56 21 32

CATHERINEDEBARD.DESIGN
2, résidence des Tulipes
06 63 68 52 22

TEIX'ART
5, rue des Fontaines
06 14 37 42 22

Déménagement de Particuliers

NASSE ET MARCHAND
5, rue de la Bâtardière
02 52 56 29 48

Distributeur de boissons

SCHOEN BOISSONS
3, rue de la Bâtardière
02 38 72 45 10

Électricité

REXEL
10-12, rue Jean Nicot
02 38 71 85 85

CSEIP DONCIEUX
25, rue de Bagneaux
02 38 44 23 84

ECSA
6, rue Jean Nicot
02 38 43 21 00

ESO ÎLE-DE-FRANCE OURY
48, rue de la Bâtardière
02 38 43 23 36

PRECISELEC
50, rue de la Bâtardière
02 38 45 00 32

SAS GALLIER
160, rue Léon Foucault
02 38 70 72 00 - www.gallier.fr

SARL BN
13, rue Clément Ader
02 38 70 57 21

SOCIÉTÉ BAUCHARD ET FILS
2, rue Charles de Coulomb
02 38 43 47 47
www.bauchard.com

VIRMOUX JEAN-LOUIS
13, rue de la Mouchetière
06 12 97 75 46

JOUSSET
1, route de Blois
45380 La Chapelle-Saint-Mesmin
02 38 88 22 75 / 06 07 81 35 52
contact@jousset-electricite.com
www.jousset-electricite.com


Le parc Adelis.



Le centre commercial des Dix Arpents.

Électroménager

ELECTRO DÉPÔT
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 24 94 60

Emploi

ADWORK'S
2, mail Jean Zay
02 38 21 53 08

Enlèvement gravat et terrassement

RD45/ LAVIELLE
42, rue Henri Pavard
02 38 88 57 44 / 06 07 08 78 90

TP VAL DE LOIRE
139, rue d'Huit - 45640 Sandillon
02 38 41 01 00 - cuny-svl@tpvl.fr
www.tpvl45.fr

Fleuriste

BEBLOOM
34, rue Charles Beauhaire
02 38 70 05 17

Industrie

SA GUILLOT PELLETIER
75, rue Croix Baudu
02 38 22 88 88

THERMOR PACIFIC
17, rue Croix Fauchet
02 38 71 38 71

OREXAD
1, rue de la Mouchetière
02 38 71 33 33

SOFI
11, rue de la Mouchetière
02 38 71 70 39

A2LTI RÉGION CENTRE
4, rue de la Guillaumière
02 18 81 01 10

ELEC AUTOMATISME
7, rue Jean Nicot
02 38 22 39 39

FEDERAL MOGUL - TENNECO
Place Paul Bert
02 38 22 92 00

SOGIPAC
5, rue de la Mouchetière
02 38 68 58 54

PLEUGER
21, rue de la Mouchetière
02 38 70 84 00

OMD
5, rue de la Bâtardière
02 52 56 46 27 / 09 73 76 42 74

GERMOND
36, rue de Bagneaux
02 38 43 02 46

LASERIS CENTRE
12, rue Bernard Palissy
02 38 79 00 10

OPTIMA
5, rue de la Bâtardière
02 38 22 80 05

RUBIX
45, rue Bernard Million
02 38 71 33 33

Institut de beauté

ELIXIR DES SENS
12, rue Raymond Gaudry
02 38 22 00 55

YVES ROCHER
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 72 81 00

BEAUTIFUL INSTITUT
27, rue Charles Beauhaire
09 86 41 68 39

BODY MINUTES
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 68 16 47

ORIGIN'ELLE
80, rue Charles Beauhaire
06 50 78 00 27

Isolation

ANTONI CAMPOS
38, avenue Georges Clemenceau
06 61 29 66 49

CSEIP DONCIEUX
25, rue de Bagneaux
02 38 44 23 84

Laverie

LAVERIE SPEED QUEEN
126, rue du Petit Chasseur
06 27 26 52 18 / 09 73 89 24 11

LAVERIE REVOLUTION LAUNDRY
2, rue Lucien Bois
09 70 82 32 47

Location

AEB
13, rue Bernard Palissy
02 38 72 41 41

SAUNIER EXPRESS LOCATION
11, rue Croix Fauchet
02 38 70 01 47

Loisirs

AVANTAGES LOISIRS
1, rue Abbé de l'Épée
02 38 61 65 16

ESCAPE TIME ORLÉANS
50, rue de la Bâtardière
02 38 43 14 01 / 06 31 32 49 22

VERTICAL'ART ORLÉANS
Avenue Pierre Mendès France
02 38 68 86 04

Maçonnerie

AD CONSTRUCTION
19, rue Bernard Palissy
02 38 43 67 26

CORREIA ANTONIO
15, rue de la Haute Jarretière
02 38 88 68 88

MC BATI (SARL)
13, rue de la Mouchetière
02 34 32 13 65 / 06 84 52 19 50
www.mcbati.fr

TEIXEIRA
2, rue Charles de Gaulle
06 10 69 18 27

Maroquinerie

ACTUEL
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 88 71 23

Matériel Médical

LOCAPHARM
17, rue de la Bâtardière
02 38 72 66 66

Menuiserie

BERNARDI SAS
39, rue Bernard Million
02 38 88 27 09
bernardi@bernardi-sas.fr
www.bernardi-sas.com

J. TOURNE
224, rue Charles Beauhaire
02 38 88 13 63

ADEQUAT MENUISERIE
34, rue de Bagneux
06 35 49 84 14

A.P MENUISERIES
25, avenue Georges Clémenceau
02 38 77 29 85

CASAS
1, rue de l'Aumône
02 38 70 09 73 / 06 76 63 26 04

CSEIP DONCIEUX
25, rue de Bagneaux
02 38 44 23 84

FRANCE MENUISERIE
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 55 16 15

ST RENOV
4, rue des Petits Osiers
06 74 81 23 06

GROUPE CROIXMARIE
40, rue des Frères Lumière
45800 St-Jean-de-Braye
02 38 86 10 50
croixmarie@croixmarie.com
www.croixmarie.com

RUE DU STORE
101, rue Charles Beauhaire
02 38 21 18 19

Office Notarial

MAÎTRE BOUGRIER
72 bis, rue Charles Beauhaire
02 38 65 65 30

Opticien

AFFLELOU
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 72 05 06



La ville de Saint Jean de la Ruelle.

1995-2025
DEPUIS 30 ANS
À VOTRE SERVICE

28 Avenue Georges CLEMENCEAU
45140 St-Jean-de-la-Ruelle

contact@cops45.fr -
https://www.cops45.fr

C.O.P.S. Sécurité

Notre PC est ouvert 24H/24, 7 jours sur 7
et 365 jours par an

Agent de sécurité
Agent de sécurité incendie SSIAP 1 / SSIAP 2
Agent cynophile - Vidéosurveillance
Télésurveillance
Missions d'assistance sur tout la France

Tél. : 02 38 43 17 62

SAS au capital de 600 000.00 euros – RCS 428 918 17100052 ORLEANS – COPS est titulaire de l'autorisation administrative CNAPS n° AUT-045 – 2112 – 08 – 21 – 201 303 43858
Article L612-14 du CSI : L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. (LOI n° 2014-742 du 1er juillet 2014)



41 rue Charles Beauhaire | 45140 St Jean de la Ruelle | 02 38 88 23 57
Du mardi au samedi de 6h à 19h30 non-stop, le dimanche de 6h à 13h

SAS CASAS MENUISERIE

25 ans d'expérience au service de votre habitat

RGE
QUALIBAT
117670

NOTRE MÉTIER :

- Pose de fenêtres & portes d'entrée

DÉPOSE TOTALE

- Volets battants
- Volets roulants solaires
- Portes de garage
- Motorisation & domotique (Somfy, Bubendorff)



POURQUOI NOUS CHOISIR :

- Étude & devis GRATUITS
- Entreprise expérimentée
- 25 ans d'existence
- Travaux garantis (assurance décennale)

CONTACT

Dirigeant : Gaetan CASAS
06 76 63 26 04

Adeline - commerciale :
06 68 21 66 96

1 rue de l'Aumône - 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle

INFORMATIONS

SIRET : 49442208000 23
Assurance décennale :
MMA BTP
000000111819160

APPELEZ-NOUS POUR VOTRE
DEVIS GRATUIT !
06 76 63 26 04 - 06 68 21 66 96



Le centre commercial Gambetta.

ESPACE OPTIQUE
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 83 19 91

KRYS OPTIQUE PELLÉ
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 21 00 00 59

LA GÉNÉRALE D'OPTIQUE
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 22 31 20

ÉCOUTER VOIR
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 22 21 52

OPTICAL CENTER
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 46 91 06 06

Palette

SARL FC PALETTES
11, rue de la Bâtardière
02 38 88 47 53

Parfumerie

ADOPT
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 72 44 70

SEPHORA
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 22 14 90

YVES ROCHER
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 72 81 00

Peinture

TOLLENS
21, rue de la Bâtardière
02 38 63 55 44

COLLÉ PEINTURES
7, rue de la Guillaumière
06 63 17 82 44

ALVARO REBELO
29, rue de la Fournellerie
06 62 39 00 31

GAUTHIER
Rue de la Bâtardière
02 38 56 56 10
gauthier@gauthier-sa.fr

CSEIP DONCIEUX
25, rue de Bagneaux
02 38 44 23 84

MASTIC
157, rue Gambetta
02 38 22 31 10

Pisciniste

ETS LUBIN
8, rue Lucien Bois
02 38 66 51 42

SARL VIRMOUX JEAN-LOUIS
13, rue de la Mouchetière
06 12 97 75 46

Plâtrier

ART 9 BÂTIMENT
34, rue de Bagneaux
06 68 63 82 33
alin.amzulescu@art9-batiment.com
www.art9batiment.com

Plombier - Chauffagiste

CEDEO
7, rue de la Mouchetière
02 38 88 00 60

CSEIP DONCIEUX
25, rue de Bagneaux
02 38 44 23 84

THERMOR PACIFIC
17, rue de la Croix Fauchet
02 38 71 38 71

JOB 45 DÉPANNAGE CHAUFFAGE
19, rue de la Bâtardière
02 38 43 33 97

MAISONING
5, rue Émile Leconte
02 38 43 33 33

SAS GALLIER
160, rue Léon Foucault
02 38 70 72 00 - www.gallier.fr

SARL BN
13, rue Clément Ader
02 38 70 57 21

Pompes funèbres

CATON
86, rue Charles Beauhaire
02 38 72 61 62

Pressing

5 À SEC
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 36 99 46 16

Prêt-à-Porter

CENTRE COMMERCIAL DES TROIS FONTAINES
Avenue Pierre Mendès France

INTERSPORT
02 42 95 01 01

CHAUSSEA
02 38 44 83 55

EVE FREE PRIX
41, rue de la Jeunette
07 66 03 13 62

H&M
08 05 08 88 88

MS MODE
02 38 88 32 00

NEWYORKER
02 38 14 37 60

ORCHESTRA
02 38 22 34 30

Quincaillerie

WÜRTH PROXISHOP ORLÉANS
13, rue Pierre et Marie Curie
02 38 73 54 93

PROLIANS SERVET DUCHEMIN
11, rue de la Mouchetière
02 38 71 70 39

Réparation et équipement téléphonique

IRESTORE
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 72 73 69

Restaurant

À LA CUISINE THAÏ
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France

CASA DI PIZZA
45, rue des Dix Arpents
02 34 50 05 62

RISTORANTE DEL ARTE
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 73 28 59

FLUNCH
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 22 02 71

ICHIBAN 45
64, rue Charles Beauhaire
02 38 53 49 58 / 06 11 13 74 92

INDOCHINE 45
40, rue Charles Beauhaire
02 34 32 44 76 / 06 08 60 03 25

LE BISTROT DU PONT
32, rue de la Madeleine
02 38 88 51 36

L'INATTENDU
50, rue de la Batardière
02 59 16 32 21

NOODLE
54, rue Charles Beauhaire
02 34 32 53 53

PEDRA ALTA
152, rue Charles Beauhaire
02 38 88 66 06

SUSHI KING
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 24 38 38

VERTICAL'ART ORLÉANS
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 68 86 04

QUEEN'S FOOD
166, rue Charles Beauhaire
06 35 41 82 80

Restauration Rapide

ADANA KEBAB
18-22, rue du Faubourg Madeleine
02 38 72 60 90

ILLICO PIZZA
19, rue Charles Beauhaire
02 38 68 08 20



KEBAB SAINT JEAN
66, rue Charles Beauhaire
02 38 72 59 13

LE SMILEY
4, rue Françoise Giroud
02 36 99 75 06

MCDONALD'S
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 45 40 40 65

PAUL
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 72 07 08

ZZ FAMILY CHICKEN
43, rue des Dix Arpents
09 88 51 96 11

Revêtement de sol

RCP
35, rue de la Prairie
07 50 92 65 07

J. TOURNE
224, rue Charles Beauhaire
02 38 88 13 63

TOLLENS
21, rue de la Bâtardière
02 38 63 55 44

COMPTOIR SEIGNEURIE GAUTHIER
Rue de la Bâtardière
02 38 56 56 10
gauthier@gauthier-sa.fr

Salle de Sport

FITNESS PARK
Avenue Pierre Mendès France
06 65 51 78 54

BASIC FIT
Centre commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
03 66 33 33 44

Sécurité - Gardiennage

CR2S SÉCURITÉ
17, rue Gambetta
06 23 91 26 27

DEMETER SÉCURITÉ PRIVÉE
15, rue de la Grade
02 38 71 06 17

SARL COPS
(Centre orléanais de
protection et de sécurité)
28, avenue Georges Clemenceau
02 38 43 17 62

Serrurerie

BERNARDI SAS
39, rue Bernard Million
02 38 88 27 09
bernardi@bernardi-sas.fr
www.bernardi-sas.fr

CROIXALMETAL
44, rue des Frères Lumière
45800 St-Jean-de-Braye
02 38 86 68 53
croixalmetal@croixalmetal.com
www.croixalmetal.com

Services à la personne

ALLIANCE VIE ORLÉANS
30, rue Charles Beauhaire
02 38 23 51 66

DÉMARCHES AU TOP
70, rue des Chaises
06 77 39 50 11

DS LOIRET
32 bis, rue de Bagneaux
02 38 70 50 09

FÉDÉRATION ADMR DU LOIRET
32 bis, rue de Bagneaux
02 38 70 50 51

NET'OR
4, rue Jean Nicot
02 38 86 57 45

Station-service

ACCESS - TOTALENERGIE
20, rue Charles Beauhaire
02 38 88 09 86

Taxi

TAXI D'ORLÉANS
02 38 53 11 11

Téléphonie

BOUYGUES TELECOM
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
09 86 01 02 01

SFR
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 36 47 71 72

Traiteur

FLUNCH TRAITEUR
Centre Commercial
des Trois Fontaines
Avenue Pierre Mendès France
02 38 22 02 71

ROSY SERVICES
3, rue Lancelot
06 73 62 35 77

AUX ROTS DU ROY
26, allée Claude Debussy
06 25 93 63 01

À VOS COUVERTS
10, rue du Clos du Renard
07 66 80 80 29

Transports

ALLARD LOGISTICS 45
24, rue Émile Leconte
02 38 79 03 79

SOCIÉTÉ GEFCO
Rue Jean Nicot
02 38 72 57 58

MAP EXPRESS
4-8, rue Jean Nicot
02 38 68 61 77

Pépinière d'entreprises

La pépinière d'entreprises met à disposition des créateurs d'entreprise des locaux modulables (bureaux/locaux de services). Gérée depuis le 1er janvier 2003 par Orléans Métropole, celle-ci l'a confiée à l'association Orléans Pépinières, qui offre au quotidien à ses jeunes entrepreneurs ou à ses créateurs d'entreprise un accompagnement et des services mutualisés.

ORLÉANS PÉPINIÈRES
34, rue de Bagneaux
BP 4615 - 45146 Saint Jean de la Ruelle cedex
02 38 70 40 00
accueilsjr@orleans pepinieres.fr
Responsable de site :
Mme Allison LEGEAY

3GC AUTOMATION
Maintenance spécialisée dans l'électricité, l'électronique et l'automatisme industriel.
Christophe MANSION
au 06 52 35 41 47
3gc-automation.fr/

ACL45
Maintenance, réparation, modernisation ascenseurs et fermetures motorisées.
Fabien PERRAUDEAU
au 07 80 70 80 89 et Antonio DE OLIVEIRA au 06 52 87 57 06

AFINE COURTAGE
Société d'agents et courtiers en assurances de personnes, conseil et diagnostic.
Delphine ROGER DE CAMPAGNOLLE au 07 65 64 73 73
delphine@afine-courtage.fr

AGILITEK
Prestation de services en informatique industrielle.
Mathieu THAUVIN au 06 73 11 07 47
mathieu.thauvin@agilitek.fr

CABESTAN
Conseil aux entreprises et formation des entreprises.
Quitterie DE BISSCHOP
au 06 82 27 91 96

CABINET BOUAN
Conseil en propriété industrielle.
Louis-Paterne BOUAN
au 02 38 70 40 18 - www.bouan.fr

EMIAGIC
Conseil en systèmes et logiciels informatiques.
Jimmy PAQUEREAU au 02 38 70 40 25
www.emiagic.com

EST OUVRAGES
Construction d'ouvrages d'art (génie civil).
Vianney DES ESCOTAIS
au 06 21 84 69 10
v.desescotais@estouvrages.com

GERMINAL
Accompagnement entrepreneurial et social pour les travailleurs indépendants en insertion.
Lou-Anne PETIT au 06 85 76 53 83
louanne.petit@group-sos.org
www.germinal-territoires.fr

IDH PRO
Achat, vente, pose d'agencements, de cuisines aménagées, salles de bains, meubles, tous articles et produits, mobiliers et services liés à l'habitat.
Igor DAEMS au 06 32 38 81 14
i.daems@idealhabitat.net

I.M.V. GARAGE ET INDUSTRIE
Réparation, vente et maintenance de matériel de garage et d'industrie.
Gilles MIGOUBERT
au 02 38 70 40 12

INGENAO
Ingénierie, études techniques.
Nicolas BOUCHER
au 02 38 70 40 41
www.ingenao.com

INITIATIVE CENTRE VAL DE LOIRE
Réseau associatif de financement et d'accompagnement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise.
Victoria DEHAIS au 07 63 88 73 19
contact@initiative-cvdl.fr
www.initiative-cvdl.fr

KEEP DESIGN
Agence de communication globale (conseil, création graphique en édition, sites internet, impression, illustration, photographie, audiovisuelle, objets publicitaires, agendas et calendriers).
Yarath PHAY au 02 38 70 40 27
contact@keepdesign.fr
www.keepdesign.fr

MAIN DANS LA MAIN - OBJECTIF FORMATION
Centre de formation spécialisé dans l'accompagnement du public en transition professionnelle pour valorisation des compétences et élaboration de projets professionnels.
Rokiatou BATHILY
au 06 52 47 82 87 - rokia@maindanslamain-objectifformation.fr

NEOS ELECTRONIC
Ingénierie dans le domaine de l'électronique et conseil pour la maintenance de systèmes existants.
Audrey BANGOURA
et Vincent COUTURIER
au 02 38 53 00 92
neos-electronic.com

RELAIS LEAN CENTRE DE L'INSTITUT LEAN FRANCE
Promouvoir, défendre et diffuser les principes et la pratique de la pensée Lean en France.
Richard KAMINSKI
au 02 38 70 40 21
www.institut-lean-france.fr

SBR INGENIERIE
Bureau d'études, consultant en enveloppe du bâtiment.
Bruno RIBEIRO au 07 67 35 69 11
b.ribeiro@sbr-ingenierie.fr

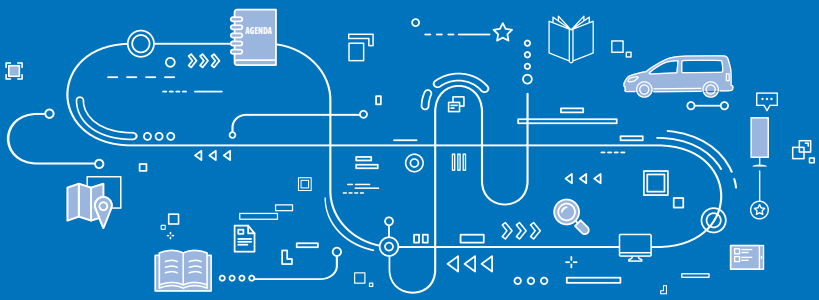
SIGNETIS
Signalétique extérieure et intérieure.
Christophe TROTIGNON
et Frédéric SCHNEIDER
au 09 64 32 66 62
www.signetis.fr

STAFF'U
Expert en recrutement, accompagne les candidats et les entreprises.
Antoine FOUGERAY
au 07 45 15 32 75
staffu-recrutement.fr

VAL ELEC
Electricité courant fort et courant faible.
Christophe REA au 02 38 70 40 16

WE-TRONIC
Maintenance électronique industrielle.
Valentin VIGNERON
au 02 38 83 66 61 / 07 85 76 42 27
www.we-tronic.fr





RÉUSSIR ENSEMBLE VOS PROJETS

COLLECTIVITÉS CONTACTEZ-NOUS

au **02 19 00 14 14**

ou par mail : **info@mairieinfo.fr**

POUR RÉALISER **GRATUITEMENT**
VOS AGENDAS, PLANS DE VILLE,
GUIDES PRATIQUES, ÉCOCITOYENS
OU TOUT AUTRE SUPPORT
DE COMMUNICATION,

NOUS INTERVENONS DANS TOUTE LA FRANCE

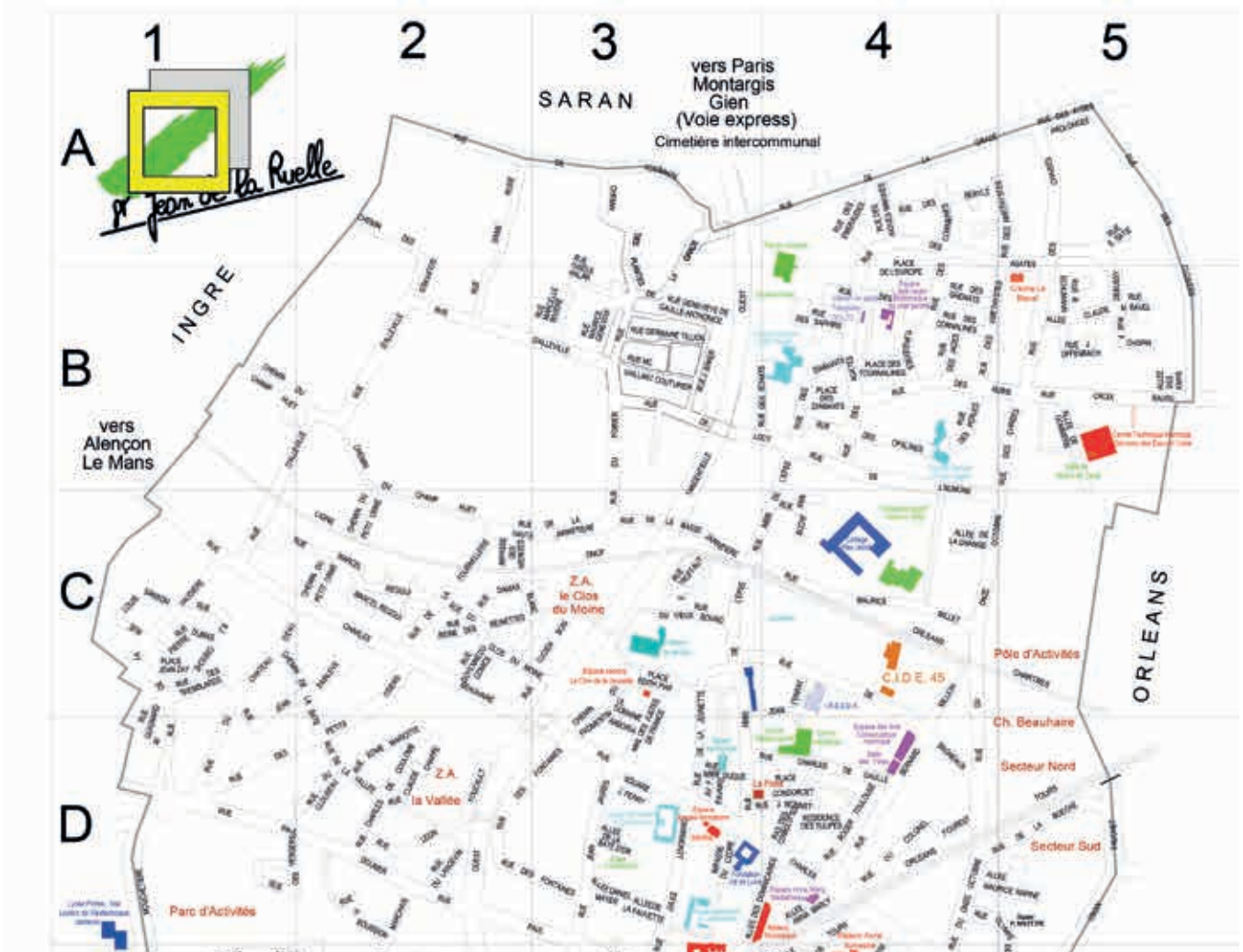
MAIRIE INFO

AGENCE DE COMMUNICATION DEPUIS 20 ANS
AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
13 route de Rouen - 14130 Pont l'Évêque
info@mairieinfo.fr - **Tél. 02 19 00 14 14**
www.mairieinfo.fr

Index des rues et des édifices

A
ADER (rue Clément) E3
AGATES (rue des) B4
AIGUES-MARINES (rue des) ... A4
ALBRECHT (rue Berty) G3
ALLEVILLE (rue d') B2
AMETHYSTES (rue des) A5
AMPOSTA (place d') E4
ANTIN (rue du Duc d') H2
AUBRAC (Mail Lucie et Raymond) F-G-3
AUMONE (rue de l') B4
AYDES PROLONGEE (rue des) .. A5
AZUR (clos) G1
B
BAGNEAUX (rue de) D-C-4
BAKER (rue Joséphine) B3
BASSE JARRETIERE (rue de la) .. C3
BATARDIERE (rue de la) .. E-1-2-3
BATE (chemin de la) C1-2
BATE (rue de la) E4
BATE D'OR (allée de la) D3
BEAUHAIRE (rue Charles) C1-2-D3-4-E4
BEAU SEJOUR (résidence) G4
BENARDIERES (rue des) F2
BERT (place Paul) G3
BERT (impasse Paul) G3
BERYLS (rue des) A4
BLUM (rue Léon) F3
BOECHE (rue de la) D5
BOIS (rue Lucien) C2-3
BOULEAUX (rue des) F3
BOUSSION (rue Henri) D2
BRISE-PAIN (rue) F4
BROSSOLETTE (Rue Pierre) E4
BUTTE (rue de la) G2
C
CANADA (place du) E2
CASSIN (rue René) E4
CASTORS (lotissement des) F4
CEDRE (impasse du) D3
CHAINGY (chemin de) F1-2-3
CHAISES (rue des) A-B-5
CHAMBRIN (Allée Roger) E3
CHAMP HUET (ch. du) ... B1-B-C-2
CHAMPS FRAIS (rue des) ... E-3-4
CHANTELOUP (résidence) F2
CHAPPE (rue Claude) D2
CHATEAU D'EAU (rue du) ..C-D-1
CHILESSE (allée de la) E4
CHOPIN (rue Frédéric) B5
CIRERIE (allée de la) F2
CIRERIE (rue de la) F2
CLEMENCEAU (avenue Georges) H1-2-G3
CLOS DE LA MONTESPAN (rue du) H2-3
CLOS DU MOINE (rue du) C2
CLOS DU RENARD (rue du) F3
CLOS SAINT GABRIEL (rue du) G3
CLOSIERS (rue des) A-B-5
CLOS NEUF (rue du) E-F-4
CLOUSEAU (rue du) D2
COLLINE (rue de la) G2
CONDORCET (place) D4
CORBOLOTTES (pas. des) D4
CORNALINES (rue des) A-B-4
COSSON (rue Rémi) F4
COULOMB (rue Charles de) ... D2
COUTE (allée Roger) E4
CREICHE (rue Bernard-Jean) ... C1
CROIX BAUDU (rue) B5
CROIX FAUCHET (rue) D-E-5
CYPRES BLEU (impasse des) ..F2
D
DAMAS BLANC (rue) C2
DAME ROSE (rue) A-B-2
DEBUSSY (allée Claude) A-B-5
DEDALE (rue) G2
DE GAULLE-ANTHONIOZ (rue Geneviève) B-3
DELORS (promenade Jaques) C1
DIAMANTS (place des) B4
DIAMANTS (rue des) B4
DIX ARPENTS (rue des) E3
DOMINICAINES (allée des) D4
DOUMER (rue Paul)... D1-2-E3-4
DOYENNE DU COMICE (rue)... C2
DROUOT (place) G2
DUGUE (rue Abbé) D3
DUMAS (rue Pierre) C1
E
ECHATS (rue des) B4
ECOLES (rue des) G3
EMERAUDES (rue des) A4
EPEE (rue Abbé de l') C-D3
ERABLES (rue des) F3
ESPADON (rue) G2
ESSARTS (rue des) E3
EUROPE (place de l') A4
F
FAUVETTE (allée de la) D3
FERRAT (rue Jean) C4
FERRY (square Jules) D3
FONTAINES (rue des) D2-3
FOSSIANTE (rue de) A2-3
FOUCAULT (rue Léon) D2
FOUREST (rue du Colonel) D4
FOURNELLERIE (rue de la) C2
FROMENTIN (chemin du) C3
G
GAMBETTA (rue) E-F-G4
GAMBETTA (venelle) E-F4
GAUDRY (rue Raymond) E3-4
GAUGUIN (rue Paul) F1-2
GAULLE (rue Charles de) ... D3-4
GENET (allée Jean) G-3-4
GENEVOIX (rue Maurice) B-3
GIROUD (rue Françoise) F2-3
GLYCINES (impasse des) F3
GOMMERN (allée de) B5
GOUFFRES (chemin des) .. A-B-2
GOUGES (rue Olympe de) D-E-4-5
GRADE (rue de la) A4
GRANDE PIECE (rue de la) E3
GRANGE (allée de la) C4
GRENATS (rue des) B4
GUETTE (rue de la) E3
GUIGNARD (rue Maurice) C1
GUILLAUMIERE (rue de la) E2
GUYNEMER (rue Georges) F3
H-I-J-K
HALAGE (chemin de) H2-3
HALIMI (rue Gisele) A-B-3
HAUTE JARRETIERE (rue de la) C2-3
JACOB (rue Max) C4
JADES (rue des) B4
JAURES (rue Jean) D3
JEUNETTE (rue de la) C-D-3
JUSTES DE FRANCE (Mail des) C-D-3
KIWIS (allée des) B5
L
LANCELOT (rue Ernest et Isabelle) E3
LANGEVIN (rue du) D2
LENORMAND (rue Jules) D3
LOCY (rue de) B3
LOIRE (allée de la) H2
LOTI (rue Pierre) 2
M
MADELEINE (rue de la) G3-4
MAISON ROUGE (rue de) G3
MARCHAIS (rue des) D-E-2
MARCOMANS (rue des) F4
MARGROUX (rue des) F4
MARIOTTE (rue Edmé) D2
MARLY (allée Anna) D4
MARMOGNE (rue de) G-H-1
MAULIEN (rue Félix) F3
MAYER (rue Daniel) D3
MELUSINE (rue) G2
MENDES-FRANCE (avenue Pierre) F1-2
MERISES (impasse des) C2
MERMOZ (rue Jean) F2-3
METEORES (place des) F2
MILLET (rue Maurice) C4
MILLION (rue Bernard) D4
MISTIGRIS (allée de) G3
MODIGLIANI (rue Amédéo)... G1
MONNET (rue Jean) D4
MOTHIRON (rue) G3-4
MOUCHETIERE (rue de la) D-E-F-1
MOUCHETIERE (résidence de la) G1
N-O
NICOT (rue Jean) E1
OFFENBACH (rue Jacques) B5
ONZE OCTOBRE (rue du) .. C-D-4
OPALINES (rue des) B4
P
PAINLEVE (rue Jean) C-1-2
PAIX (allée de la) F3
PALISSY (rue Bernard) E1
PAVARD (avenue François) D3
PAVARD (rue Henri) E-F-G-3
PERLES (rue des) B4
PETIT CHASSEUR (rue du) . E-F-4
PETITE ESPERE (avenue de la) F3-G2-3
PETIT ORME (chemin du) C2
PETITS OSIERS (rue des) .. C2-D1-2
PEUPLIERS (rue des) F3
PIAF (Place Edith) C3
PINCEVENT (impasse) E3
PLANTES (chemin des) A-B-3
POIRIER (rue du) B-C-3
PONT DE TOURS (rue du) ... D-E-4
PRAIRIE (rue de la) F2-3
PRESSOIR BRULE (rue du) ... E3-4
R
RAPINE (allée Maurice) D4-5
RAVEL (rue Maurice) B5
REGGUI (rue Marcel) C1-2
REINE DES REINETTES (rue) ... C2
REPUBLIQUE (allée de la) F3
RIOBE (allée Mgr Guy-Marie) ... E4
RIVIERE (rue Marcelle) B3
ROCHE (rue de la) H1
ROCHE AUX FEES (rue de la) .. G1
RUBIS (rue des) B4
S
ST EXUPERY (rue Antoine de) F-2-3
SANSON (rue Louis) C1
SAPHIRS (rue des) B4
SATIE (rue Erik) A5
SCHUMANN (rue Robert) B5
SORBIERS (rue des) F3
STADE (rue du) G-2-3
SYCOMORES (allée des) F3
T
TILLION (rue Germaine) B3
TOULOUSE (rue Roger) D4
TOURMALINES (place des) B4
TREMBLARDS (rue des) C1
TRUFFAUT (rue François) C3
TULIPES (résidence des) D4
TURQUOISES (rue des) B4
V
VAILLANT-COUTURIER (rue MC) B3
VALLEE (rue de la) D2
VAUDIERE (rue de la) C-D-1
VERGERS (rue des) D-1-2
VIEUX BOURG (rue du) C3
VIGNE (venelle des) F4
VIVIANE (rue) G1
Z
ZAY (rue Jean) C1
ZAY (mail Jean) G3

BIBLIOTHEQUE Colette VIVIER F3
BIBLIOTHEQUE DU CHAT PERCHE B4
BUREAU DE POSTE D3
BUREAU DE POLICE E3
CAMPING Gaston MARCHAND H2
CENTRE AQUATIQUE DES CORBOLOTTES D4
CENTRE DE LOISIRS MAT. Suzanne LACORE D3
CENTRE MEDICO-SPORTIF D4
CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL - SERVICES DES EAUX ET VOIRIE B5
SERVICE ESPACES VERTS D3
COMPLEXE SPORTIF DES 3 FONTAINES E2
CHAPELLE DE LA MADELEINE .. G2
C.I.D.E. 45 C4
CIMETIERE C-3-4
COLLEGE André MALRAUX F2
COLLEGE Max JACOB C4
COMPLEXE SPORTIF Maurice MILLET C4
ECOLE MATERNELLE Jules LENORMAND D3
ECOLE ELEMENTAIRE Jules LENORMAND D3
ECOLES ELEMENTAIRES ET MATERNELLES :
- Louis ARAGON B4
- Paul BERT G3
- Paul DOUMER E3
- Jean MOULIN B4
- François MITTERRAND F2
EGLISE EVANGELIQUE BAPTISTE F2
EGLISE PAROISSIALE D3
EGLISE SAINT DOMINIQUE F3
ESPACE CARAT (Tennis couverts) B4
ESPACE DES ARTS CONSERVATOIRE MUNICIPAL .. D4
ESPACE ROL TANGUY F3
ESPACE LEOPOLD SEDAR SENGHOR B4
ESPACE ACCUEIL DES SALMONERIES F2
ESPACE A. MARLY (Médiathèque, salle des mariages) D4
ESPACE SENIORS LE CLOS DE LA JEUNETTE C3
FONDATION VAL DE LOIRE D3
GYMNASE DES 3 FONTAINES, DOJO Bernard CHOULOT, SALLE DE GYMNASTIQUE, SALLE D'ESCRIME F2
INDUSTRIES G3-C4-5-D5
I.R.E.S.D.A C-D-3-4
LYCEE PROFESSIONNEL MARECHAL LECLERC DE HAUTECLOCQUE H-1-2
LYCEE PROFESSIONNEL MARECHAL LECLERC DE HAUTECLOCQUE ANNEXE D1
MAIRIE ESPACE EMPLOI - FORMATION D3
MAISON DE LA PETITE ENFANCE F-G-2
MAISON DE RETRAITE C3
PARC D'ACTIVITES « ST JEAN DE LA RUELLE - INGRE » ... D-E-F-1
POLE D'ACTIVITES Charles BEAUHAIRE B5-C4-5-D5
POMPIERS ET ATELIERS MUNICIPAUX D4
SALLE DES FETES D4
STADE Paul BERT G-2-3
STADE Jules LENORMAND D3
ZONE D'ACTIVITES « LA VALLEE » D2
ZONE D'ACTIVITES « LE CLOS DU MOINE » C3


1
2
3
4
5
A
B
C
D
SARAN
vers Paris
Montargis
Gien
(Voie express)
Cimetière intercommunal
INGRE
vers
Alençon
Le Mans
ORLEANS
Z.A.
le Clos
du Moine
Z.A.
la Vallée
C.I.D.E. 45
Pôle d'Activités
Ch. Beauhaire
Secteur Nord
Secteur Sud
Parc d'Activités


E
F
G
H
INGRE
St Jean de la Ruelle - Ingré
vers
Orléans
centre
ORLEANS
N
Centre commercial
des 3 Fontaines
Accès
autoroute
A 71
LA CHAPELLE SAINT MESMIN INGRE
Industries
vers
Orléans
centre
vers
Montargis
Vierzon
vers
Blois
Tours
LOIRE
(FLEUVE)
LA
0 0.1 0.2 0.3 0.4 0.5 0.6 0.7 0.8 0.9 1km

Hypermarché & Drive AUCHAN
Centre commercial Les 3 Fontaines



Du lundi au samedi
de 8h30 à 21h30
et le dimanche
de 8h30 à 12h30
Drive **du lundi au samedi**
de 7h30 à 20h30
et le dimanche de 8h30 à 12h30

Avenue Pierre Mendès France
45140 St Jean de la Ruelle
02 38 22 73 00
www.auchan.fr
Rejoignez-nous !

CHAUFFAGE CLIMATISATION
ÉNERGIES RENOUVELABLES
SANITAIRE SALLE DE BAIN

Joseph Cosnard

CHAUFFAGE TOUT EMETTEUR
Radiateurs - Planchers chauffants
ENERGIES TRADITIONNELLES
Gaz - Fuel

EAU CHAUDE SANITAIRE
TRAITEMENT D'EAU
Filtration - Adoucisseurs
SALLE DE BAIN
Création et rénovation

ÉNERGIES RENOUVELABLES
Chaudière à granulés - Poêle à granulés
Pompe à chaleur - Solaire thermique

SALLE D'EXPOSITION



30 Route Nationale 45140 INGRÉ
Tel : 02 38 43 06 55 - contact@josephcosnard.com
www.josephcosnard.com

Cabinet PREAUD & PARMENTIER

ASSURANCES PLACEMENTS BANQUE
PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

17, rue Charles Beauhaire
45140 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE
E-mail : agence.preaudparmentier@axa.fr
Tél : 02 38 88 34 93

AXA

réinventons / notre métier

nexity

Acteur engagé
de la ville de demain,
Nexity recherche
des terrains (nus ou bâtis)
pour de futurs projets.



nexity.fr
02 38 54 99 64
Service et appel gratuits

NEXITY CENTRE – 67 rue Arago – CS 70058 – 93585 SAINT-OUEN CEDEX – SNC au Capital 8000 € – RCS Nanterre 434 000 014. Illustration Alva Skog.